



[agde] LE journal
N°88
Septembre 2016

Sécurité

Un été sous
étroite surveillance

**La rentrée
scolaire
de A à Z**

**Saison
Culturelle**
12 spectacles
à découvrir

// 6 - C'EST DANS L'ACTU

- > Tous en classe ! La rentrée scolaire de A à Z

// 10 - SÉCURITÉ

- > Un été sous étroite surveillance

// 14 - CINÉMA

- > Nouvelle enquête pour le Commandant Renoir en terre agathoise
- > Retour sur la 13^{ème} édition du Festival "Les Hérault du Cinéma et de la Télé"

// 24 - ÉCLAIRAGE

- > Vin sur vin pour la 7^{ème} édition de Vinocap !
- > L'environnement connecté a fait son salon

// 34 - JEUNESSE

- > "Imagine ta soupe" : 187 petits apprentis cuisiniers ont participé à l'édition 2016

// 38 - ILS ONT CHOISI AGDE

- > Portraits de commerçants ayant choisi d'ouvrir ou de reprendre un commerce sur Agde

// 44 - ENVIRONNEMENT

- > Le bonheur est dans le pré ! Des éco-pâturages sur Agde
- > Du nouveau pour les Tables et le Sentier Sous-Marin agathois
- > Mouillages de Brescou : l'émission Thalassa en immersion au Cap d'Agde
- > Protection de l'environnement : destruction d'un ouvrage illicite aux Verdisses

// 49 - PROJET DE VILLE

- > Nouveau cœur de station du Cap d'Agde : les travaux ont démarré !

// 50 - ON EN PARLE

- > Le Port du Cap d'Agde en première place au classement régional !
- > Le Bélvédère de la Criée du Grau d'Agde vous ouvre ses portes
- > Sauvegarde du Fort de Brescou : agissons ensemble !

// 52 - MÉTIERS D'ART

- > Quatre nouveaux créateurs ont investi les ateliers de la Perle Noire
- > "Intérieurs n°1", la nouvelle exposition à découvrir jusqu'au 29 octobre

// 56 - CULTURE

- > Saison Culturelle 2016-2017 : vivez vos émotions !
- > Des "Perles Noires" pour l'Office de Tourisme
- > "Agapé", un orchestre symphonique qui connaît la musique
- > "Nuit des Musées", bien-être et plantes au programme de cette 12^{ème} édition

// 64 - ZOOM SUR...

- > L'Union Nationale des Combattant a tenu son Congrès Départemental sur Agde
- > 71^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 Mai 1945
- > L'Appel du Général de Gaulle toujours dans les mémoires
- > Célébration de la journée des Justes et des Camps d'Agde
- > Célébrations de la Fête Nationale et du Débarquement en Provence

// 76 - AU CONSEIL

// 90 - LIBRE EXPRESSION

// 92 - EN BREF

// 99 - ÉTAT CIVIL

// 6 //
**Tous
en classe !**



// 10 //
**Un été
sous
étroite
surveillance**



// 16 //
**13^{ème}
édition
du Festival
"Les Hérault
du Cinéma
et de
la Télé"**



// 49 //
**Les travaux
du nouveau
Cœur
de station
ont débuté**



Le journal d'agde

est édité par la Mairie d'Agde
Service Communication
34306 Agde Cedex
Tél. 04 67 94 62 10
Fax 04 67 94 62 19
<http://www.ville-agde.fr>

Directeur de la publication
Gilles D'Etore

Directeur Délégué
Jérôme Cavailles

Responsable de la publication
Séverine Hügel

**Responsable Adjointe
de la publication**
Catherine Maurel

Rédaction
Service Communication
(Séverine Hügel, Catherine Maurel,
Gwenaëlle Moli, Joël Tron
et Laurent Gheysens)

Graphisme
Séverine Hügel,
service Communication

Fabrication et impression
JF IMPRESSION

Photos

Une, Renaud Dupuy de la Grandrive ;
service Communication (Laurent
Gheysens, Joël Tron, Gwenaëlle Moli,
Catherine Maurel et Séverine Hügel) ;
LUZ ; Service Communication,
Pierre Arnaud, Noël Carrier et Valérie
Guillermo (pages 16-23 Festival) ;
Renaud Dupuy de la Grandrive
(pages 45-47) ; Pierre Arnaud
(page 4 et portraits des artistes
pages 53-55) ; L'instant d'un regard,
Absolut Vocal, Charlotte
Spillemaecker, Geert Brams,
Christophe Vootz, Laurencine Lot,
Scène Indépendante
Contemporaine, Bernard Richebé,
Jean-Marie Leroy, Label Saison, Mirco
Magliocca / Alejandro Guerrero
et Delphine Beaumont (spectacles
de la Saison Culturelle pages 56-60) ;
Laurent Arnaud (photo aérienne
page 84) ; Fotolia (Vetre, KMNPhoto
et Jeanette Diell page 99)

Visuels, illustrations

Ligue contre le cancer (page 4) ;
services Techniques de la Ville
d'Agde (plan des travaux
d'aménagement page 49) ;
A + Architecture (projet du nouveau
Cœur de station ci-contre
et page 86) ; Yoan Claveau de Lima,
architecte pour le cabinet Yvan
Peytavin (perspective page 87) ;
Séverine Hügel (Saison Culturelle
en der de couv
à partir des illustrations de Olly
et Stigmatize) ; Fotolia (Aquir)

À LA UNE

Le Fort de Brescou

Imprimé sur papier 90 grammes
Tirage, 22000 exemplaires
Dépôt légal, 3^{ème} trimestre 2016
ISSN 1625-7634

À NE PAS MANQUER



2>9 octobre 2016
"Octobre Rose"
Agde, Le Cap d'Agde



10>13 novembre 2016
"Passion chocolat"
Moulin des Évêques, Agde

Toute les événements mais aussi l'actualité
de votre ville sont disponibles sur
www.ville-agde.fr

L'agenda

VOS RENDEZ-VOUS

**À compter
du 7 octobre 2016**

Nouvelle "Saison Culturelle"

- 7 octobre, "Nuit gravement au salut"
- 27 octobre, "A cappella pour les mômes"
- 3 novembre, "Le Fusible"
- 27 novembre, "Le Carrousel des moutons"

Palais des Congrès, Le Cap d'Agde

14>16 octobre 2016

5 ans du Centre Aquatique

"La Cité de l'Eau"

Chemin de Notre-Dame

à Saint-Martin, Agde

23 octobre 2016

Fête du Vin Nouveau

Cœur de Ville, Agde

23>29 octobre 2016

National Tennis Cup

CIT, Le Cap d'Agde

**28 octobre
>1^{er} novembre
2016**

Salon Nautique d'Automne

Zone Technique, Le Cap d'Agde

Édito

Nous venons de vivre un été particulier, marqué par les attentats de Nice et de Saint-Étienne-du-Rouvray. Un été placé sous haute surveillance, qui a vu une mobilisation sans précédent sur notre territoire des forces de sécurité. Policiers nationaux, policiers municipaux, Compagnie Républicaine de Sécurité, militaires de la Force Sentinelle, tous ont contribué avec un engagement de tous les instants, à la sécurisation de notre destination touristique. Je tiens ici à les remercier au nom de tous les Agathois.

Mais notre vigilance ne doit naturellement pas s'arrêter avec la fin de la saison. Ainsi, nos dispositifs de sécurité ont été renforcés, notamment pour protéger les lieux accueillant du public.

Je demande aussi à chacun d'entre vous de rester attentif à tout comportement qui vous semblerait suspect et d'en alerter immédiatement les services de police.

Plus que jamais, c'est ensemble que nous devons agir pour la tranquillité et la sécurité de tous.

Mais revenons à la saison. Dans un contexte difficile, découlant des récents événements précédemment évoqués et d'une absence persistante de croissance économique, notre destination a su résister.

Aucun événement n'a été annulé cet été et tous ont rencontré un réel engouement du public. Par ailleurs, la délinquance a baissé de manière significative, baisse qui vient souligner le travail accompli en la matière depuis des années pour faire de notre destination l'une des plus sûres de France.

Avec la rentrée, c'est aussi la réalisation d'un certain nombre de projets qui va être engagée. Ce sera le cas pour l'entrée de station au Cap d'Agde, avec le réaménagement au dernier trimestre de l'ensemble des voiries relevant de ce périmètre. Nous vous informerons en temps réel, notamment par le biais du site Internet de la Ville, de l'avancée de ces travaux qui doivent naturellement être accomplis en dehors de la saison. Ce projet, vous le savez, a pour vocation de renforcer l'attractivité touristique de la station, notamment sur les ailes de saison, mais aussi d'améliorer la qualité de vie de ses résidents dans la continuité des aménagements déjà effectués au Centre-Port.

Pour ce qui est de la voirie, ces investissements viennent s'ajouter et non se substituer à ceux engagés dans le cadre de l'enveloppe sacralisée d'au moins un million d'euros consacrée chaque année à l'entretien de nos 350 km de routes.

Enfin, les prochains mois vont nous permettre de faire aboutir les projets d'investissements concernant le Cœur de Ville et les espaces de l'ancienne Méditerranéenne située sur la rive droite de l'Hérault.

L'année prochaine, l'essentiel de ces futures réalisations fera l'objet d'une présentation publique, afin que vous soyez parfaitement informés. C'est en effet ensemble, avec une vision partagée, que nous devons faire évoluer notre cité vers une meilleure qualité de vie.



Gilles D'Ettore
Maire d'Agde



Tous en classe !

////////////////////
Jeudi 1^{er} septembre,
l'heure a sonné
de la rentrée
pour **2 146 petits Agathois**.

L'occasion
pour nos jeunes élèves,
qu'ils fassent partie
des **775 inscrits
en section maternelle**
ou des **1 401 enfants
de section élémentaire**,
de retrouver



leurs camarades de classe et de faire connaissance avec leurs nouveaux professeurs.

Une rentrée qui s'est déroulée dans de bonnes conditions,
comme ont pu le constater les élus, venus en ce premier jour de classe
à la rencontre des élèves, de leurs parents et des équipes pédagogiques.
À travers ce dossier, vous (re)trouverez toutes les informations utiles et nécessaires
afin de passer une bonne année scolaire //////////////////////



Le Maire d'Agde Gilles D'Ettore, Martine Vibarel-Carreau, son Adjointe à l'Éducation, Sébastien Frey, Premier Adjoint et Conseiller Départemental, les Adjointes Carole Raynaud, Louis Bentajou et Robert Craba, Christian Théron, Conseiller Municipal et Vice-Président de l'Agglomération en charge des Transports et les Conseillères Municipales Chantal Guilhou et Mary-Hélène Mattia, ici en compagnie des élèves et enseignants de l'école Victor Hugo au Grau d'Agde

QUAND RENTRÉE

RIME AVEC NOUVEAUTÉS

Du côté des écoles, trois classes ont été créées pour la rentrée 2016-2017 :

- une en élémentaire à l'école Frédéric Bazille
- une en maternelle au Littoral
- et enfin une Très Petite Section à Marie Curie.

Du côté des usagers, la Direction de l'Éducation a poursuivi l'opération destinée à faciliter les démarches avec :

- la possibilité de récupérer en ligne les dossiers d'inscription
- la mise en place renforcée d'un accueil au sein de la Direction de l'Éducation
- la relance par SMS des familles afin de leur rappeler les démarches d'inscription concernant la restauration scolaire, le périscolaire et l'extrascolaire
- enfin, le paiement en ligne des factures de la restauration scolaire et la décommande des repas 72 h avant le jour prévu, depuis l'espace famille du site Internet de la Ville : www.ville-agde.espace-famille.net

BIENVENUE

AUX NOUVEAUX DIRECTEURS

Trois nouveaux directeurs ont pris leurs fonctions à l'occasion de cette rentrée :

- **Valérie Estournet**, qui se voit confirmée au poste de direction de l'école maternelle Jacques Prévert ;
- **Vincent Genna**, qui remplace, à l'école élémentaire Anatole France, Caroline Cerruti, laquelle a rejoint l'île de Mayotte ;
- **Isabelle Duhayon**, qui remplace, à l'école maternelle Marie Curie, Nathalie Clérin, partie à la retraite.

À TABLE !

Pour les enfants qui déjeunent dans les restaurants scolaires de la Ville, un petit changement de tarif va être appliqué cette année. En effet, après avoir baissé en 2011 et être demeuré inchangé pendant 5 ans, le prix des repas évolue de + 5 %, des tarifs qui restent pour autant très attractifs et encore bien en deçà de ceux des principales villes de l'Hérault (comme Montpellier, Sète ou Lunel).

En fonction du quotient familial, les parents devront donc s'acquitter, pour un repas, de 17 centimes (tarif inchangé pour tout quotient inférieur à 151,99 euros) à 3,57 euros (contre 3,54 l'an dernier, soit à peine + 0,03 euros d'augmentation), une majoration de 50 centimes s'appliquant toujours pour tout repas non prévu.

La société SHCB, qui a en charge la restauration des écoles, tient une permanence au sein de la Direction de l'Éducation les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

LA CAISSE DES ÉCOLES* POUR QUOI FAIRE ?

C'est elle qui prend en charge :

- Les activités sportives autres que celles du service des Sports, proposées pendant le temps scolaire.
- L'activité transport pendant le temps scolaire
- Les classes transplantées
- Les fournitures de jouets pour les maternelles
- Les fournitures scolaires
- Les consommations de fluides et réseaux (chauffage, eau, électricité, téléphone, internet)
- Les petits travaux de maintenance
- Les spectacles et concerts musicaux proposés pendant le temps scolaire.

Elle subventionne aussi des projets pédagogiques portés par les directions d'école.

AVANT OU APRÈS L'ÉCOLE...

La Ville d'Agde accueille les enfants le matin et le soir au sein des accueils périscolaires maternels et élémentaires. Ces derniers bénéficient du label ALP (Accueil de Loisirs Périscolaire) décerné par la CAF (Caisse d'Allocations Familiales).

Horaires

- **Accueil du matin** : de 7h45 à 9h00
 - **Accueil du midi (sans restauration)** :
De 12h00 à 12h20, le lundi, mardi, jeudi, vendredi
De 11h40 à 12h20 le mercredi
 - **Accueil du midi (avec restauration)**
De 12h00 à 14h00 le lundi, mardi, jeudi, vendredi
 - **Accueil du soir (en maternelle)**
De 16h20 à 18h30 (départ échelonné)
 - **Accueil du soir (en élémentaire)**
- de 16h20 à 17h30, avec la possibilité de participer aux Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) avec un départ à 17h30, ou de s'inscrire en Activité Temps Libre (ATL) avec départ échelonné.
- de 17h30 à 18h30 : garderie.
- Les accueils du matin et du soir sont payants. Un tarif forfaitaire est appliqué pour chaque période, dorénavant calculé sur le quotient familial.

Modalités d'inscription

Afin de pouvoir accueillir les enfants sur l'un de ces différents temps, il est impératif d'avoir préalablement procédé à leur inscription, pour laquelle un document est obligatoire (fiche sanitaire de liaison remplie à partir du carnet de santé). Ce document est téléchargeable sur Internet à partir du site de la Ville.

EN ROUTE !

QUATRE CIRCUITS DE RAMASSAGE POUR LE PRIMAIRE

Il existe 4 circuits de ramassage pour l'enseignement primaire sur la ville.

Un plan de chacun de ces circuits, avec matérialisation des arrêts de bus, est disponible à la Direction de l'Éducation ou consultable sur le site Internet de la Ville d'Agde où vous trouverez également les horaires de desserte des établissements de l'enseignement secondaire.

Pour le primaire, les circuits sont les suivants :

- **Loubatières - Capistol**

il dessert les écoles Frédéric Bazille, Jacques Prévert, Anatole France, Notre-Dame, Jules Ferry, Marie Curie et Albert Camus

- **Les Cayrets - Le Grau - Notre-Dame**

il dessert les écoles du Littoral, Albert Camus, Anatole France, Jules Ferry et Marie Curie.

Dans le sens retour, ce circuit se scinde en 2, desservant d'un côté Anatole France, Notre-Dame, Jules Ferry et Marie Curie, de l'autre l'école du Littoral pour le Grau d'Agde.

- **Le Cap d'Agde**

il dessert l'école Jules Verne

- **La Tamarissière**

il dessert Notre-Dame, Jules Ferry et Marie Curie.

Quatre périodes sur l'année

Les accueils du matin et du soir sont payants. Un tarif forfaitaire est appliqué pour chacune des 4 périodes que compte l'année scolaire :

- **Période 1** : du **01/09/2016** au **25/11/2016**
- **Période 2** : du **28/11/2016** au **03/02/2017**
- **Période 3** : du **20/02/2017** au **28/04/2017**
- **Période 4** : du **01/05/2017** au **23/06/2017**

	Tarif sans la Carte Loisisoleil	Tarif avec la Carte Loisisoleil
ALP - accueil du matin par période	7 euros	5 euros
NAP - accueil du soir par période	10 euros	7 euros

DES ÉCOLES FIN PRÊTES POUR LA RENTRÉE !

Cartables, trousse, stylos et cahiers neufs, les élèves ont démarré du bon pied leur nouvelle année scolaire. Pour les écoles, c'est pareil ! Afin d'accueillir au mieux tous les enfants, les établissements ont subi, durant l'été, des travaux, plus ou moins importants de rénovation et d'amélioration. Bilan de la session 2016 :

- à **Frédéric Bazille**

installation d'une structure modulaire et aménagement des abords (cour + accès extérieur) pour accueillir la septième classe

- à **Jacques Prévert**

changement du système anti-intrusion et pose d'un visiophone

- à **Jules Verne maternelle**

pose d'un visiophone

- au **Groupe Scolaire du Littoral**

agrandissement de la cour et équipement en mobilier-matériel de la troisième classe de maternelle

- à **Victor Hugo maternelle**

mise en peinture du bureau de la Directrice et des portails

- à **Victor Hugo élémentaire**

mise en peinture du bureau du Directeur, réalisation de la 2^{ème} tranche de faux plafonds dans les toilettes extérieures, fin de l'étanchéité de la toiture terrasse, et fin de la réfection de l'office du restaurant scolaire, enfin pose d'un visiophone

- à **Albert Camus maternelle**

dernière tranche de la rénovation des menuiseries et pose d'une ferronnerie sur le mur d'enceinte, en remplacement du brise vue

- à **Albert Camus élémentaire**

suppression d'un pin et réfection de la cour à l'emplacement du-dit arbre

- à **Jean Moulin**

câblage Internet de l'ensemble des classes et pose d'un second visiophone

- à **Jule Ferry**

pose d'une ferronnerie plus occultante sur le mur d'enceinte et installation d'un visiophone

- à **Marie Curie**

remplacement de la chaudière, mise en sécurité de la nouvelle classe de Très Petite Section et pose d'un visiophone

- à **Anatole France**

transformation de deux logements de fonction en salles de classe, transfert des classes extérieures vers le bâtiment principal en vue de l'accueil de l'école de la Calendreta à la rentrée 2017, enfin installation d'un vidéoprojecteur et d'un tableau blanc dans toutes les classes, soit 10 au total



VIVE LES VACANCES !

TOUSSAINT	du mercredi 19 octobre au jeudi 3 novembre 2016
Noël	du samedi 17 décembre 2016 au lundi 2 janvier 2017
HIVER	du samedi 4 février au lundi 20 février 2017
Printemps	du samedi 1 ^{er} avril au mardi 18 avril 2017
ÉTÉ	samedi 8 juillet 2017



Un été sous étroite surveillance...

//////////////////// En matière de sécurité, la Municipalité d'Agde ne cesse d'innover et de développer ses moyens d'action afin d'assurer la tranquillité publique des Agathois. En amont de la mise en place, cet été, d'un dispositif destiné à sécuriser les différents sites accueillant du public, plusieurs nouveautés sont venues souligner combien la sécurité reste une priorité municipale //////////////////////

UN DISPOSITIF COMPLET POUR ASSURER LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE DURANT LA SAISON

Mercredi 3 août, le Sous-Préfet de l'Hérault, Christian Pouget, est venu à Agde pour s'entretenir des mesures mises en place avec le Maire Gilles D'Ettore et les responsables de la sécurité œuvrant sur la ville.

La Commissaire de Police Charlotte Nouet, le Commandant Debrem, Responsable de la CRS 33 de REIMS dont les forces avaient été déployées en renfort sur les plages d'Agde mais aussi de Sète, ainsi que les principaux responsables de la Gendarmerie Maritime, de la Police Municipale, des Sapeurs-Pompiers et des motards CRS ont d'abord rejoint le Sous-Préfet à l'Hôtel de Ville pour une réunion conduite par le Maire Gilles D'Ettore et son Adjoint à la Sécurité, Jérôme Bonnafoux.

Au cœur des débats, les moyens mis en œuvre dans la station afin de sécuriser les lieux publics les plus

sensibles (avec un renforcement significatif des effectifs sur les secteurs du Village Naturiste, du Centre-Port et les plages). L'occasion d'évoquer aussi les spécificités de l'Île des Loisirs.

Par la suite, le Sous-Préfet s'est rendu sur le terrain avec le Maire, à la rencontre des militaires de l'opération Sentinelle qui étaient associés aux patrouilles de la Gendarmerie et de la Police. Les vacanciers comme les Agathois ont pu les voir arpenter, vêtus de gilets pare-balles, la station, que ce soit au niveau du Centre-Port comme des plages, mais pas seulement. Ils ont pu aussi les croiser en Cœur de Ville, lors des grands événements, comme les concerts de la scène estivale, mais aussi le Trophée du Languedoc.

Au final, un dispositif qui s'est avéré efficace et a démontré, une fois de plus, la bonne entente des forces de sécurité, qu'elles soient nationales, municipales ou militaires puisque toutes ont travaillé en étroite collaboration, afin de garantir une sécurité des plus efficaces à tous nos visiteurs, comme aux habitants.



Ci-dessus et ci-dessous, visite du dispositif de sécurisation de la scène estivale



Des forces de sécurité mobilisées

Suite aux attentats tragiques de Nice, la Municipalité d'Agde a mis immédiatement en place un dispositif afin de sécuriser les abords de la scène flottante et permettre au public d'assister aux concerts en toute tranquillité. A J-5 du show de Marina Kaye, le Maire Gilles D'Ettore et son Adjoint à la Sécurité, Jérôme Bonnafoux, ont réuni les forces de sécurité afin d'élaborer un plan d'actions, avant de se rendre sur place, le soir même de ce premier rendez-vous de la scène estivale.

Outre une interdiction de stationner sur le quai du Commandant Réveille de 17h00 à 2h00 du matin, un filtrage pour les accès pédestres au site, avec possibilité de contrôle des sacs, a été mis en place au niveau de l'avenue Raymond Pitet, de l'avenue Victor Hugo, du quai Commandant Réveille ainsi que sur le pont des Maréchaux. Le pont a d'ailleurs été, le soir des 6 concerts, totalement interdit à la circulation et fermé dans les deux sens, avec barriérage et ouvrages en béton. Toutefois, des itinéraires de délestage avaient été prévus et fléchés, afin de se rendre à la gare ainsi qu'à Bessan et Vias.



Brigade des plages

LA DERNIÈRE NÉE DE LA POLICE MUNICIPALE POUR UNE SURVEILLANCE ACCRUE DU LITTORAL

Les évènements tragiques du 13 novembre 2015 ont changé la donne en ce qui concerne la surveillance des plages. La baisse des effectifs en CRS habituellement accordés à la Ville - ces derniers ayant été déployés sur l'Euro et le Tour de France - a obligé la Municipalité à pallier au déficit pour la saison estivale. Ainsi, une "brigade des plages" a vu le jour au sein de la Police Municipale. Son action principale a été de veiller au respect des arrêtés du Maire, notamment en ce qui concerne la divagation et la présence de chiens, mais aussi s'agissant des colporteurs ou encore des incivilités et des actes pour lesquels la Police Municipale peut faire appel à la Police Nationale. Les rondes se sont faites par équipe de deux agents et aléatoirement sur les plages, permettant d'en assurer une surveillance constante.

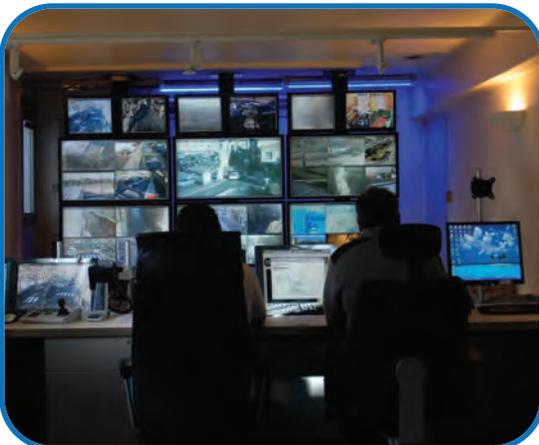
Les nouvelles acquisitions

VIDÉOSURVEILLANCE RENFORCEMENT EN 2016 !

Le Centre Supérieur Urbain, qui gère les caméras de surveillance de la ville poursuit sa refonte des systèmes, notamment par l'acquisition de nouveaux matériels.

Ce sont ainsi 6 nouvelles caméras qui vont être installées au cours de cette année 2016. Ces dernières, de haute définition, permettront de voir des détails d'une infinie précision, tout en respectant les espaces privés, comme cela est prévu dans le cadre de la Loi.

Par ailleurs, le service s'est également doté d'un nouveau logiciel lisant les images et permettant ainsi la mise en route d'alertes en cas d'analyse de situations suspectes sur le domaine public. Ce sont, bien entendu, les opérateurs du CSU qui, au final, déclenchent les alertes en cas de nécessité.



Les agents de contrôle du Village Naturiste diplômés



//////////////////// Au cours du premier trimestre 2016, les agents de contrôle de la barrière du Village Naturiste ont bénéficié d'une formation professionnelle complète, leur permettant d'appréhender leurs missions en parfaite sécurité pour eux-mêmes comme pour les tiers. Cet enseignement, qui leur a été dispensé par Américo Da Silva, Coordinateur Sécurité de la Ville, leur a permis d'apprendre, dans le cadre légal de leurs interventions (comme par exemple celle d'assurer le contrôle efficace des personnes et des véhicules), à faire face à des comportements ou à des réactions agressives, mais aussi de connaître les services de sécurité existants sur le territoire d'Agde afin de travailler en bonne collaboration.

Des techniques que les agents ont pu très vite mettre en pratique sur le terrain.

Le 5 avril dernier, ils ont officiellement reçu leur diplôme des mains du Maire d'Agde Gilles D'Ettore et de Luc Larose, Directeur de la Police Municipale, en présence de Jean Vila, Président de l'Union des Professionnels du Tourisme Naturiste et de David Masella, Responsable du service.

L'occasion pour le Maire de rappeler "l'importance de la sécurité pour une station touristique comme Le Cap d'Agde, sécurité qui est devenue aujourd'hui l'un des principaux critères des voyageurs dans le choix de leur destination".

////////////////////



Un quad POUR LA BRIGADE ENVIRONNEMENT

S'il est un service qui est sur tous les terrains, c'est bien la Brigade Environnement. Cette dernière, composée de deux agents et de deux gardes champêtres, surveille les espaces naturels de la commune. Nombre d'entre eux étant classés, notamment Natura 2000, cela suppose donc qu'ils aient accès à des terrains peu propices aux véhicules habituels : marécages, forêts, champs, plages et autres monts. Parfois, il n'y a même pas de route d'accès. Pour aider la Brigade dans ses missions de surveillance, ses agents ont été dotés d'un quad, un engin 4x4 tout terrain léger.



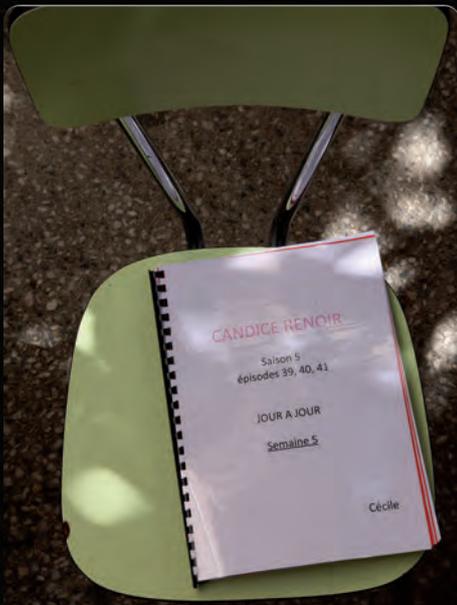
Nouvelle enquête pour **le commandant Candice Renoir** en terre agathoise

Candice Renoir*... vous vous souvenez ? Le Centre Aquatique de l'Archipel avait accueilli au mois de décembre 2015 l'équipe de tournage pour quelques scènes. Hasard du calendrier, alors que l'épisode concerné était diffusé vendredi 20 mai dernier, l'équipe de Candice Renoir était à nouveau présente sur les terres agathoises trois jours après pour une nouvelle enquête ! Cette fois, l'intrigue tourne autour de la mort d'un jeune gitan et c'est avec le concours de nombreux habitants du Cœur de Ville que plusieurs scènes y ont été réalisées. Pour choisir les figurants, un casting avait été organisé au mois d'avril à la salle Jeunesse.

Lundi 23 et mardi 24 mai, les rues et ruelles du Cœur de Ville sont donc devenues le décor d'un nouvel épisode de la future saison 5, laquelle sera diffusée en 2017.

Durant deux jours, ce sont plus de vingt figurants et une soixantaine de techniciens qui ont pris place sur le plateau. C'est sous la houlette de Sylvie Aymes, la réalisatrice de cet épisode, que l'ensemble des comédiens dont Cécile Bois, alias Candice Renoir, a pris plaisir à tourner les différentes scènes au sein de ces décors authentiques. Nombreux sont d'ailleurs ceux qui, au sein de l'équipe, ont découvert Agde et sont tombés littéralement sous le charme de son riche patrimoine. Bien que la série soit principalement tournée à Sète (et pour cause, la production s'est installée là-bas), l'un des scénaristes, Marc Kressmann, a déjà repéré plusieurs lieux pour les prochaines intrigues. Quelques indices nous laissent donc penser que Candice Renoir reviendra très prochainement à Agde pour y résoudre de nouvelles enquêtes. Affaire à suivre...

*** La série policière "Candice Renoir" est diffusée sur France 2. Son héroïne, incarnée par Cécile Bois, est un commandant de police qui reprend du service après presque dix ans de mise en disponibilité. Diffusée dans de nombreux pays, la série réunit aujourd'hui en moyenne 5 millions de téléspectateurs.**





Retour sur la 13^{ème} édition du Festival

“Les Hérault du Cinéma et de la Télé”

Pour sa 13^{ème} édition, le Festival du Cinéma et de la Télé a été marqué par l'hommage rendu à Robert Hossein, un monstre sacré du cinéma français, mais aussi et surtout un homme avec un grand H, généreux, sincère et émouvant. Si émouvant, qu'après avoir été accueilli par une véritable standing ovation dans la salle Georges Lautner du Palais des Congrès, standing ovation qui s'est prolongée durant plusieurs minutes, il a, par ses paroles, ému aux larmes l'ensemble des 600 spectateurs et artistes présents.

De l'émotion donc, durant ce festival, mais aussi de nombreux moments conviviaux durant lesquels le public a pu rencontrer les différentes personnalités présentes, avec en point d'orgue, la désormais traditionnelle montée des marches précédant chaque soirée. Cette année, étaient entre autres présents Bernard Yerlès, Cécile de Ménibus, Patrick Bosso, Vincent Desagnat, Philippe Caroit, Alexandra Vandernoot, Roméo Sarfati, Géraldine Lapalus, Georges Beller, Sandrine Alexi, Avy Marciano, Rebecca Hampton, Alexandre Thibault, Alix Bénézech... en tout près d'une centaine d'artistes.

Du côté des animations, les invités ont pu découvrir le Fort de Brescou, pour lequel la Ville a lancé une souscription publique, accompagnés par Daniel Prévost, devenu le Parrain de cette opération visant à la restauration et à la valorisation de l'édifice. Le vendredi matin sur l'Esplanade Pierre Racine, Véronique de Villèle, du célèbre duo “Véronique et Davina” a donné un cours de Gym Tonic en plein air devant plus d'une centaine de personnes, toutes ravies d'y participer et ce, malgré un soleil de plomb.

La Fête du Pointu, au Grau d'Agde, est devenue un événement incontournable auquel les comédiens aiment se rendre pour y déguster différentes recettes autour de ce coquillage. C'est aussi l'occasion de rencontrer leurs fans, de faire des dédicaces et de prendre la pause le temps d'une photo. Enfin, le

Candice Patou aux côtés de Robert Hossein et de Jean-Pierre Mocky, deux monstres sacrés du cinéma français



dimanche matin, ils ont disputé le trophée de pétanque Ticky Holgado, qui ne cesse de voir le nombre d'équipes croître chaque année. Du côté des projections, celles-ci ont eu lieu en présence des équipes des films, comme "Adopte un veuf" qui a fait l'ouverture du Festival et que François et Vincent Desagnat sont venus présenter, ou encore "Le cabanon rose" de Jean-Pierre Mocky qui était pour l'occasion entouré de ses acteurs, sans oublier "Les Ogres" de Léa Fehner.

La clôture du Festival a révélé le palmarès du "Top des Courts" qui, de l'avis du Jury, présidé, cette année par Grâce de Capitani, était de haut niveau, avec des films ayant une vraie qualité en termes de mise en scène comme d'idées, et interprétés par des comédiens talentueux.

Cette 13^{ème} édition restera donc, de par tous ces moments forts, longtemps gravée dans les mémoires et dans l'histoire du Festival.

- 1• La divine Cécile De Ménibus ©J. Bénaroché
- 2• Bernard Yriès venu présenter en avant-première la nouvelle série de la rentrée "La Vengeance aux yeux clairs"
- 3• Noémie Merlant, une actrice pétillante
- 4• La belle Alexandra Vandernoot prenant la pose sur un paddle au Grau d'Agde
- 5• Robert Hossein a reçu un Éphèbe d'honneur pour l'ensemble de sa carrière

Des projections attendues,
qui ont fait salle comble chaque soir
dans la salle Georges Lautner
du Palais des Congrès



6

6 • Les comédiens Audrey Garcia et Vincent Desagnat



7

7 • La jeune garde du cinéma français et du petit écran, Alexandre Thibault, Amir Elkacem et Roby Schinasi



L'humoriste
Patrick Bosso



8

8 • Sandrine Alexi, imitatrice et l'une des voix des "Guignols de l'info"



9

9 • Philippe Risoli devant son public n'a rien perdu de ses talents d'animateur

Yvonne Keller, Adjointe à la Culture, et Gaby Ruiz, Conseiller Municipal en charge des Festivités et Animations, ont salué le travail de l'Agathois Yacine Sersar pour son film "J'vous prévien, c'est pas gai"



Le réalisateur François Desagnat et son frère Vincent, présents pour la projection de leur film "Adopte un veuf" ©Noël Carrier



10• L'inénarrable Daniel Prévost et sa compagne Françoise
11• La comédienne Oa'r Pali entourée de Christophe Héraut et David Ban qui incarnent respectivement le Cardinal de Richelieu et Porthos dans la comédie musicale "Les 3 Mousquetaires", actuellement au Palais des Sports de Paris
12• Les beaux yeux de la télé, le comédien Philippe Caroit

13• Les comédiens de "Plus Belle La Vie", Bryan Trésor (Baptiste) et Éléonore Sarrazin (Sabrina) en séance de dédicaces sur l'Esplanade Pierre Racine au Cap d'Agde
14• Le réalisateur Jean-Pierre Mocky, un fidèle du Festival





Autour de Grâce de Capitani, Présidente du Jury 2016, Antoine Cœsens, Olivier Mégaton, Jean-Christophe Bouvet, Hervé Jouval et Alexandre Thibault



Palmarès 2016 "TOP DES COURTS"

- Grand Prix du jury : "Le dernier coup" de Christophe Garnier
- Prix spécial du jury : "Le Plombier" de Xavier Seron et Meryl Fortunat-Rossi
- Prix d'interprétation féminin : Catherine Salée dans "Le Plombier"
- Prix d'interprétation masculin : Tom Audenaert dans "Le Plombier"
- Mention Spéciale : "À bras le corps" de Manon Gaurin



16



17



15



18

- 15• Sophie Mounicot, à l'affiche de "Camping 3", et le comédien Jean-Claude Bouvet
- 16• Léa Fehner, réalisatrice du long métrage "Les Ogres"
- 17• La comédienne Nathalie Mann
- 18• Roméo Sarfati ("Une Famille Formidable") et Géraldine Lapalus ("Camping Paradis"), deux acteurs plébiscités par les fans du petit écran
- 19• Dégustation de Pointus pour Henri Guybet
- 20• Michel La Rosa et sa grande amie Véronique de Villèle
- 21• Le talentueux Daniel Mesguich et la comédienne Sterenn Guirriec



19

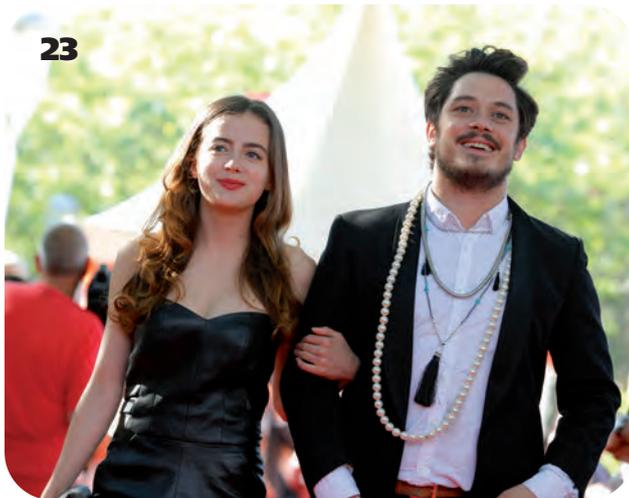


20



21

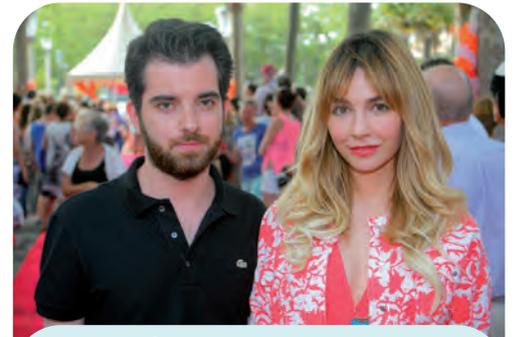
Grâce de Capitani, Henri Guybet, Michel La Rosa et Laurent Biras, une partie de l'équipe du film "Le cabanon rose" de Jean-Pierre Mocky



- 22**• Le comédien Jonas Dinal et le réalisateur Thomas Gilou
- 23**• Tapis rouge pour Lou Gala prochainement à l'affiche du long métrage "Tamara" (en salle le 26 octobre prochain) et le comédien Aurélien Wiik à voir dans "La vengeance aux yeux clairs" sur TF1
- 24**• La réalisatrice Léa Fehner, ici en compagnie des autres invités de la soirée, a présenté, le samedi, son film "Les Ogres" dans lequel joue l'actrice césarisée Adèle Haenel
- 25**• Les belles comédiennes Anna Sherbinina et Gabrielle Lazure
- 26**• La comédienne Brigitte Chamarande aux bras de Rufus
- 27**• Georges Beller et son épouse la comédienne Michèle Kern



La pièce de théâtre "Pas folles les guêpes" avec Danièle Evenou, Brigitte Chamarande, Sonia Dubois, Olivier Benard, Michèle Kern et Véronique Demonge a été présentée le lundi 27 juin au soir devant un public nombreux



Le réalisateur Nicolas Vert, venu présenter son film "Les Vilains" ici avec la comédienne Alix Bénézech, à l'affiche de "Camping 3"

Les comédiennes Caroline Jurczak et Anne Richard aux côtés de Tex, un "amour" d'animateur



Le comédien Bernard Menez



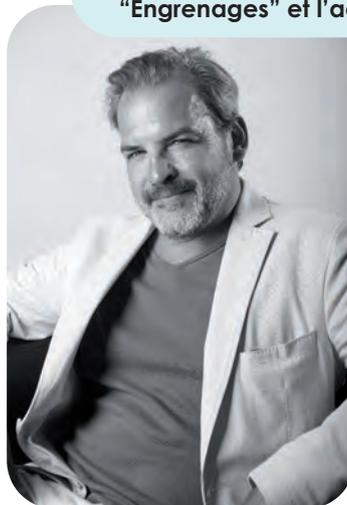
La célèbre Véronique de Villèle du duo "Véronique et Davina" a donné un cours de Gym Tonic en plein air sur l'Esplanade Pierre Racine au Cap d'Agde pour le plus grand plaisir des personnes venues y assister



Les Vainqueurs du Trophée de pétanque "Ticky Holgado"



Visite du Fort de Brescou pour les invités du Festival qui ont été émerveillés par le lieu et son histoire



Stéphane Zidi, compositeur de nombreuses musiques de film dont celles de la série "Engrenages" et l'acteur Patrick Catalifo



Pose devant le photocall du Festival pour une partie des comédiens de "Plus Belle La Vie" : Ayy Marciano, Bryan Trésor, Renaud Roussel, Eléonore Sarrazin et Rebecca Hampton



Vin sur vin

pour la 7^{ème} édition de Vinocap !

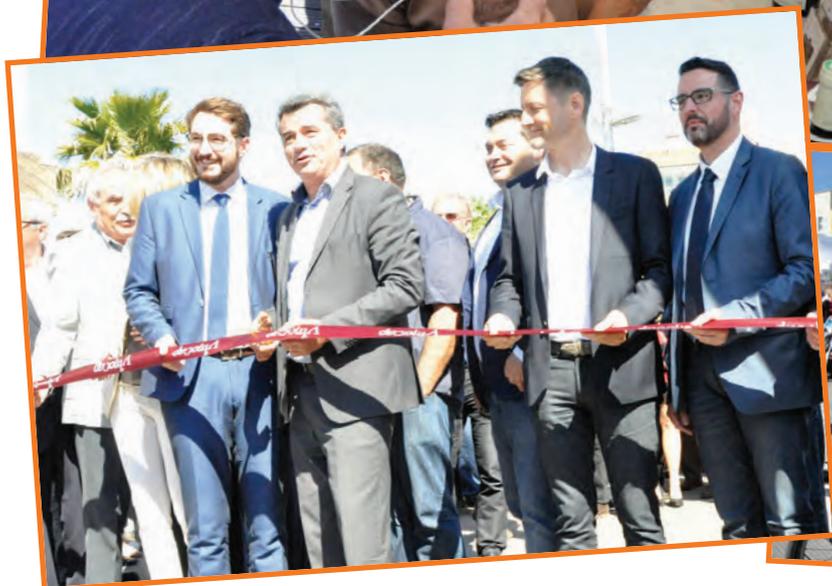
////////////////////
 Du soleil, du vin,
 de la musique,
 des dégustations,
 de la danse...
 tous les ingrédients
 étaient réunis
 en ce premier
 week-end de mai
 pour faire
 de la 7^{ème} édition
 de Vinocap
 une réussite !
 Retour sur l'événement
 en attendant
 la 8^{ème} édition prévue
 du 25 au 27 mai 2017



Pricipalement venus des plus prestigieux vignobles du Languedoc-Roussillon, près d'une centaine de producteurs étaient présents du 5 au 8 mai sur les quais du Centre-Port pour la 7^{ème} édition du plus grand salon œnologique à ciel ouvert du Sud de la France.

Cet événement, chapeauté par la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (CAHM), associe la Route des Vignerons et des Pêcheurs, l'Association des Commerçants du Centre-Port (ADEC), l'Office de Tourisme du Cap d'Agde et la Ville d'Agde, partenaires historiques de ce rendez-vous désormais incontournable.

De mémoire d'organisateur, il n'y a jamais eu autant de monde que jeudi 5 mai, jour d'ouverture de la manifestation ! La fréquentation sur les quais était comparable à une journée d'août et il a fallu jouer des coudes pour voir Gilles D'Ettore, Maire d'Agde et Président de la CAHM, procéder officiellement au couper de ruban aux côtés de Pierre Quinéro, Président de la Route des Vignerons et des Pêcheurs, de Sébastien Frey, Premier Adjoint et Conseiller Départemental ainsi que d'un grand nombre des 19 Maires de la CAHM. Les élus ont ensuite entamé le marathon des stands, au son des fifres et des tambours des Amis du Poulain de Pézenas, une visite à laquelle s'est joint le Maire de Sète et Sénateur de l'Hérault François Comminhes.



Le salon en quelques chiffres

- **50 000** visiteurs
- **8 764 verres** vendus soit **+16 %** en 2016
 - **3 763** verres vendus le jeudi soit **1 500** de plus qu'en 2015

C'est armés d'un pass dégustation et d'un verre sérigraphié au nom de Vinocap que les amateurs ont pu arpenter trois jours durant les quais à la recherche de nouvelles saveurs. Vêtus d'un tablier estampillé aux couleurs de la manifestation, les producteurs ont proposé aux quelque 50 000 visiteurs leurs meilleures cuvées.

Trois jours ponctués d'animations et de rendez-vous comme les vendanges à l'ancienne proposées par l'association "Agde Belle Époque" ou bien encore la grande dégustation de tielles confectionnées par "la Confrérie des Mille et une Pâtes" et les danses folkloriques de la Treille et du Chevalet présentées par l'association "Garrigae".

Ce patrimoine riche et varié de notre terroir était également représenté par de nombreuses confréries : la Clairette d'Adissan, mais aussi la Croustade et le Rosé de Bessan, les Pointus du Grau d'Agde, les Amis de Marcellan, les Bécos Figos de Néziguan-L'Evêque, et celle du Picpoul de Pinet.

Bref, une 7^{ème} édition aux allures de cuvée d'exception !

“LES VIGNERONS SONT DEVENUS PLEINEMENT ACTEURS DU TOURISME”

“

Les vignerons sont aujourd'hui devenus pleinement acteurs du tourisme au Cap d'Agde, l'une des plus belles vitrines qui soit.

Je suis ravi d'associer ce terroir, cette tradition de notre territoire, à ce qu'il y a de plus beau sur notre station balnéaire, car le vin, c'est notre histoire, c'est l'histoire du Languedoc, c'est l'histoire du plus grand terroir au monde du vin.

Au cœur de cette manifestation, il y a les vignerons de toutes les communes de notre Agglomération que je veux aujourd'hui célébrer tout comme les confréries présentes. Je veux vous dire combien nous sommes attachés à ces traditions, à ces valeurs qui font la singularité mais aussi le caractère de notre territoire. Le vin, c'est le fruit du travail des hommes qui, en même temps, cultivent nos paysages et nos traditions. Le vin, c'est aussi la convivialité, la joie, le partage. Le vin, c'est également ce qui caractérise notre pays, la France, à l'export, et comme vous le dites monsieur le Président, cette Route des Vignerons et des Pêcheurs ne s'arrête pas là, puisqu'elle est présente au salon de Düsseldorf mais aussi au-delà, dans l'Europe entière pour exporter ce savoir-faire et les saveurs de notre Languedoc.

Cette année, à l'occasion de ce grand moment que représente pour nous Vinocap, nous allons immerger des bouteilles en mer afin de voir l'année prochaine quel sera le résultat gustatif.

Vinocap, c'est enfin la solidarité, avec la remise d'un chèque de 1 000 euros à la Croix-Rouge.

Pour finir, je voudrais rendre hommage à un Maire et vigneron qui nous a quittés il y a peu, le Maire de Montblanc, Richard Nouguier, un Maire qui était passionné de vigne et de vin. C'était un grand ami, un grand serviteur de la République et des valeurs de la France, et je tenais à lui rendre ici publiquement hommage.

”

GILLES D'ETTORE
MAIRE D'AGDE,
PRÉSIDENT DE L'AGGLOMÉRATION
HÉRAULT MÉDITERRANÉE





Vinocap solidaire...

Vinocap, c'est aussi la générosité ! C'est pourquoi, au cours de l'inauguration officielle, jeudi 5 mai, un chèque de mille euros a été remis à la Croix-Rouge d'Agde par Gilles D'Ettore, en sa qualité de Président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, et Pierre Quinéro, Président de la Route des Vignerons et des Pêcheurs.

Une générosité qui est allée droit au cœur de Jacqueline Barrière, Présidente de la Croix-Rouge d'Agde et qui s'inscrit totalement dans l'esprit de partage de Vinocap.

focus

LES CAVES RICHEMER S'ASSOCIENT À LA SAUVEGARDE DE BRESCOU !

Dans le cadre de la campagne de mécénat lancée par la Ville d'Agde pour la sauvegarde du Fort de Brescou, les caves Richemer ont décidé de profiter du salon pour habiller leurs bouteilles de collerettes promouvant la souscription.

Un slogan et un QR Code invitent ainsi le public à aller sur le site officiel de la Fondation du Patrimoine du Languedoc-Roussillon pour faire un don !

FAIRE UN DON POUR BRESCOU

• **par courrier :**
paiement par chèque libellé à l'ordre de "Fondation du patrimoine - Fort de Brescou"

Le reçu fiscal sera établi à l'attention de l'émetteur et envoyé à l'adresse figurant sur le chèque

OU paiement en espèces : en complétant vos coordonnées sur le bulletin de souscription (afin de recevoir votre reçu)

• **par internet :**
depuis le site sécurisé de la fondation, www.fondation-patrimoine.org/42956



Ils ont rejoint Vinocap...

Sans eux, Vinocap n'existerait pas ! Véritable ciment de ce rendez-vous, les exposants ont été nombreux à venir poser leurs bouteilles sur les quais du Centre-Port, pour présenter le fruit de leur récolte. Entre convivialité et bonne humeur, ils ont pris beaucoup de plaisir, durant trois jours, à partager leur amour du vin, tout en ravissant les papilles des visiteurs. Rencontre avec quatre petits nouveaux...



< **DOMAINE IN VINHYS** La vie, ici, aujourd'hui...

Christophe et Sonia sont originaires du cru et c'est en binôme qu'ils se sont lancés, voilà 2 ans, dans l'aventure en créant ce domaine. Situé à Florensac, le vignoble de quatre hectares se développe sur des sols de type argilo-calcaire qui côtoient l'étang de Thau.

C'est un trio qui est proposé pour ce premier millésime afin de profiter de l'instant présent, philosophie d'**In Vinhys** qui se transmet au travers du nom de ces cuvées.

"La vie" pour le rouge, sens et profondeur...

"Ici" pour le blanc, identité et terroir...

"Aujourd'hui" pour le rosé, plaisir éphémère...



DOMAINE CLAUDINE VIGNE Créatrice d'émotions >

C'est son père qui a transmis à Claudine la passion du travail de la vigne et du vin. En 2007, elle produit sur les terres familiales sa première cuvée.

Située sur les côtes du Rhône, le terroir le plus au sud de l'appellation, Claudine cultive, sur la commune de Montfrin, des vins racés et atypiques, sur des galets roulés et un sol argilo-calcaire. Uniquement trois cuvées sont disponibles dans des établissements comme "La palme d'or-Grand Hyatt Martinez" à Cannes ou encore chez Michel Kayser au restaurant Alexandre.

Son objectif : suivre les raisins jusqu'à l'expression de leur potentiel optimum avec une conduite dans le respect de la nature.



VIGNOBLES PAGANELLI-ESTAGER Les cuvées de prestige

Marseille, Paris, Belfort... Marie-France Paganelli-Estager est une adepte des salons et a répondu présente lorsqu'un confrère lui a proposé de participer à Vinocap. L'occasion pour elle de découvrir la station.

Cette histoire de famille qui remonte à 1848 nous mène dans la région Aquitaine, plus précisément à Pomerol et à Saint-Émilion. Véritable musée à ciel ouvert, Marie-France attire les grands amateurs de vin sur un site viticole inscrit au Patrimoine mondial de l'Humanité, au titre de paysage culturel.

Cheval Blanc, Pétrus, l'Évangile et Gazin sont les voisins de ces deux domaines d'exception.

Attention !
L'abus d'alcool est dangereux pour la santé !
À consommer avec modération...



DOMAINE H. DEPAUX ET FILS Producteur de Champagne

Propriétaire d'une résidence secondaire, Corinne mêle plaisir et travail en venant sur le salon de Vinocap.

Une histoire de famille également pour ce domaine de six hectares depuis 1950. Récoltants manipulateurs de champagnes dans la Vallée de la Marne, la famille prend en charge toutes les étapes de la production des vins, dans le plus grand respect des règles de l'art.

Champagne rosé, demi-sec, brut, chaque cuvée est produite à partir de différents assemblages de cépages qui répondent parfaitement aux goûts et aux envies de chacun.





“L’environnement connecté” a fait son salon

Plus de 2 000
visiteurs
au rendez-vous de
cette 1^{ère} édition

du 29 avril au 1^{er} mai, le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville d'Agde a proposé, au Moulin des Evêques, le premier salon de l'environnement connecté. Un enjeu aujourd'hui économique mais aussi social, puisqu'il touche au confort de vie et à l'autonomie, et qui concerne non seulement les seniors et personnes en situation d'handicap, mais aussi toutes celles et tous ceux qui souhaitent se faciliter la vie au quotidien. Progrès de la médecine, adaptation de l'habitat, accroissement de la mobilité, meilleurs systèmes d'information et de communication, autant de domaines et d'innovations qui ont été évoqués et présentés par plus de 20 exposants, tout au long du week-end, après une demi-journée réservée aux professionnels autour de rencontres et de conférences.

Du petit robot Milo développé par la société RobCare Lab (et destiné aux enfants autistes comme aux malades d'Alzheimer), en passant par le phoque Paro (un robot socio-pédagogique utilisé en atelier d'animation et en thérapie individuelle pour les malades atteints de troubles du comportement et de la communication), sans oublier le premier appareil électrique capable de permettre aux malades de

Parkinson de remarquer présenté par Resilient Innovation, ce salon a donné un bel aperçu des progrès fulgurants réalisés dans le domaine de la domotique. Sur le parvis du Moulin des Evêques, les constructeurs automobiles BMW et Citroën ont quant à eux fait apprécier des véhicules hybrides et électriques, tandis que l'association des Kamikazes Agathois est venue réaliser des démonstrations de drones.

Le couper le ruban a eu lieu le 29 avril à 14h00, avant que les élus, le Maire Gilles D'Ettore et son Adjointe à l'Action Sociale et Vice-Présidente du CCAS, Carole Raynaud en tête, ne visitent les stands. La journée s'est achevée à l'Îlot Molière par une



Le Maire Gilles D'Ettore est venu couper le ruban vendredi 29 avril, en compagnie de Gabrielle Henry, Vice-présidente du Conseil Départemental déléguée à la solidarité et au handicap, de Sébastien Frey, Premier Adjoint et Conseiller Départemental, de Carole Raynaud, Adjointe en charge de l'Action Sociale, de Brigitte Martinez, Conseillère Municipale déléguée à l'Âge d'Or, de nombreux élus agathois et du Maire de Vias, Jordan Dartier



De nombreux Agathois et professionnels sont venus participer à l'événement

série de conférences à destination des professionnels. Le week-end a permis ensuite à quelque 2 000 personnes de découvrir les dernières innovations, tester la dernière génération de véhicules et assister à diverses démonstrations. Un beau résultat dont s'est félicitée, le dimanche en fin d'après-midi, Carole Raynaud, avant que n'ait lieu le tirage au sort des "pass" offerts par le Centre Aquatique "La Cité de l'Eau" (qui ont fait quatre heureuses) mais surtout du drone offert par l'association des

Gilles D'Ettore Maire d'Agde, Président du CCAS VIVRE AU MIEUX ET LE PLUS LONGTEMPS POSSIBLE À SON DOMICILE

Commerçants du Cœur de Ville et qui a été remporté par le petit Guilhem, lequel a fait bien des envieux...

"Je voudrais remercier toutes les équipes qui ont travaillé sur ce 1^{er} salon de l'environnement connecté. Le Moulin des Evêques est un lieu pertinent pour accueillir ce type d'événement qui va vous permettre d'échanger et de vous sensibiliser à toutes les possibilités qui existent aujourd'hui pour se connecter au mieux à son environnement immédiat et ainsi, vivre chez soi le plus longtemps possible.

Il s'agit là d'une mission qui nous tient particulièrement à cœur en tant qu'élus, puisque c'est de cohésion sociale dont il est question. Et cela passe notamment par trouver des solutions afin de permettre à chacun de rester à son domicile le plus longtemps possible. De cohésion sociale, il a été aussi question cet été avec une autre innovation du CCAS, visant à rapprocher les seniors et les saisonniers, en proposant aux premiers d'accueillir les seconds à leur domicile. Une vingtaine d'Agathois ont décidé de se prêter au jeu afin d'offrir à ces travailleurs un meilleur accueil.

Aujourd'hui, ce premier salon dédié à la domotique va nous permettre de répondre à un enjeu pour Agde : l'allongement de la vie, qui est particulièrement sensible dans une cité comme la nôtre où il fait bon vivre, mais aussi comment continuer d'y vivre le mieux possible ensemble".

Ils étaient présents sur le salon...



INNO3MED **PARO, LE PHOQUE ÉMOTIONNEL INTERACTIF !**

Avec ses grands yeux expressifs et sa fourrure de peluche, Paro, le robot phoque interactif, distribué par la société Inno3Med en France, a été l'une des stars de ce premier Salon de l'Environnement Connecté !

Conçu au Japon, il a nécessité plus de 10 ans de recherche et développement, et plus de 80 sous-traitants ont travaillé sur le modèle. Son rôle ? Proposer une approche non-médicamenteuse aux personnes atteintes de troubles du comportement ou de la communication (comme Alzheimer et les troubles apparentés) séjournant dans des établissements de soins. À l'aide de sept moteurs, Paro est capable de bouger la tête, cligner des yeux, remuer la queue et actionner ses nageoires latérales. De plus, une douzaine de capteurs (toucher, positionnement, lumière, etc.) et trois microphones renvoient des informations sur l'interaction avec la personne à un algorithme spécifique. Plus concrètement, Paro adapte son comportement et son intonation en fonction du patient. Enfin, il possède une fourrure à fibres bactéricides, empêchant toute contamination, et ses systèmes électroniques utilisent un blindage afin de ne pas interférer avec les pace maker.

Sa présence dans les établissements de soin incite au contact, verbal et tactile, ainsi qu'à l'expression et aux transferts de sentiments. Il permet également de rassurer et de calmer l'angoisse du patient. Paro peut communiquer des émotions telles que la joie, la surprise ou le mécontentement, afin de stimuler les malades. Tout cela, dans un physique de 2,5 kg et 57 cm !

Aujourd'hui, on dénombre 60 établissements en France qui possèdent leur propre exemplaire du phoque Paro, lequel fait partie intégrante des nouvelles approches non-médicamenteuses.



RESILIENT INNOVATION **DEUX PRODUITS NOVATEURS**

Sur son stand, Resilient Innovation présentait deux produits similaires mais pour des usages différents. Le premier s'adressait au grand public, tandis que le second est un dispositif médical pour les personnes atteintes de la maladie de Parkinson. "Le concept, c'est un appareil électrique qui permet d'améliorer les performances de marche du patient. Ce dispositif stimule le cerveau à l'aide d'un son sur des zones bien déterminées, là où se situent les informations relatives au rythme et au mouvement, explique Jordan Miron. Ce dispositif se compose d'un appareil auditif sous forme d'oreillette, connecté à un boîtier attaché à la ceinture grâce à la technologie Bluetooth. Pour ce qui est de la recharge, elle se fait grâce à un système à induction". Une création "fruit d'un travail de recherche et développement réalisé avec l'aide de patients, kinés et neurologues".

Grâce à lui, les personnes âgées atteintes de cette maladie et qui ont des difficultés pour marcher peuvent accélérer leur rythme et leur performance de marche et ainsi conserver une activité physique.

À noter que le produit, destiné aux malades de Parkinson, est encore en cours de recherche et développement, mais a déjà reçu l'un des quatre Prix régionaux du concours EDF Pulse, le 21 janvier 2016.



RoboCARE LAB

La start-up RoboCARE Lab, opérateur de service dans la robotique, avait fait le déplacement depuis Toulouse afin de présenter deux produits innovants qui ont attiré l'attention du public.

PRÉSENCE+ AUTISME

La véritable star du salon, c'est lui ! Milo, le petit robot humanoïde spécialement conçu pour les enfants autistes. "Milo interagit en utilisant les expressions du visage, le mouvement de ses bras et sa voix. Son rôle est d'aider les enfants autistes à pratiquer, développer et renforcer leurs capacités à communiquer ainsi que leurs habilités sociales. En communiquant avec Milo, les enfants apprennent à mieux accorder leurs émotions, à exprimer de l'empathie et à agir de façon plus adaptée".

Présence+Autisme a été pensé pour être facilement intégré aux séances de travail traditionnel des professionnels. Simple d'utilisation, ce petit robot et ses quelque 120 programmes se pilote via des tablettes numériques, une pour l'enfant, une pour l'encadrant, et ne nécessite pas de connaissance en informatique. Quant aux différents exercices, ils peuvent être rejoués à l'infini.

RoboCARE Lab est l'importateur exclusif de ce produit en France, qui a déjà conquis plus de 200 centres spécialisés pour les enfants autistes aux États-Unis.

PRÉSENCE+ VISITEUR

Pouvoir rendre visite à distance aux résidents d'un établissement, c'est désormais possible grâce à Présence+ Visiteur. Ce dispositif est un service de téléprésence à l'aide d'un appareil dirigé depuis son domicile grâce à un ordinateur ou une tablette.

Ce robot de téléprésence suit le principe des webcams, c'est-à-dire que les deux personnes peuvent se voir. L'utilisateur qui contrôle le robot depuis chez lui peut le diriger à loisir, suivre le résident et ainsi discuter avec lui.

Dans les établissements qui possèdent un modèle, le processus est simple. Il suffit de créer un compte sur www.presenceplusvisiteur.com, de réserver le robot pour un jour et une heure précise. Le jour J, en ouvrant l'application de pilotage, l'utilisateur prend la main sur le robot et peut le guider à travers l'établissement et ainsi communiquer avec un proche. Présence+ Visiteur sert de gardien du lien familial, essentiel et parfois difficile à maintenir du fait de la distance, et ainsi assure un rôle social et intergénérationnel.

Le salon en quelques chiffres

- **2 jours et demi** d'ouverture
- **2 000** visiteurs
- **+ 20** exposants
- **8 conférences** proposées aux professionnels

Carole Raynaud Adjointe déléguée à l'Action Sociale Vice-Présidente du CCAS

"La mission du CCAS est d'intervenir tout au long de la vie, de la petite enfance à l'âge d'or, et de faire en sorte que les étapes les plus importantes se passent le mieux possible.

Mon souhait est de permettre à chacun de vivre le plus longtemps et en bonne santé et ce salon a été imaginé dans cette optique".



187 apprentis cuisiniers ont participé à l'édition 2016



Une façon ludique et pédagogique de faire découvrir et apprécier les légumes aux enfants... et de leur faire comprendre l'importance de bien manger pour bien grandir...



"Imagine ta soupe", c'est un rendez-vous proposé dans le cadre du programme "Vivons en Forme" et orchestré, sur Agde, par l'Espace Jeune Agathois, en lien avec les bénévoles du service Âge d'Or et des EHPAD Dr Antoine et Villa Clémentia, qui ont, cette année encore, dirigé la préparation des recettes.

L'objectif est de faire mieux connaître et apprécier les légumes aux enfants par le biais d'une découverte culinaire. Pour cette session 2016, nos mirlitons en herbe se sont succédé, durant deux jours, les 15 et 16 mars, en salle des Fêtes, pour y concocter en compagnie de leurs aînés et sous l'œil attentif de leurs enseignants, des soupes toutes plus originales les unes que les autres.

Afin de stimuler tout ce petit monde, un concours avait été organisé, et l'important étant de participer, toutes les classes ont gagné un prix (Premier prix, Prix de la présentation, Prix des ingrédients, Prix du meilleur titre, etc.) que leur ont remis

Martine Vibarel-Carreau, Adjointe au Maire en charge de l'Éducation et Jean-Luc Chaillou, Conseiller Municipal délégué à la Jeunesse.

Durant le nécessaire temps de cuisson, pris en charge par les adultes, les écoliers ont participé à des ateliers sur la connaissance des légumes et la nutrition, organisés par les jeunes de l'Atelier Relais d'Agde.

À la fin, chacun a pu repartir avec un bol de la soupe qu'il avait créée et portant le doux nom de "Panier du Petit Chaperon Rouge", "Éclats de couleurs", "Crépuscule", "Sucrédélice", "soupe du loup Ki-Ri" ou encore "soupe du petit Poucet" et "velouté de vampires enflammés".

Au total, ce sont 187 enfants issus de l'ensemble des sept établissements primaires d'Agde, qui ont joué aux apprentis chefs le temps d'une journée. Les recettes, elles seront publiées dans un petit livret, permettant aux enfants de refaire à la maison les préparations ainsi réalisées.



Qu'est-ce qu'il y a dans la recette ?

- **Le panier du Petit Chaperon Rouge**
(CP - Albert Camus)

Champignons, pommes de terre, carottes, oignons, crème fraîche, kiri et colorant rouge pour la déco...

- **Éclats de couleurs**
(CE1- Anatole France)

Crème fraîche, pommes de terre, asperges, sel et poivre

- **Velouté de Citrouille**
(CP - Frédéric Bazille)

Citrouille, pois chiches, raisins blancs sans pépins, haddock fumé, crème fraîche, ail et pommes de terre

- **Soupe du crépuscule**
(CE1 et CE2 - Jules Verne)

Tomates, citrouille, courgettes, crème fraîche et piment doux. Pour la déco, thym et citrouille creusée

- **Soupe du Loup Ki-Ri**
(CP - Frédéric Bazille)

Poireaux, pommes de terre, boîte de petits pois et kiri. Pour la déco, colorant vert, persil et trois pommes vertes...

- **Velouté de Vampires Enflammés**
(CM1- Anatole France)

Courge, patate douce, kiri et curry, concentré de tomates, ciboulette, sel et persil, plus colorant rouge. Pour la déco, une grosse courge pour y mettre la soupe, des bonbons de vampires...

- **Soupe du petit Poucet**
(CP et CE1 - Jules Verne)

Pommes de terre, carottes, panais, châtaignes, bouillon de volaille, persil, céleri et croustons



Ci-contre et ci-dessus, les 2 classes de CP de Frédéric Bazille. Les premiers ont mis la citrouille en valeur tandis que les seconds se sont déguisés en "loups" pour présenter leur soupe verte du "Loup Ki-Ri"



Le 15 mars, ce sont les élèves d'Albert Camus qui ont décroché le "Prix de la Meilleure Saveur"

Sucrédélice (CP- Calendreta)

Patates douces, carottes, potimarrons, oignons, sucre en poudre pour la caramélisation des oignons, ail, persil pour la déco et crème fraîche



soupe Le Loup Ki-Ri

Temps de préparation : 15 minutes

Temps de cuisson : 35 minutes

Ingrédients (pour 4 personnes)

- 5 belles pommes de terre
- 4 poireaux
- 1 petite boîte de petits pois
- tablette de bouillon de poule
- 25 cl de crème fraîche liquide
- sel, poivre

Préparation

Lavez et coupez en petits morceaux tous les légumes.

Les mettre dans une cocotte avec le bouillon de poule puis recouvrir d'eau jusqu'à hauteur des légumes. Laissez cuire 25 min Mixez tout en incorporant la crème.

Ensuite, versez les petits pois. Salez, poivrez. Régalez vous !

Retrouvez prochainement toutes les recettes ainsi que des conseils diététiques pour "vivre en forme" dans le fascicule réalisé par la Ville d'Agde !



Jean-Luc Chaillou, Conseiller Municipal en charge de la Jeunesse, lors de la remise des prix. Ici, le 16 mars, les CP de Frédéric Bazille, recevant le "Prix de la Meilleure Saveur"



Martine Vibarel-Carreau, Adjointe à l'Éducation, a suivi de très près cette nouvelle édition et tenu à remercier l'ensemble des organisateurs ainsi, bien sûr, que tous les petits participants !

L'équipe de VIF "Vivons en Forme", toujours présente pour prodiguer de précieux conseils



Éclats de couleurs

Préparation

Lavez et coupez tous les légumes.
 Dans une cocotte, ajoutez tous les légumes et le bouillon de volaille.
 Recouvrez d'eau jusqu'à hauteur des légumes.
 Fermez la cocotte et laissez cuire 25 mn.
 Mixez la soupe, ajoutez la crème.
 Vérifiez l'assaisonnement (sel-poivre) et dégustez !

Ingrédients (pour 4 personnes)

- 500 g d'asperges
- 4 pommes de terre coupées en cubes
- 1 cube de bouillon de volaille
- 25 cl de crème fraîche
- sel, poivre du moulin
- croûtons de pain

Ils ont choisi Agde

Sandra, Bastian, M. Pierre, Valérie, Candy, Christiane, Larcen, Bambi... ils ont fait le choix d'ouvrir leur commerce ou d'en reprendre un sur Agde, preuve du dynamisme et de l'attractivité de notre territoire. Portrait de ces nouveaux commerçants...et hommage aux anciens qui ont pris une retraite bien méritée !

Les petits nouveaux...



Sandra et Bastian "L'Agathillaise"

19 rue Ernest Renan, Agde

Tél. 04 67 77 52 63

Ouvert du lundi au samedi, midi et soir,
et le dimanche sur réservation

"Mi-agathoise, mi-antillaise" peut-on lire sur la devanture du restaurant de Sandra et Bastian. Le nom "Agathillaise" était alors tout trouvé. "Je suis amoureuse de ma ville, et fière de mes origines martiniquaises, confie Sandra. Après des années à travailler dans la restauration, nous avons voulu monter notre propre affaire". Dans leur établissement, d'une vingtaine de couverts, on retrouve toute l'ambiance et les saveurs d'une vraie case créole. "La cuisine que nous proposons, je l'ai apprise dans ma famille, avec ma mère, ma grand-mère et ma tante. Nous servons des recettes typiques antillaises, dans une ambiance conviviale, dans l'esprit des grandes tablées familiales". Acras, boudin, colombo pour les plats traditionnels, "dombrés" pour une cuisine plus campagnarde, sans oublier les rhums arrangés, la carte fait la part belle aux saveurs ensoleillées. "Nos plats sont justes épicés comme il le faut, mais pas pimentés, aucune crainte à avoir pour les personnes sensibles" précise le couple. Pour couronner le tout, Bastian, animateur de formation, n'hésite pas à prendre le micro pour chanter durant le repas. "Nous proposons également nos plats à emporter, ainsi qu'une formule traiteur-animation, pour les événements en extérieur". Bastian et Sandra prévoient également une carte évolutive en fonction des saisons.

Valérie Campagnola "Alcane" >

42 rue Jean-Jacques Rousseau,
Agde

Tél. 06 30 83 47 93

alcane-artisancier@orange.fr

Facebook : AlcaneArt

Depuis mars 2015, Valérie Campagnola a ouvert sa boutique, "Alcane" rue Jean-Jacques Rousseau, où elle propose à la vente un art quelque peu méconnu. "Je suis artisan-cirier, c'est-à-dire créateur de bougies artisanales" nous explique celle qui a possédé "pendant six ans une boutique au Cap d'Agde, rue de la Hune, où j'ai vendu des bougies artisanales"



M. Pierre **Tapissier Matelassier**

36 rue Ernest Renan, Agde

Tél. 06 44 01 20 33

Ouvert du lundi au vendredi
de 9h30 à 12h00 et de 14h30 à 18h30
pierreletapissier@hotmail.com

“Dans la famille, nous sommes tapissiers-matelassiers de père en fils. C’est mon arrière-grand père qui a commencé, et son savoir-faire s’est transmis depuis, de génération en génération” nous explique M.Pierre.

Installé depuis le mois de décembre 2015 rue Ernest Renan, il l'avoue, “ce métier, c’est ma passion. C’est un métier d’art, qui demande de la minutie. Il faut prendre du plaisir pour réaliser de belles œuvres”. Des œuvres de confection ou de réfection, qui se déclinent sous forme de fauteuils, canapés, matelas, sommiers tapissiers à l’ancienne ou encore couvertures et édredons.

“Je m’adapte à la demande du client. Je fais des devis et des déplacements gratuits. J’ai à ma disposition plusieurs types de tissus, que je montre au client. Une fois son choix fait, je retourne à mon atelier pour répondre à sa demande”. M.Pierre travaille avec des marques très connues dans le monde des tapissiers-matelassiers, et son savoir-faire fait le reste. Et comme il est de tradition dans sa famille, son fils exerce également ce métier. Une qualité à l’ancienne qui n’est donc pas prêt de se perdre !



avant de prendre la direction du Cœur de Ville pour y imaginer une nouvelle aventure. Afin de fabriquer ses créations, Valérie Campagnola utilise différentes techniques. “Tout d’abord le trempage, qui est une tradition ancestrale.

Vient ensuite le moulage, pour donner les formes que l’on veut à l’œuvre.

Je réalise moi-même mes propres moules et je peux m’adapter à la demande du client. Enfin, la technique du remplissage, qui consiste à mettre la cire dans un contenant défini, afin de l’habiller”.

C’est en fonction de son inspiration du moment que Valérie crée.

“J’ai travaillé pour la manifestation Vinocap. L’idée m’est venue d’associer bougie et terroir, et le résultat sera en vente lors de cette édition 2016.”

Travaillant avec des cires naturelles, végétales, colorées et parfumées, on trouve dans sa boutique à voir, à ressentir et à sentir.

Bref, tous les ingrédients qui font d’une création une œuvre à part entière...

Ils ont choisi Agde... la suite

Les successeurs...

Salon "Candy B" 7 rue Ernest Renan, Agde

Tél. 04 67 94 14 82
Ouvert du mardi au samedi
de 9h00 à 19h00 sur rendez-vous

Candy B., c'est le nom de l'enseigne qui a pris la suite du salon de coiffure Robert et Michèle.

À sa tête, Candy, dont le visage n'est pas inconnu. "Cela fait 3 ans que j'ai repris le salon. Avant cela, j'ai travaillé 7 ans aux côtés de Robert et Michèle.

Lorsqu'ils ont décidé de cesser leur activité, ils m'ont tout de suite demandé si prendre leur succession m'intéressait. C'est une belle marque de confiance".

Avec ses six employés, dont Nelly, fidèle au poste depuis de nombreuses années, Candy propose des coupes pour hommes, femmes et enfants, sur rendez-vous.

"Nous sommes une équipe polyvalente, avec des préférences pour chacun. Nous partons également en formation deux à trois fois par an pour nous tenir au courant des nouvelles techniques ainsi que des nouvelles tendances".

Côté déco, la salon affiche aujourd'hui un côté "vintage-industriel". Parmi les nouveautés, un coin barbier, en place depuis janvier dernier. "Nous avons été sélectionnés parmi les 5 clients en France par la marque "American Crew", spécialiste de la barbe, qui a mis à notre disposition des formations ainsi qu'un fauteuil spécial pour les différentes tailles de barbe".

Durant l'été, ce sont les chignons "que nous faisons en nombre à l'occasion des mariages" précise Candy qui est, depuis le 12 juillet, l'heureuse maman d'une petite Éléna.

Depuis peu, le salon propose aussi la gamme australienne "Kevin Murphy", dont les produits, sans sulfates et sans paraben, utilisent des huiles essentielles pures, des extraits de plantes et des antioxydants naturels.



Christine Petite > "Épicerie de la cathédrale" 5 rue Louis Bages, Agde

Tél. 04 67 94 12 38
Ouvert du mardi au dimanche
de 9h30 à 13h00
et de 16h30 à 20h00

Parfois, les belles histoires ont besoin d'un petit coup de pouce pour se poursuivre. C'est le cas pour l'épicerie de la Cathédrale, ouverte depuis 1948 par Marie-Claude Soca. Grâce à Internet, Christine Petite, originaire du Doubs, a racheté ce commerce à Claudine Soca, qui en était devenue la gérante en 1986, succédant à sa mère.

Le départ... Claude Rebous "Droguerie Centrale"

35 rue Jean Roger, Agde

"C'est avec un gros pincement au cœur que j'arrête, et que la Droguerie centrale ferme" concède Claude Rebous, ému. La Droguerie Centrale, c'est une véritable institution sur Agde, qui avait vu le jour en 1904. "Ce sont mes grands-parents maternels, Marius Combes et Lucie Delmont, qui ont monté ce commerce, qu'ils ont tenu jusqu'en 1968. Ensuite, ma mère, Marie-Jeanne Combes, y a officié jusqu'en 1977, avant que je ne prenne le relais. Cet établissement fait partie de ma vie. Déjà, dès l'âge de 10 ou 11 ans, je venais y aider ma grand-mère. C'est triste que cet héritage familial, qui a plus d'un siècle d'existence s'arrête. Mais la clientèle ne s'est pas renouvelée..."

À la Droguerie Centrale, on trouvait tout ce qu'on ne trouvait pas ailleurs. "À l'époque, on nous appelait "les marchands de couleurs", car tout se vendait au détail". En 39 ans, Claude Rebous a vu défiler bon nombre de clients et garde de précieux souvenirs. "Les gens venaient ici car ils cherchaient un produit précis, et du conseil, et repartaient avec satisfaction". Lors du dernier mois d'exercice, avant la fermeture définitive de l'établissement le 31 mars, Claude Rebous a alors décidé de faire - 50 % sur le magasin "y compris le mobilier. Je vends tout". Dorénavant à la retraite, il va enfin pouvoir profiter de ses passions "la pétanque, la piscine, la moto, et, pour la première fois de ma vie, accompagner mon épouse aux courses, elle attend ça depuis longtemps !"



"J'ai vu passer une annonce sur Internet, au moment où je voulais changer de vie. J'étais aide soignante, mais je voulais me reconverter dans le commerce de proximité. Cette opportunité s'est présentée, et je l'ai saisie" explique la nouvelle patronne. Pour Claudine Soca, et sa sœur Monique, ce rachat intervient après la fermeture de l'épicerie, un an durant.

"Nous sommes heureuses que cette aventure puisse se poursuivre, c'est un héritage familial qui continue, grâce à Christine". Pour autant, les deux sœurs n'ont pas quitté les locaux, elles continuent à donner un coup de main à Christine. "Elles m'aident à apprendre le métier, et à lier le contact avec la clientèle. C'est une passation en douceur, bénéfique pour nous trois". Au niveau des produits vendus, "je n'ai rien changé, j'ai gardé les mêmes fournisseurs et la même qualité, qui faisait que les clients étaient satisfaits. Je propose une alimentation générale ainsi qu'un dépôt de pain. Néanmoins, je souhaite apporter ma touche personnelle, en proposant un étal dédié aux produits locaux du Jura, ma région d'origine, au terroir riche". Avec Christine Petite, c'est donc un nouveau chapitre qui s'écrit dans la déjà riche histoire de l'Épicerie de la Cathédrale.

Ils ont choisi Agde... suite et fin...

Le retour...



Florence et Larcen **"Larcen la suite"**

41 rue Brescou, Agde

Tél. 04 67 00 01 01
Ouvert midi et soir,
du mardi au samedi

Le duo Florence et Larcen se reforme en "Larcen la suite"...

Connu et reconnu des hauts lieux de la vie parisienne, aux côtés de Jean-Louis Costes - Hôtel Costes - Bains Douche, Sans Sanz, ou encore de l'autre côté de la Méditerranée au célèbre "Comptoir de Darna" à Marrakech, le chef Larcen est de retour en terre agathoise !

Larcen, c'est l'histoire d'un restaurant créé en 2003, une petite révolution dans le milieu de la restauration agathoise à l'époque, un pari osé récompensé par une étoile au célèbre Guide Michelin trois ans plus tard. Aujourd'hui, le chef s'est réinstallé dans son ancien fief de la rue Brescou où il propose une cuisine qui mêle subtilement les saveurs afin d'offrir aux palets des gourmets des recettes tout en équilibre, parfaite fusion entre Orient et Occident.

Quand la cuisine traditionnelle rencontre l'insolite

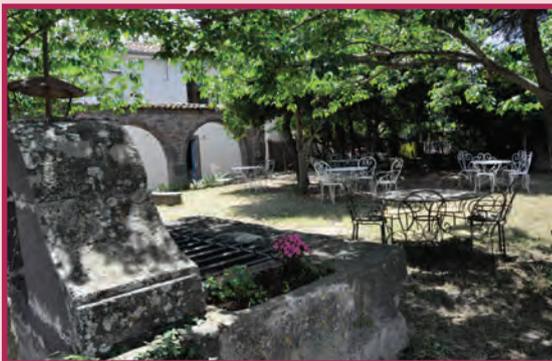
"Nems de crevette croustillants à tremper soi-même, condiment ketchup épicé", "Petits poissons de roche de la criée d'Agde en soupe, pain grillé, chantilly safranée", "Daurade Royale en filets farcis à la charmoula comme chez ma mère, petit couscous saveur tajine", "Bœuf en pavé saisi, truffade de pommes de terre, cœur de laitue et jus aux poivres de Sichuan", la carte proposée est une véritable invitation au voyage où la cuisine traditionnelle se revisite avec intelligence et raffinement.

Dans un jardin inattendu taillé sur mesure pour déguster les mets, la carte, mêlée à une ambiance intime, est sans cesse renouvelée pour offrir à la clientèle des expériences culinaires uniques.

"À tomber par terre ! Mœlleux coulant à cœur caramel et beurre salé", "À découvrir... coupe cheese cake à ma façon et compotée de fruits rouges", les desserts émerveillent eux aussi les sens avec virtuosité.

Bref, que ce soit à la carte ou en formule déjeuner, la cuisine de Larcen se veut de qualité, inventive mais pas inaccessible.

À vos fourchettes !



Au Grau d'Agde, un "jardin inattendu"...

2 place de l'Agenouillade, Le Grau d'Agde

Tél. : 04 67 90 05 50

Horaires d'ouverture : • à l'année, du mardi au samedi de 9h00 à 18h00
• en juillet et en août, du mardi au dimanche de 9h00 à 18h00 et le vendredi soir

Niché au cœur du site séculaire de Notre Dame de la Genouillade au Grau d'Agde, le "Jardin Inattendu" a ouvert ses portes voilà quelques mois. Une belle aventure qu'ont décidé de mener Marie-Ange Barthès et Williams Méric afin de valoriser une maison pittoresque en la transformant en salon de thé-tarterie. Un choix qui s'est imposé au couple lorsqu'ils ont découvert le lieu, véritable patrimoine agathois, autour duquel un miracle se serait produit voilà plus de 1500 ans, l'apparition de la Vierge Marie... A l'arrière de la maison, c'est un jardin magique qui vous attend, vestiges d'un couvent détruit à la Révolution. Très attachés au respect de la terre et des hommes, le lieu se veut éco-citoyen : les produits biologiques ou raisonnés y côtoient au maximum les produits locaux. Cafés, thés et chocolats bios ou encore jus de fruits, mais aussi vins ou bières bios accompagneront parfaitement la tarte à la pêche blanche sur crème fouettée verveine menthe, les brioches aux pralines roses ou encore les muffins citron pavot sans gluten proposés à la carte. Tout est fait de A à Z par Marie-Ange, qui est d'ailleurs la grande gagnante du concours de gâteau du Salon du Chocolat 2015, concours qu'elle a remporté avec les félicitations du jury composé, entre autres, de Gontran Cherrier de la meilleure boulangerie de France et de Mickael Azouz, Champion du Monde des chocolatiers.



Le "Jardin Inattendu" est donc un endroit où il fait bon se retrouver en famille puisqu'une salle réservée y attend les enfants avec livres et jeux. Et afin d'animer ce lieu atypique, des cours de yoga seront programmés ainsi que des conférences axées sur le bien-être, des dégustations, des expositions et des spectacles pour les enfants.



Le bonheur est dans le pré...



Des éco-pâturages dans le paysage agathois !

➤ Dans le cadre de son programme en faveur de la préservation de la qualité de l'eau et de la lutte contre les pollutions diffuses, la commune d'Agde poursuit sa démarche d'amélioration du cadre de vie.

Un programme qui s'articule principalement sur deux axes avec la mise en place d'un Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles (PAPPH) ainsi que la poursuite de l'opération visant la réduction des pollutions dispersées toxiques des professionnels.

Concrètement, dès janvier 2017, l'usage des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts sera interdit. Dans ce contexte, la Commune a souhaité, dès 2016, mettre en place un projet innovant en faveur de l'environnement.

L'opération visant à réduire les pollutions industrielles s'approfondit grâce au bilan réalisé ces dernières années par la Ville, soutenue par l'Agence de l'Eau. Après avoir recensé et diagnostiqué les sites prioritaires, l'opération vise aujourd'hui à poursuivre leur régularisation.

Dans ce sens, la Commune fait évoluer la gestion de son territoire, notamment par la mise en place de techniques alternatives au désherbage. Un programme d'éco-pâturages, consistant à faire paître des animaux afin de conserver des espaces naturels, a ainsi vu le jour début 2016. Cette méthode alternative à l'entretien mécanique est une solution aux multiples avantages comme le maintien de la biodiversité, mais également la diminution des nuisances sonores ou encore la facilitation d'accès à certaines zones.

Mais au-delà des aspects économique et environnemental, l'éco-pâturage est une technique à dimension sociale qui fait la joie des promeneurs et des enfants.

C'est dans cette optique que José Martinez, partenaire de la Ville d'Agde sur ce projet, nous présente ses ânesses, avec leurs petits ânon dont la dernière, Manon, est née sur Agde !

Pour aller plus loin dans cette démarche respectueuse de l'environnement, le propriétaire, passionné de chevaux de trait depuis l'enfance, a signé un contrat avec les villes de Sète et de Marseillan pour balayer les pistes cyclables. Un balayage original puisqu'effectué avec l'aide de trois chevaux de trait qui tractent une remorque balayeuse munie de brosses !



DU NOUVEAU

pour les **Tables**
et le **sentier sous-marin**
du Cap d'Agde



BONNE NOUVELLE !

Le site de plongée des Tables et le sentier sous-marin du Cap d'Agde ont été récemment intégrés par le Conseil Départemental au PDESI, Plan Départemental des Espaces, Sites

et Itinéraires relatifs aux sports de nature !

Une démarche soutenue par Gilles D'Ettore, Maire d'Agde et Sébastien Frey, Premier Adjoint au Maire, en sa qualité de Conseiller Départemental, et techniquement montée par la Direction du Milieu Marin de la Ville et les services du CD 34.

Une opportunité supplémentaire de valoriser et d'améliorer ces deux outils d'écotourisme au sein de l'AMP (Aire Marine Protégée) de la côte agathoise, en tenant compte de la sensibilité environnementale des sites et des acteurs concernés (clubs de plongée associatifs et professionnels notamment).



Renaud Dupuy de la Grandrie



Mouillages de Brescou

L'émission **THALASSA**
en immersion
au Cap d'Agde



//////// Pour son numéro de rentrée, consacré à la mer Méditerranée, et diffusé vendredi 2 septembre sur France 3, l'émission **THALASSA** a pris la direction du Cap d'Agde pour évoquer l'Aire Marine Protégée de la côte agathoise et les mouillages écologiques. Un peu plus de 4 minutes, durant lesquelles les équipes de Georges Pernoud ont suivi Renaud Dupuy de la Grandrive et les agents de la Direction du Milieu Marin d'Agde pour voir le travail de gestion durable réalisé sur nos côtes, mais aussi montrer les richesses naturelles de notre cité.

L'équipe de Thalassa a souhaité surfer notamment sur les mouillages écologiques de Brescou-Les Tables, avec la sensibilisation/surveillance du site menée en bateau par la patrouille bleue, en collaboration avec les gardes-champêtres de la Brigade Environnement de la ville. Des mouillages écologiques qui ont réellement permis de développer la biodiversité marine...tout en maintenant les activités nautiques. Elle a aussi évoqué le travail de suivi scientifique associé (Posidonies, grande nacre et fréquentation du site, notamment par photos aériennes en ULM) sans oublier l'île et le Fort de Brescou, qui se trouvent au cœur de l'AMP.

Une démarche, un challenge défendus par l'équipe de l'AMP auprès des journalistes, venus tourner durant trois jours *in situ* : préserver cette richesse de patrimoine naturel sous-marin classée Natura 2000 et agir concrètement, en tenant compte au mieux des nombreux usages en mer, au droit immédiat d'une grande station balnéaire

//////// à revoir en replay sur <http://pluzz.francetv.fr/videos/thalassa.html> (à 1h36'43")



L'AMP entre bilan et perspectives...

À l'heure du bilan, le 16 mars dernier, le Conseil des mouillages du secteur Brescou-Les Tables qui s'est réuni sous la présidence de Gilles D'Effore, Maire d'Agde, en présence notamment des autorités maritimes, a permis de souligner la pertinence des actions engagées puisque les résultats sont globalement positifs, en particulier sur le respect de non-ancrage en dehors des bouées, ainsi que la bonne acceptation générale ou le bon état des herbiers de Posidonies sur ce secteur.

Rappelons que l'action avait bénéficié du **Prix Environnement de France Station Nautique en décembre 2015**.

Les améliorations 2016 ont surtout porté sur une surveillance / sensibilisation accrue *in situ*, du fait essentiellement de comportements illicites en matière de vitesse dans la zone. Quant à l'aspect sensibilisation/communication, il a été renforcé avec l'installation de panneaux d'information à terre, d'une diffusion plus large des dépliants, de développement des liens avec la Sodéal, les sites Internet et les réseaux sociaux.

Rappelons pour finir que la plus grande zone de mouillages écologiques de notre région est soutenue par l'Agence de l'Eau, celle des Aires Marines Protégées, le Ministère de l'Environnement et la Ville d'Agde.





PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

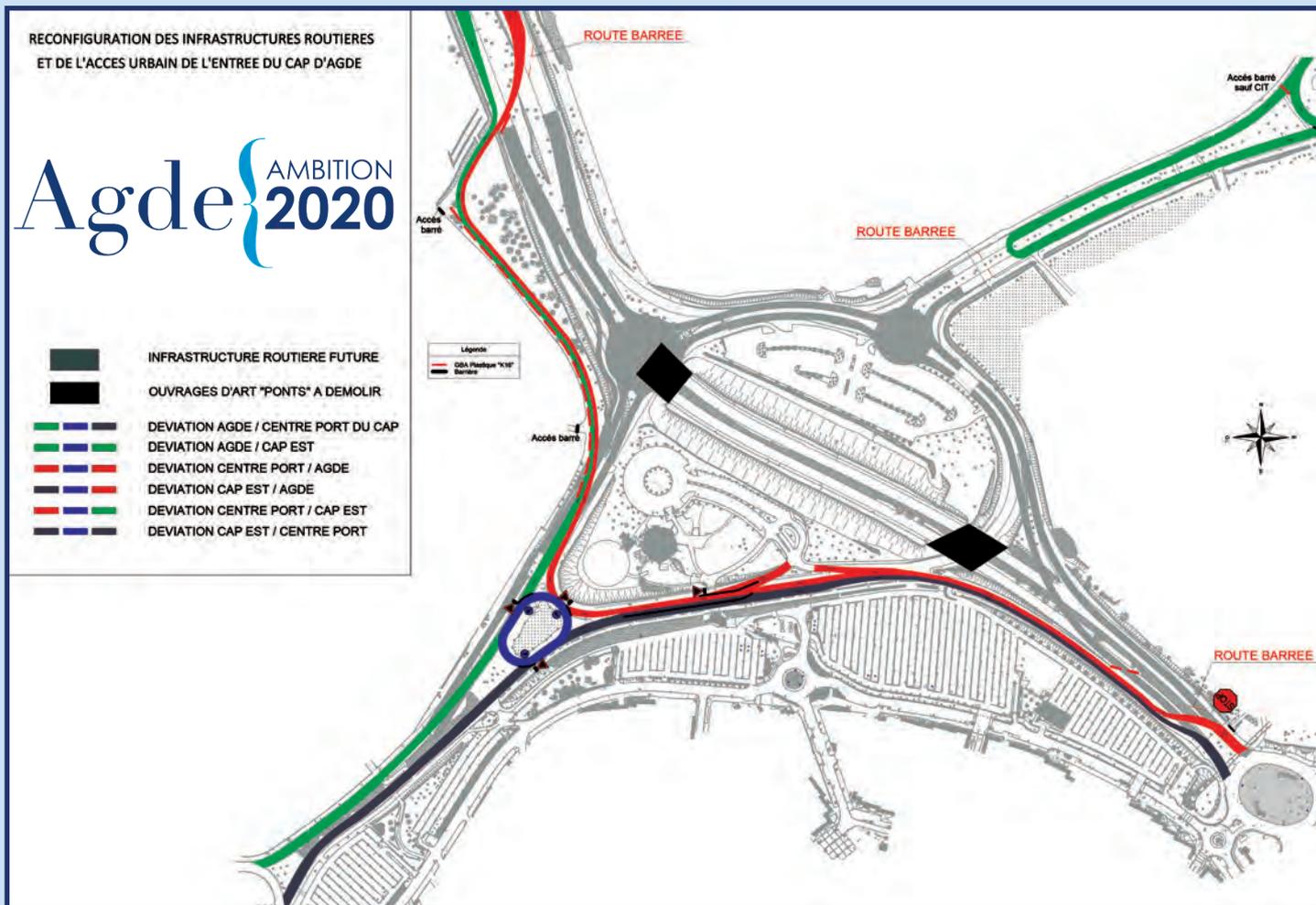
La Ville d'Agde ordonne la destruction d'un ouvrage illicite aux Verdisses

Située sur les communes d'Agde et de Vias, la zone des Verdisses est une plaine humide qui abrite un système hydraulique exceptionnel, dû à la présence de nombreuses roubines et puits artésiens, entraînant une biodiversité exceptionnelle. Un périmètre de protection (PAEN) a d'ailleurs été mis en place sur le secteur afin de toujours mieux le protéger.

L'un de ses objectifs est de lutter contre les constructions illégales de tout ordre. L'an dernier déjà, au mois de décembre, la Ville avait ordonné la destruction d'une série de buses servant de base à la construction, sur le domaine public et en toute illégalité, d'un passage sur l'un des ruisseaux du système hydraulique de la zone, au chemin de la Rampe de Pastre. En dépit de cette action, le propriétaire du terrain attenant a récidivé et construit illégalement un pont en béton au même endroit avec, cette année, des coulures de ciment sous le pont qui obstruaient à nouveau l'écoulement naturel des eaux.

Le Maire Gilles D'Ettore en personne a insisté pour que la destruction dudit pont soit à nouveau effectuée. Le 18 février dernier, une pelleteuse s'est donc une nouvelle fois attaquée à l'édifice, sous la protection de la Police Municipale et de sa Brigade Environnement. Cette procédure montre la détermination de la Municipalité à faire respecter à la fois les espaces naturels et les espaces publics dont elle a la charge. Une procédure judiciaire est par ailleurs en cours à l'encontre du responsable de la construction.





Nouveau Cœur de station du Cap d'Agde

LES TRAVAUX ONT DÉMARRÉ LE 12 SEPTEMBRE !

Dans le cadre du réaménagement de l'entrée de station du Cap d'Agde, d'importants travaux concernant la reconfiguration des infrastructures routières et l'accès urbain vont être réalisés en plusieurs phases.

La première, d'une durée de trois mois, a débuté le 12 septembre dernier. Il s'agit tout d'abord de créer les voies provisoires de déviation qui seront empruntées par les usagers dès le début du mois d'octobre, date à laquelle le cours des Gentilshommes sera barré à la circulation.

C'est dans ce second temps que démarreront les travaux d'ensemble pour la création des voies futures. Ils consisteront en un raboutage des chaussées, la démolition des ponts (celle-ci durera environ un mois, car elle se fera à la pince) et la réalisation des réseaux sur le secteur est.

Suivez tous les travaux sur le site Internet et le Facebook de la Ville !

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter la direction Voirie-Réseaux en Mairie Mirabel
Tél. 04 67 94 64 52

DANS UN DOSSIER PARU DANS LE NUMÉRO DE MARS 2016 DE "VOILE MAGAZINE", le Cap d'Agde est lauréat au classement régional !
 Comme le souligne l'article, Le Cap d'Agde est "un très bon élève grâce à sa capacité d'accueil et à la proximité de ses commerces, mais aussi la qualité de ses services, à l'instar de ses nombreuses douches, dont l'utilisation est comprise dans un forfait raisonnable. Le personnel de la Capitainerie se propose même d'emmener les plaisanciers en annexe pour louer par exemple des vélos".

Notre station arrive ainsi première devant Canet-en-Roussillon et Port Camargue, loin devant Sète, qui se retrouve en 12^{ème} position sur 18, Sainte-Marie-la-Mer finissant dernière de ce classement.

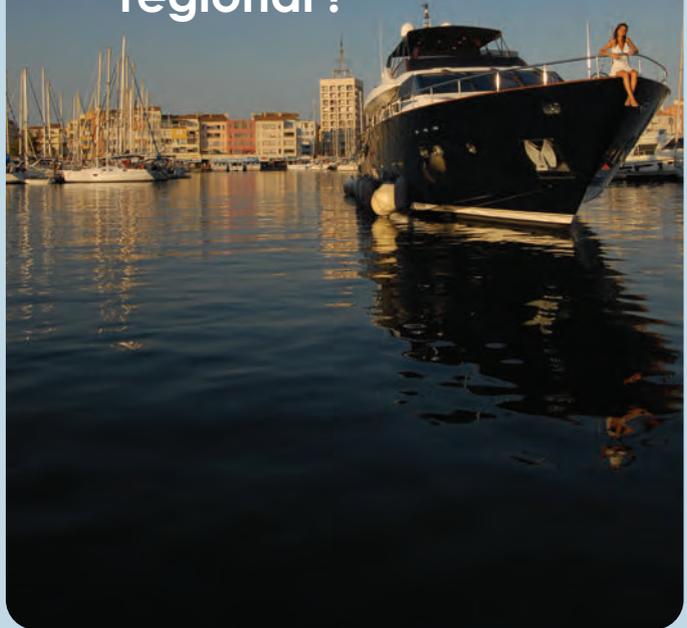
LE PORT DU CAP D'AGDE EN QUELQUES CHIFFRES...

- 2 954 places
- 200 places visiteurs
- 70 douches gratuites

Rappelons que le Port du Cap d'Agde affiche "Pavillon Bleu" et qu'il est membre du Pass'Découvertes développé par la Région et qui propose des offres aux plaisanciers à l'année ou en escale dans les ports de l'Union des villes portuaires du Languedoc-Roussillon.

ENQUÊTE

Le Port du Cap d'Agde en 1^{ère} place du classement régional !



Le Belvédère de la Criée

vous ouvre ses portes !

///// Jusqu'au 2 novembre, la Criée aux Poissons des Pays d'Agde vous invite à plonger dans son univers. Grâce au Belvédère, vous allez pouvoir découvrir de l'intérieur la vie de cet établissement qui n'est normalement pas ouvert au public /////

Tarifs : 5 euros/adulte • 4 euros/enfant
 Gratuit jusqu'à 6 ans • tarif de groupe à partir de 10 personnes
 Quai Cdt Méric, Le Grau d'Agde
 Renseignements : 06 16 07 09 62



Fort de Brescou

Agissons ensemble !

UN CHÈQUE DE 1 000 EUROS REMIS PAR LES PLAGISTES

Suite à l'opération lancée le 1^{er} mars dernier par la Ville d'Agde aux côtés de l'association des Amis de Brescou et de la Fondation du patrimoine Languedoc-Roussillon, les plagistes ont décidé de se mobiliser pour la sauvegarde du Fort de Brescou. Vendredi 3 juin, c'est dans l'un des établissements de plage, que Laurence Antoine, trésorière de l'association "Plage Plus", a remis à la Fondation un chèque de 1 000 euros en présence du Maire Gilles D'Ettore, de Sébastien Frey, Premier Adjoint et Conseiller Départemental, de Christine Antoine, Adjointe en charge du Patrimoine, d'Éric Sidobre, Président de l'Association "Plage plus" et de Jean-Louis Guggisberg, Président des "Amis de Fort de Brescou".

Cette association des établissements de plages agathoises a en effet décidé de soutenir le plan de rénovation du Fort de Brescou en lançant cette première collecte, mais également en entrant dans une phase plus active auprès de ses clients, touristes comme locaux, afin qu'ils participent eux aussi à l'opération. Dans ce but, l'association a financé une campagne publicitaire qui a été installée dans ses établissements, dont la plupart sont situés en face de Brescou. De quoi faciliter le lien affectif et rendre le projet très concret.

LES DONS SE POURSUIVENT...

Le 3 septembre, à l'occasion de la Fête des Associations, l'AAPIA, Association des Artistes Peintres Indépendants Agathois présidée par François Amoros, a proposé une vente de tableaux au profit de Brescou.

De son côté, Mme Alonzo, de "La Scuderia", a proposé une vente de tickets au bénéfice exclusif de la Fondation du Patrimoine. Le comédien Jean-François Mallet, de la série "Plus Belle la Vie", s'est rendu dans son magasin situé sur la Place du Globe les 17 et 18 septembre afin d'animer cette opération, dont la somme récoltée a été officiellement remise le 18 septembre.

SI LA SOUSCRIPTION A DÉJÀ RECUEILLI 26 000 EUROS DE DONS

(chiffre au 9 septembre 2016), c'est hélas loin d'être suffisant. En effet, la restauration du Fort de Brescou, cet **élément identitaire majeur de notre cité inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques**, va demander plusieurs millions d'euros. C'est pourquoi, au-delà des aides publiques, la Ville d'Agde a décidé de lancer une souscription publique, à destination des particuliers comme des entreprises. À l'occasion de l'ouverture des Journées Européennes du Patrimoine, le 16 septembre, une conférence et deux expositions ont été consacrées au projet.

Pour faire un don...

- par courrier à l'adresse suivante :
Fondation du patrimoine
Languedoc-Roussillon
2 bis rue Jules Ferry • 34 000 MONTPELLIER
- en ligne, sur le site sécurisé de la fondation :
www.fondation-patrimoine.org/42956



QUATRE NOUVEAUX CRÉATEURS

ont investi les ateliers de la Perle Noire

Au fil des ans, le Site des Métiers d'Art de la Ville d'Agde ne cesse de s'enrichir de nouveaux talents. Aujourd'hui, il compte pas moins de 26 créateurs, installés entre la rue Honoré Muratet et la place de la Marine. Photographe, peintres, céramistes, plasticiens, designer, créateurs de bijoux ou encore maroquinier, encadreurs d'art mais aussi spécialiste du travail du plexi ou facteur d'instruments de musique, ils ont tous un point commun : l'art avec un grand A comme Agde. Rencontre avec les quatre derniers artistes à avoir rejoint le Site.

Robert Vénézia

La photo comme vecteur d'histoires

"Faire rentrer la photographie dans le quotidien", telle est la devise de Robert Vénézia depuis qu'il regarde le monde, l'œil rivé sur l'objectif et le doigt sur le déclencheur. Membre du collectif Carré d'ARTbre, cet artiste est installé autour de la place Molière depuis mars 2014.

Au sein de son atelier, c'est tout un monde que Robert Vénézia donne à voir, à admirer et à contempler.

"Je travaille par thématique. C'est ce qui me sert, toujours, de base. Une fois cette thématique trouvée, je compose la photographie finale que je souhaite obtenir. Avec l'aide d'un croquis, j'en dessine les contours. Puis vient le temps des prises de vue".

Ensuite, Robert travaille chaque image afin de réaliser une œuvre complète. "Parfois, je juxtapose les photos, parfois non. Tout dépend de mon idée de départ. Mais quand je transforme une photo, c'est toujours dans l'ambition de l'amener vers un autre univers, complètement différent de son canevas originel". Au final, certaines de ses photos sont réalistes, tandis que d'autres, issues d'assemblages, invitent davantage à la réflexion. "Ce qui me passionne également, c'est d'utiliser des supports innovants pour l'impression, du verre ou du plexiglas par exemples, afin de donner de nouvelles interprétations à l'œuvre. Tout ceci me sert dans les histoires que je veux raconter au travers de mes clichés".

Photographe, mais aussi faiseur d'images, Robert Vénézia donne à voir le monde, ses couleurs, ses formes, à travers le prisme de son objectif.

14 rue Honoré Muratet

Tél. : 06 47 84 13 40

Site internet : www.robertvenezia.fr

Daphné Serelle

Une fenêtre sur le monde

60 rue de l'Amour
Tél. : 06 18 51 47 72
daphne.serelle@gmail.com
Facebook : Daphné Serelle
Site de son association :
www.akatcha.com



L'histoire de Daphné Serelle ressemble à celle des voyages, riche en rencontres et en échanges. Après des études à l'école Boule, en tapisserie-décoration, la jeune artiste, qui crée des bijoux en autodidacte, s'envole pour l'Afrique de l'Ouest où elle développe une association de sensibilisation par la vidéo : "Cinomade" (réalisation de film et cinéma-débat itinérant). C'est au Burkina Faso, où elle se fixe, qu'elle crée en 2004, en parallèle de ses autres activités, l'association "Akatcha", qui a pour but d'œuvrer pour l'épanouissement des femmes et un meilleur équilibre des genres, à travers l'art et l'artisanat d'art. En tant que styliste-formatrice, Daphné transmet sa passion à des femmes burkinabées tout en leur ouvrant la voie vers l'autonomie financière. Aujourd'hui l'association poursuit ses activités avec six de ces femmes.

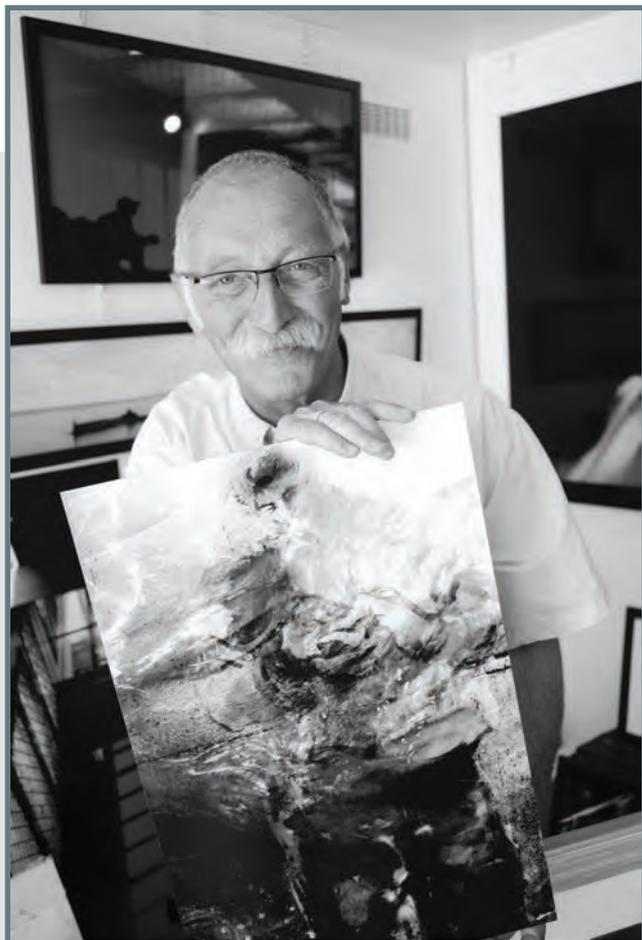
L'aventure à son propre compte pour Daphné débute, elle, par une opportunité. "Après toutes ces années au Burkina Faso, j'ai eu l'occasion d'avoir mon propre atelier, ici, à Agde. Je ne pouvais refuser une telle chance". Depuis le 1^{er} avril 2016, elle a donc rejoint le Site des Métiers d'Art.

Au sein de son atelier, c'est tout son univers, issu de ses différentes rencontres, qui s'expose.

Les voyages sont ma principale source d'inspiration.

J'aime relier différentes cultures, différents univers et associer les matériaux nobles tout en revalorisant ceux issus du recyclage, pour créer des bijoux uniques.

La diversité des couleurs me fascine et j'aime jouer avec. Les dimensions de bien-être et de respect, aussi bien de l'individu que de l'univers, m'accompagnent et me stimulent sur mon chemin créatif".





Michèle Ribeiro

Entre ombre et lumière

49 rue de l'Amour
Tél. : 06 95 75 39 23
michelribeiro@free.fr
www.michele-ribeiro.com

Depuis 2013, Michèle Ribeiro est installée rue de l'Amour dans un atelier qui respire la passion de l'art. Cette plasticienne, qui a "suivi des cours à l'Ecole Média d'Art Fructidor de Châlon-sur-Saône, en Bourgogne", a débuté il y a maintenant plus de 31 ans, en exposant ses premières œuvres.

"Je réalise essentiellement de la peinture, et un tout petit peu de sculpture. C'est d'ailleurs l'achat d'une sculpture en Europe qui a été ma principale source d'inspiration, et qui m'a donné envie de me lancer". Michèle "travaille avec de la peinture à l'huile extra-fine, sur des toiles de lin. Comme instrument, j'utilise la spatule, qui permet de jouer sur les contrastes entre ombres et lumières. Cela reflète ma personnalité, solaire mais avec une part d'ombre".

Si ses peintures apparaissent comme très structurées, Michèle Ribeiro confie que son art est aujourd'hui en train d'évoluer. "Je me détache peu à peu de cette inspiration cubiste, qui est parfois contraignante, pour m'accorder plus de liberté. Ma vision de l'art évolue et change, au fil de mes envies.

J'ai besoin de plus de souplesse". Elle accorde également plus de temps à la sculpture qui la "détend. Il y a toujours ce travail sur la forme ainsi que les ombres et lumières que j'affectionne, tout en modelant de la matière synthétique mais je n'ai pas à jouer avec les couleurs et pour moi, c'est reposant".





“Intérieurs n°1”

La dernière née des expositions
des Métiers d’Art

à découvrir
jusqu’au 29 octobre 2016
à l’îlot Molière

Poussez les portes d’un amateur d’art pour découvrir une collection quelque peu extravagante inspirée de la Grèce antique et de ses demeures mythiques.

Voilà ce qui vous attend avec la dernière exposition des Métiers d’Art. Celle-ci associe artistes résidents et créateurs du Grand Sud qui vous proposent une mise en scène où l’antique et le contemporain se mélangent harmonieusement.

À ne pas manquer !

> Site des Métiers d’Art
Galerie show-room de la Perle Noire
Îlot Molière • 34 300 Agde

> Renseignements : 04 67 26 94 12

> Web : <http://metiersdart.cahm.net>
et sur [facebook.com/agglommetiersdart](https://www.facebook.com/agglommetiersdart)

Jean-Christophe Guigues

L’enc“ART”dreur

13 rue Jean Roger
Tél. : 06 43 81 18 07
jcg.cadr-art@hotmail.com

En tant qu’encadreur d’art, mon métier est de créer le meilleur écrin possible, de trouver la meilleure façon de présenter le travail d’un artiste” concède Jean-Christophe Guigues, fraîchement installé au sein du Site des Métiers d’Art d’Agde depuis le 1^{er} juillet 2016.

Dans son atelier, il façonne le bois, le carton et le verre, qui sont les trois bases du métier, afin d’obtenir le cadre parfait pour l’œuvre. “Je confectionne le cadre de A à Z, tout d’abord en m’occupant du profilage du bois, grâce à une machine qui permet de faire des angles à 45°, ensuite vient le cartonnage en biseau, qui sert de support de fond, puis la découpe du verre. Je travaille avec des matériaux bruts que je transforme moi-même. Je m’occupe également de toutes les finitions, des teintes maisons en passant par la patine, le tout, avec des outils traditionnels”. C’est lors de sa rencontre avec un encadreur d’art, que Jean-Christophe, alors plasticien, apprend le métier sur le tas. “Je suis au service des artistes et des objets. Je dois rentrer dans leur univers, comprendre leur travail, avant de pouvoir créer l’écrin qui correspond le mieux à l’œuvre et à la pensée artistique de l’auteur. Je travaille également avec des particuliers, qui souhaitent habiller une photo, une tapisserie, une toile ou encore un canevas. Parfois, ils ont une idée précise, que ce soit au niveau de la couleur du bois ou de sa forme, parfois, ils me laissent carte blanche. C’est alors à moi de trouver le meilleur assemblage. Dans tous les cas, je suis à leur disposition”.

Homme de l’ombre, qui met en lumière le travail des artistes, Jean Christophe Guigues exerce un métier essentiel dans le mode de l’art, et, au sens plus large, de la décoration d’intérieur.

Saison Culturelle 2016-2017

VIVEZ VOS ÉMOTIONS !

De la joie, de la surprise, un peu de tristesse voire de colère mais surtout, beaucoup de bonheur, cette 13^{ème} saison vous invite à vivre toutes vos émotions, au fil de ses 12 spectacles à découvrir du 7 octobre au 28 avril.



VENDREDI 7 OCTOBRE • 21H00

> Théâtre - comédie dramatique
"Nuit gravement au salut"

de Henri-Frédéric Blanc
mise en scène et adaptation, Ludovic Laroche
avec Stéphanie Bassibey, Pierre-Michel Dudan
et Ludovic Laroche

Ce soir, Léa Belmont et Victor Pontier dînent ensemble pour la première fois. Elle est romancière, il est éditeur. Elle est idéaliste et séduisante. Il est cynique et suffisant. Elle a besoin d'argent pour soigner son fils, il est prêt à l'éditer. Mais à certaines conditions...

**UN COCKTAIL DÉTONNANT
DE DRÔLERIE ET DE CAUSTICITÉ**

> Palais des Congrès - Le Cap d'Agde
> Abonnement de 22 à 6 euros
> Billetterie de 27 à 8 euros

JEUDI 27 OCTOBRE • 21H00

> Chanson française
"A cappella pour les mômes"

par Les Grandes Gueules
avec Elsa Gelly, Victoria Rummler,
Bruno Lecossois et David Richard

Avec A cappella pour les mômes, Les Grandes Gueules reprennent les chansons de notre enfance, de notre jeunesse et encore d'aujourd'hui. Ces chansons ludiques, humoristiques se partagent aisément avec nos enfants ou nos petits-enfants, rassemblant petits et grands sous la bannière de la belle chanson française.

Virtuose et inventif, le quatuor revisite les chansons de Georges Brassens, Richard Gotainer, Alain Souchon ou encore Bobby Lapointe, Pierre Perret, Téléphone... pour notre plus grand plaisir.

**UN BONHEUR DE CHANTER
À PARTAGER EN FAMILLE !**

> Palais des Congrès - Le Cap d'Agde
> Abonnement de 14 à 4 euros
> Billetterie de 20 à 6 euros



JEUDI 3 NOVEMBRE • 21H00

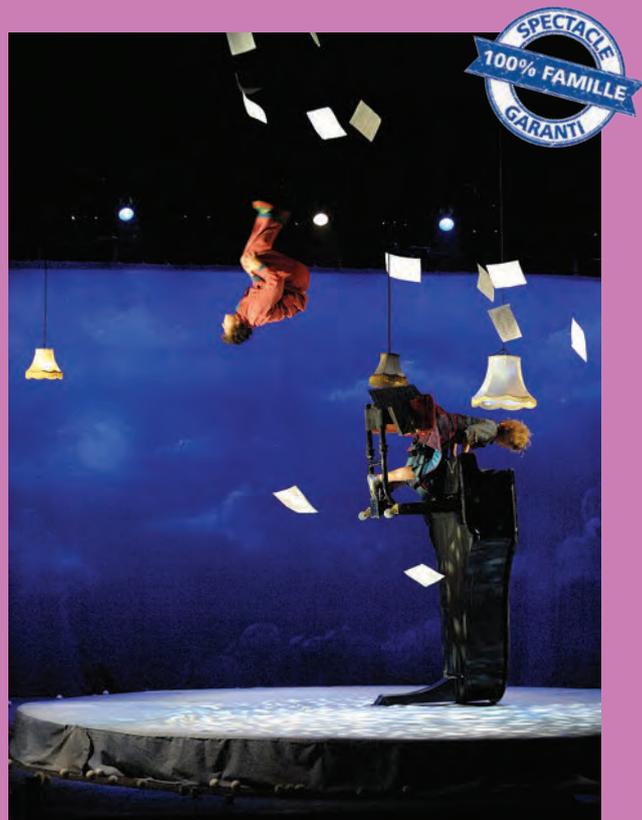
> Théâtre - comédie
"Le Fusible"

de Sylvain Meyniac
mise en scène Arthur Jugnot,
assisté de Louise Danel
avec Stéphane Plaza, Arnaud Gidoin, Philippe Dusseau,
Gaëlle Gauthier, Juliette Meyniac et Irina Ninova
(distribution sous réserve)

Paul, 45 ans, a décidé de changer de vie. Du jour au lendemain, il va tout quitter : épouse, travail... Il a tout prévu et son ami Michel, naïf et gaffeur, est le seul dans la confidence. Mais la veille du départ, un court-circuit fait exploser le four au visage de Paul, qui devient amnésique...

**PORTES QUI CLAQUENT ET GAFFES EN SÉRIE
RYTHMENT CETTE COMÉDIE**

- > Palais des Congrès - Le Cap d'Agde
- > Abonnement de 28 à 8 euros
- > Billetterie de 35 à 10 euros



DIMANCHE 27 NOVEMBRE • 15H30

> Théâtre
"Le Carrousel des moutons"

de D'Irque et Fien
avec Dirk Van Boxelaere et Fien Van Herwegen

*Plus qu'un spectacle, **Le Carrousel des moutons** est un songe éveillé, un voyage au pays des merveilles, où l'impossible devient réel. Une musicienne et un acrobate décalés, un piano comme partenaire, offrent un spectacle muet, délicat et drôle, comme une boîte à musique qui fait tourner les têtes.*

LE RÊVE ÉVEILLÉ D'UNE POÉSIE MERVEILLEUSE...

- > Palais des Congrès - Le Cap d'Agde
- > Abonnement de 14 à 4 euros
- > Billetterie de 20 à 6 euros

Abonnez-vous !

Samedi 24 septembre, se sont ouverts les abonnements de la saison 2016-2017 au Guichet de la Direction Culture et Congrès, situé au 4^{ème} étage de la Maison du Cœur de Ville. Ceux-ci ont ensuite repris du lundi 26 au mercredi 28 septembre, de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 puis durant les périodes d'ouverture de la billetterie, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00.

Vous pouvez également vous abonner par correspondance.

L'abonnement permet de bénéficier d'une réduction moyenne de 20 % sur le prix, d'une place numérotée et d'un tarif réduit billetterie pour les spectacles choisis ultérieurement !



MERCREDI 18 JANVIER • 21H00

> Théâtre - comédie dramatique
"Le Poisson belge"

de Léonore Confino

mise en scène, Catherine Schaub
 avec Marc Lavoine et Géraldine Martineau,
Molière 2016 de la révélation féminine

Grande Monsieur, desséché par la solitude, rencontre Petite fille sur un banc, un soir d'hiver, au bord de l'étang d'Ixelles... Ses parents ne sont pas venus la chercher à la sortie de l'école. Elle s'incruste dans son appartement.

La gamine réclame des soins, de l'attention et dérange un quotidien millimétré. Par l'innocence de ses questions, elle révèle peu à peu les nœuds que doit démêler Grande Monsieur : s'affranchir de son enfance, achever des deuils en suspend et reprendre ce qui lui a été violemment retiré.

UNE RENCONTRE ÉBLOUISSANTE ET BOULEVERSANTE

> Palais des Congrès - Le Cap d'Agde
 > Abonnement de 22 à 6 euros
 > Billetterie de 27 à 8 euros



SAMEDI 28 JANVIER • 21H00

> Théâtre classique
"L'École des femmes"

de Molière

mise en scène, Armand Eloi
 avec Pierre Santini, Anne-Clothilde Rampon,
Jimmy Marais, Cyrille Artaux, Arlette Allain, Michel Melki et Bertrand Lacy (distribution sous réserve)

Arnolphe a fait éduquer au couvent sa pupille Agnès, dans l'espoir d'en faire une épouse soumise et fidèle.

Revenue auprès de lui et confiée à un couple de paysans, Agnès tombe amoureuse du bel et jeune Horace, qui tente de la dérober à la garde de son tuteur. Horace confie ses aventures à Arnolphe et implore son aide, ignorant que celui-ci est justement son rival...

**UNE FORMIDABLE PLAIDOIRIE
 POUR L'ÉGALITÉ DES FEMMES**

> Palais des Congrès - Le Cap d'Agde
 > Abonnement de 22 à 6 euros
 > Billetterie de 27 à 8 euros



SAMEDI 4 FÉVRIER • 21H00

> Théâtre -drame
"The Servant"

de Robin Maugham - traduction, Laurent
 mise en scène, Thierry Harcourt
 assisté de Stéphanie Froeliger

avec Maxime D'Aboville, Molière 2015 du comédien
 dans un spectacle privé, Roxane Bret, Xavier Lafitte,
Adrien Melin et Alexie Ribes (distribution sous réserve)

À Londres, Tony, un jeune aristocrate paresseux, emménage dans une confortable maison de ville. Il engage comme domestique Barrett, qui se révèle être un valet modèle, intelligent et travailleur. Une certaine complicité s'établit peu à peu entre les deux hommes. Mais rapidement, les rôles s'inversent...

**LUTTE DE POUVOIR ET LUTTE DES CLASSES :
 UNE PIÈCE MAGISTRALE**

> Palais des Congrès - Le Cap d'Agde
 > Abonnement de 22 à 6 euros
 > Billetterie de 27 à 8 euros

Renseignements, réservations,
Direction Culture et Congrès
Tél. : 04 67 94 65 80



MERCREDI 22 FÉVRIER • 21H00

> Théâtre - comédie

"Le Syndrome de l'Écossais"

de Isabelle Le Nouvel

mise en scène Jean-Louis Benoît

avec Thierry Lhermitte, Bernard Campan,
Christiane Millet et Florence Darel
(distribution sous réserve)

Bruno et Florence ont invité Sophie et Alex pour la soirée, mais rien ne se passe comme prévu entre l'auteur à succès, le brillant chef d'entreprise et les deux sœurs. Une réjouissante cascade d'incidents va rapidement transformer la réunion de famille en une folle nuit, au cours de laquelle secrets, bouteilles et non-dits vont voler en éclats, jusqu'à amener les deux couples à formuler les projets les plus inattendus !

**UNE COMÉDIE RÉJOUISSANTE, QUI FAIT DU BIEN
AUX ZYGOMATIQUES**

- > Palais des Congrès - Le Cap d'Agde
- > Abonnement de 28 à 8 euros
- > Billetterie de 35 à 10 euros



MARDI 7 MARS • 21H00

> Théâtre - comédie

"L'Envers du décor"

de Florian Zeller

mise en scène, Daniel Auteuil

assisté de Annette Barthélémy

avec Daniel Auteuil, Isabelle Gélinas,
François-Éric Gendron et Pauline Lefèvre
(distribution sous réserve)

Daniel et Isabelle reçoivent à dîner Patrick, un ami de toujours. Celui-ci souhaite leur présenter Emma, la très jeune femme avec qui il a refait sa vie. Mais cette invitation était-elle une si bonne idée ?

**UN JEU DE MIROIR POUR UNE COMÉDIE
SANS COMPLEXE**

- > Palais des Congrès - Le Cap d'Agde
- > Abonnement de 28 à 8 euros
- > Billetterie de 35 à 10 euros



VENDREDI 17 MARS • 21H00

> Danse/Cirque - comédie

"Index"

par la Compagnie Pyramid

avec, en alternance, Rudy Torres, Michaël Auduberteau,
Fouad Kouchy, Youssef Bel Baraka, Mustapha Ridaoui,
Oussama Traoré, Tony Baron et Mounir Kerfah

Cinq protagonistes se rencontrent, se confrontent et s'interrogent sur la place du livre dans leur quotidien, pour donner force à un message où s'associent virtuosité, esthétique et interaction entre corps et décors.

Dans la lignée du spectacle "Ballet Bar" (succès Avignon 2013), la Compagnie Pyramid propose un nouveau spectacle burlesque, mêlant danse hip hop, mime et détournement d'objets, le tout assorti de petites touches narratives pleines d'humour et de dérision.

**UNE JUBILATOIRE RONDE HIP-HOP,
ENTRE 5 DANSEURS ET 351 LIVRES**

- > Palais des Congrès - Le Cap d'Agde
- > Abonnement de 14 à 4 euros
- > Billetterie de 20 à 6 euros

Renseignements, réservations,
Direction Culture et Congrès • Tél. : 04 67 94 65 80



MARDI 4 AVRIL • 21H00

> Théâtre et Magie
"Le Cercle des illusionnistes"

de Alexis Michalik
mise en scène, Alexis Michalik
avec la collaboration d'Anais Laforêt
avec Jeanne Arènes, Maud Baecker,
Michel Derville, Arnaud Dupont, Vincent Joncquez
et Mathieu Métral (distribution sous réserve)
Spectacle aux 3 Molières 2014 : révélation féminine
pour Jeanne Arènes ; metteur en scène du théâtre
privé et auteur francophone pour Alexis Michalik

En 1984, alors que se déroule le championnat d'Europe des Nations, Décembre vole un sac dans le métro. Dans le sac, il trouve la photo d'Avril Jolie. Il la rappelle, ils se rencontrent dans un café. Il va lui raconter l'histoire de Jean-Eugène Robert-Houdin, horloger, inventeur, magicien du XIX^{ème} siècle.

Cette histoire les mènera tour à tour sous le coffre de la BNP du boulevard des Italiens, dans le théâtre disparu de Robert-Houdin, devant la roulotte d'un escamoteur, derrière les circuits du Turc mécanique, aux prémices du kinétographe et à travers le cercle des illusionnistes.

TOUT SIMPLEMENT MAGIQUE !

> Palais des Congrès - Le Cap d'Agde
> Abonnement de 22 à 6 euros
> Billetterie de 27 à 8 euros



VENDREDI 28 AVRIL • 21H00

> Théâtre burlesque et classique
"Fables"

d'après Jean de La Fontaine
adaptation, Jean-Baptiste Fontanarosa, Asier Saenz,
de Ugarte et Olivier Benoit
avec Olivier Benoit et Alexandre Jean

Au beau milieu de ce qui semble un ramassis fortuit de rebuts, deux comédiens font défiler sous nos yeux toute une clique d'animaux curieusement humains.

D'un journal, d'un carton ou d'un sac plastique, ils font surgir toute une galerie cocasse et étonnante où chaque personnage cache un animal et chaque animal... un homme. Ils donnent corps et voix tantôt à l'âne, tantôt au lion, tantôt au chien et tantôt au loup. Ils nous guident, en équilibristes, à travers des histoires patiemment agencées, parmi des êtres qui nous ressemblent à s'y méprendre.

Familière d'un théâtre inventif, la compagnie Tàbola Rassa propose une adaptation spectaculaire et déjantée de 15 fables de La Fontaine.

**UNE GRANDE FOLIE LOUFOQUE
POUR DEUX COMÉDIENS DE GÉNIE**

> Palais des Congrès - Le Cap d'Agde
> Abonnement de 22 à 6 euros
> Billetterie de 27 à 8 euros

Du côté de la billetterie

• La billetterie sera ouverte à compter du **lundi 3 octobre** au Guichet de la Direction Culture et Congrès, **du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00** et ce jusqu'à la fin de la saison, ainsi qu'au Palais des Congrès du Cap d'Agde le soir de chaque représentation, une heure avant le spectacle.

Nouveauté 2016 ! Vous pouvez également réserver vos billets par Internet ou par téléphone :

- par Internet : en cas de tarif réduit, vos justificatifs vous seront demandés le soir de la représentation.
- par téléphone sous réserve d'un paiement par carte bancaire ou de l'envoi, sous huit jours, d'un chèque, accompagné d'éventuels justificatifs

Un tarif spécial (équivalent au tarif réduit C soit 10 euros) sera proposé cette année aux jeunes de plus de 12 ans, pour les spectacles "A cappella pour les mômes", "Le Carrousel des moutons", "Index" et "Fables", qu'ils soient membres de l'École de Musique, d'associations musicales, de chorales ou encore de compagnies de danse ou de théâtre (voir détail des conditions en page 33 de la brochure de la Saison).



Des Perles Noires

POUR L'OFFICE DE TOURISME

LA PERLE NOIRE DE LA MÉDITERRANÉE, tel est le nom qu'avait donné l'explorateur Marco Polo à notre cité. Une appellation qui fait, depuis, la renommée d'Agde, et qui est même devenue l'emblème de sa riche histoire. C'est sur ce thème que deux artistes du Site des Métiers d'Art de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, **Arancha Tejedor**, plasticienne basée à Agde, et **Éric Bourneil**, tourneur sur bois installé sur Pézenas, ont travaillé conjointement afin de créer une œuvre unique.



Baptisée "Les Perles Noires", celle-ci se compose de deux sphères parfaites réalisées en pierre de basalte issue de l'ancien volcan agathois dont l'éruption remonte à 750 000 ans et montées sur du palissandre de Madagascar, un essence robuste, précieuse et dense, protégée depuis 2013 mais dont Éric Bourneil possédait encore un morceau. La Ville d'Agde a acquis cette œuvre, qui trône désormais fièrement au rez-de-chaussée de l'Îlot Molière, dans les locaux de l'Office de Tourisme. Lundi 18 avril, en présence du Maire d'Agde Gilles D'Ettore, d'Yvonne Keller et de Christine Antoine, respectivement Adjointes en charge de la Culture et du Patrimoine, de Géraldine Kervella, Conseillère Municipale notamment déléguée aux Métiers d'Art, et des deux artistes, l'œuvre a été officiellement réceptionnée.

L'occasion pour Gilles D'Ettore de "féliciter Arancha Tejedor et Éric Bourneil pour leur travail. Il s'agit d'une œuvre d'intérêt général, qui a demandé une technique particulière, notamment pour l'inclusion de l'étain sur les sphères de basalte. Le résultat est de grande qualité, et nous donne à voir le monde tel qu'il aurait pu être avant l'éruption du volcan d'Agde".

L'Îlot Molière, et plus particulièrement l'Office de Tourisme, lieu chargé de patrimoine, représente l'écrin parfait pour "Les Perles Noires" d'Arancha Tejedor et Éric Bourneil.



////////// **NOUVEAU !** //////////

Agapé, un orchestre symphonique qui connaît la musique !

////////// Petit nouveau
dans le paysage musical
local, l'orchestre AGAPÉ
n'en connaît pas moins
ses gammes
sur le bout des doigts.
Il faut dire que c'est l'actuel
Directeur de l'École
de Musique, François Durand,
qui joue le rôle
de chef d'orchestre
de cette formation
symphonique composée
de musiciens aguerris,
qui compte bien
promouvoir la musique
et apporter une dynamique
culturelle et musicale
nouvelle... //////////

DE TERRISSE À AGAPÉ...

➤ Depuis 2010, François Durand a repris la direction de l'orchestre symphonique Terrisse fondé par Patrick Pouget en 2004. Basé à l'époque au sein de l'association Agde Musica, celui-ci est composé de musiciens de la région (dont le nombre varie de 12 à 40), rompus au métier d'orchestre. Si certains sont essentiellement des artistes interprètes, d'autres sont également professeurs dans les écoles de musique et conservatoires de la région (Agde, Sète, Béziers, Montpellier, Juvignac, Nîmes, Perpignan...).

Aujourd'hui, cet orchestre prend le nom d'Agapé, du nom de l'association éponyme, qui a pris le relais afin d'impulser une nouvelle dynamique culturelle et musicale d'Agde à Pézenas en promouvant la musique et en mettant en valeur le patrimoine d'Agde et de ses alentours.

Pour contacter l'orchestre...

Téléphone : 06 14 77 99 26 • Mail : asso.agape34@gmail.com
Site Internet : <https://www.facebook.com/OrchestreAgape>



RENDRE LA MUSIQUE CLASSIQUE POPULAIRE

➤ L'orchestre symphonique Agapé a pour ambition de rendre la musique classique plus populaire. A cet effet, il est porteur de projets envers les écoles dont les enfants, même non instrumentistes, sont le public de demain. Il s'adapte également à tous lieux de concert, (salles de spectacles, églises, plein air...) afin de toucher le public dans le maximum de circonstances possibles.

Son répertoire très éclectique aborde tous les genres : symphonique, lyrique, viennois, concerto, musiques de films... il a même produit récemment un spectacle rare pour un orchestre de ce type : un concert Pop Rock symphonique (Rolling Stones, Beatles, Pink Floyd). Et cet été, les amateurs ont pu le voir sur la scène flottante pour un concert d'entologie ayant pour thématique les années 70 !

APPEL AU MÉCÉNAT : SOUTENEZ L'ORCHESTRE !

➤ Agapé a décidé de lancer un appel au mécénat afin de lui permettre d'aller plus loin dans sa mission artistique éducative et culturelle. Et ce d'autant que, depuis la loi de Finances du 1^{er} août 2003, les entreprises comme les particuliers peuvent bénéficier d'avantages fiscaux. L'association Agapé, reconnue d'intérêt général, peut en effet émettre des reçus fiscaux afin de vous permettre de profiter d'une réduction d'impôt*.

** Pour un particulier, celle-ci est égale à 66 % de son don, dans la limite de 20 % de son revenu imposable, un chiffre qui s'élève à 60 % pour une entreprise dans la limite de 0,5 % de son chiffre d'affaires HT.*

[Nuit des Musées]

Bien-être et plantes au programme de cette 12^{ème} édition



Sous l'égide du Ministère de la Culture, la Ville d'Agde a proposé différentes animations à l'occasion de la Nuit Européenne des Musées, les 20 et 21 mai. Un rendez-vous auquel a assisté Christine Antoine, Adjointe en charge du Patrimoine. Cette année, la thématique portait sur les plantes et leur utilisation, que ce soit pour le bien-être ou encore l'alimentation. C'est d'abord au Musée Agathois Jules Baudou que les visiteurs ont eu rendez-vous le 20 mai avec l'Art nouveau et, au travers de ce courant artistique, l'utilisation des plantes à cette époque. Exposition, dégustation ou encore saynètes, sans oublier un atelier des sens ludique et interactif, le public, a pu, le temps d'une soirée, plonger dans un univers régenté par les lois de la nature, mais en perpétuelle évolution. Le lendemain, c'est au Musée de l'Ephèbe et d'Archéologie Sous-Marine que s'est poursuivie cette 12^{ème} édition. Accueillis par un hôpital de campagne recueillant les légionnaires blessés, et présentant les traitements médicaux administrés, les visiteurs ont ensuite découvert, à l'intérieur du Musée, de nombreux ateliers autour de l'utilisation des plantes durant l'Antiquité. Effluves liés à la médecine, à la beauté ou encore à l'alimentation, il flottait dans l'air les arômes d'une époque lointaine. Pour conclure cette visite pas comme les autres, des recettes et des dégustations ont été proposées, afin de conserver ces saveurs enivrantes jusqu'au bout de la nuit.



L'Union Nationale des Combattants

a tenu son **Congrès Départemental** sur Agde

////////////////////////////////////
Le monde combattant du département
s'est retrouvé à Agde samedi 23 avril
pour son traditionnel Congrès.
Ce sont ainsi plus de 300 personnes
qui se sont réunies pour l'occasion
au Moulin des Evêques.
////////////////////////////////////

Il y avait là d'anciens militaires de tous ordres et de tous grades, une concentration rarement vue de porte-drapeaux et bien entendu les élus de la ville au premier rang desquels le Maire Gilles D'Ettore, Sébastien Frey, Premier Adjoint au Maire d'Agde et Conseiller Départemental et Robert Craba, Adjoint au Maire d'Agde en charge des Associations Patriotiques, mais aussi Jordan Dafier, Maire de Vias, Marie-Christine Fabre de Roussac, Conseillère Départementale, ainsi qu'Yves Benoit, Vice-Président de l'Organisation Nationale des Anciens Combattants, Michel Cottignies et Pierre Connan, respectivement Président Départemental et Président de la section agathoise de l'UNC.

Comme lors de tout congrès ont été évoqués les points et les actions menées par l'association, notamment en termes d'entraide ou de devoir de mémoire ainsi qu'à destination des jeunes générations.

Comme a tenu à le souligner **Yves Benoit**, "plusieurs fois au cours des siècles précédents, notre Nation a été en danger, menacée

depuis l'extérieur et maintenant à l'intérieur de nos frontières. À chaque fois, elle a pu compter sur le courage et la volonté d'hommes et de femmes prêts à donner leur vie pour sauver une certaine idée de la France. Aujourd'hui, nous comptons sur vous pour transmettre à tous cet engagement, cette fraternité, et la passion de la France".

Pierre Connan a ensuite rappelé l'histoire de la création de la section agathoise de l'UNC, qui fête cette année ses 30 ans, avant que Sébastien Frey n'évoque l'action menée par le Département pour la conservation de la mémoire.

Plusieurs médailles ont par la suite été décernées à une dizaine d'anciens combattants avant que l'assemblée ne se déplace en un impressionnant cortège, Fanfare des Sapeurs-Pompiers de l'Hérault en tête, jusqu'à la Place du 18 Juin pour un hommage public, lors duquel le Maire d'Agde a remercié les organisateurs, les bénévoles mais surtout les 48 porte-drapeaux présents qui, au sein de l'UNC, "transmettent tous les jours, à Agde et dans toutes les communes du département, la mémoire des conflits, qui portent haut les valeurs de la France et qui montrent que la République



Le Caporal Americo Fernandes-Da Silva



Française est toujours là. C'est pour cela que la Ville d'Agde s'honore d'être toujours à vos côtés et de vous accueillir aujourd'hui".

C'est à la suite des dépôts de gerbes, que **le Caporal Americo Fernandes-DaSilva a été décoré de la Médaille de la Défense Nationale échelon Or, agrafe Légion Étrangère**, pour service rendu lors de son service et lors de sa période en réserve.

Une fois de retour au parvis du Moulin des Évêques, une courte cérémonie a été organisée en hommage aux militaires français récemment décédés au Mali.



Liste des Médaillés UNC

- **Mérite UNC Vermeil** : Jean Carbonneau, Michel Paquériaud, Ferdinand Colliaux et Jean-Pierre Cuvet
- **Médaille Djebel Vermeil** : Jean Carbonneau, Michel Paqueraud et Guy Rivoalen
- **Mérite UNC Or** : Yves Assier, Robert Vignau et Angélo Viotto
- **Médaille Djebel Or** : Jacques Hyp
- **Mérite UNC Grand Or** : Paul Batut et Pierre Connan





CÉLÉBRATION

71^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 Mai 1945



DIMANCHE 8 MAI, ni le vent, ni la pluie n'ont entamé le moral d'un cortège parti en défilé de l'Hôtel de Ville Mirabel pour rejoindre le cimetière afin d'y célébrer le 71^{ème} anniversaire de la victoire du 8 Mai 1945. C'est la fanfare qui a ouvert le cortège dans lequel avaient pris place le Maire d'Agde Gilles D'Ettore, son Premier Adjoint et Conseiller Départemental Sébastien Frey, son Adjoint à la Sécurité Jérôme Bonnafoux, Charlotte Nouet, Commissaire d'Agde, Éric Castillon, Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers d'Agde, ainsi qu'un grand nombre d'élus, de portedrapeaux et de représentants des associations patriotiques.

Après le traditionnel dépôt de gerbes au pied du monument et la Marseillaise, **Paul Alric, Président des Anciens Combattants d'Agde**, a lu "**l'Ordre du jour n°9**" dans lequel le Général d'Armée de Lattre de Tassigny, Commandant en Chef de la Première Armée Française, annonçait l'acte solennel de la capitulation de l'Allemagne.

Avant de céder la parole au Maire Gilles D'Ettore, **Pierre Connan, Président de l'Union Nationale des Anciens Combattants – section Agde**, a pris la parole, précisant que "**la France peut être fière de ses enfants, qui combattirent partout où on leur avait dit que leur sacrifice sauverait la patrie. Certains avaient quitté le pays de leur enfance pour mieux préparer sa reconquête. Ils furent grands sur les plages de Normandie et celles de Provence. Beaucoup ne virent que le bout de la plage. D'autres franchirent le Rhin, le drapeau tricolore en tête de colonne pour forcer l'ennemi nazi à la capitulation**".





“

DISCOURS du MAIRE GILLES D'ETTORE

La capitulation de l'Allemagne Nazie a été obtenue le 8 mai 1945 peu avant minuit dans la banlieue Est de Berlin, par les représentants de l'URSS, de la Grande-Bretagne, de la France et des États-Unis. Ce jour consacrait l'aboutissement de six années de combat qu'au-delà des conflits multiséculaires entre puissances européennes avaient vu s'affronter deux conceptions antagonistes de l'humanité, une guerre déjà entre civilisation et barbarie.

Depuis 70 ans, nous nous réunissons chaque 8 mai pour célébrer cette victoire qui a décidé en son temps de l'avenir de l'humanité. Nous nous souvenons aussi que ce conflit mondial aurait pu être évité si, durant les dix années qui l'ont précédé, l'aveuglement n'avait pas prévalu face à la montée en puissance du nazisme en Allemagne avec comme point d'orgue en 1938 le lâche soulagement des accords de Munich.

Nos grands-parents ont dû payer le prix du sang et du sacrifice pour nous transmettre le fruit préservé de notre histoire Judéo-chrétienne et sa belle consécration laïque et Républicaine qui offre à chacun liberté et dignité.

En ce 8 mai 2016, nous ne pouvons ignorer que ces valeurs chèrement acquises ou préservées sont à nouveau menacées. Les attentats odieux que nous avons subis en 2015 nous ont clairement fait changer d'époque. Le choc des civilisations pressenti par Samuel Huntington dans le milieu des années 90 est devenu une réalité bien qu'il s'agisse d'un nouvel affrontement entre civilisation et barbarie.

Ce combat, Mesdames et Messieurs, il va falloir le mener. Nous avons un peu oublié combien l'histoire est tragique et offre à chaque génération sa part de tourments et de drames.

Ce combat, nous devons le gagner car là encore il en va de l'avenir de l'humanité.

Nous devons le gagner en France où chaque jour nos valeurs sont bafouées sans susciter jusqu'ici de notre part de réactions à la hauteur de l'agression et des enjeux qu'elle recouvre.

Vivre sur notre belle terre de France, ce n'est pas seulement respecter nos lois, c'est aussi faut-il le rappeler adopter notre mode de vie.

En France, la religion relève de la sphère privée.

En France, les femmes ont un visage qu'elles ne cachent pas.

En France, la jeunesse est sacrée et on ne lui tire pas dans le dos.

En France, le sentiment national l'emporte sur tout autre sentiment d'appartenance.

C'est ainsi que nous faisons civilisation. C'est ainsi que nous voulons continuer à vivre.

Face à l'Islamisme comme par le passé avec le nazisme, il n'y a ni accommodement, ni compromis possibles. Aussi nous devons cesser d'accepter l'inacceptable au nom d'une bien pensance ou d'un soit disant esprit de tolérance qui n'est plus de saison quand il s'applique à un projet politique qui vise à notre destruction.

Désormais, il nous faut agir certes avec lucidité et en restant fidèle à nos principes mais aussi et surtout sans faiblesse. C'est le devoir et la mission de notre génération.

Nous le devons à nos enfants et aussi à ceux à qui nous rendons hommage aujourd'hui et qui, il y a plus de 70 ans, nous ont transmis le flambeau de la liberté.

Vive la République !

Vive la France ! ”

COMMÉMORATIONS

L'appel du **Général de Gaulle** toujours dans les mémoires

Samedi 18 juin, c'est à 18 heures, en référence à ce fameux jour de 1945, que s'est tenue, sur Agde, la commémoration de l'appel du Général de Gaulle. Sur la place du 18 Juin, le Maire d'Agde Gilles D'Ettore, son Premier Adjoint et Conseiller Départemental Sébastien Frey, son Adjoint en charge notamment des Associations patriotiques Robert Craba, une très large délégation d'élus, les porte-drapeaux et les représentants des associations d'anciens combattants ont participé à la cérémonie.

Après le traditionnel dépôt de gerbe, le **Maire Gilles D'Ettore** a pris la parole, d'abord pour rendre hommage à **Jean-Baptiste Salvaing** et **Jessica Schneider**, couple de fonctionnaires de police assassiné à Magnanville (dans les Yvelines), quelques jours auparavant, le 13 juin. Une minute de silence a été respectée en leur mémoire par toute l'assemblée présente avant que le Maire ne commence son discours. La Marseillaise est venue conclure la cérémonie.



Discours du Maire Gilles D'Ettore

Le 18 juin 1940, le Général de Gaulle prenait la parole sur les ondes de la BBC pour s'adresser aux Français. Ce jour-là, peu d'entre eux entendirent l'appel qui leur était lancé. Pourtant, cette date est restée, depuis, le symbole de l'esprit de résistance dont notre peuple a su faire preuve dans l'une des périodes les plus tragiques de son histoire.

La France était anéantie à force de renoncements, d'incapacité à croire en ses forces et d'oubli des valeurs qui forgeaient - et forment toujours - son identité.

Le Général de Gaulle s'était élevé tout au long des années 30 contre ces lâchetés successives qui nous conduiraient au désastre. Peu l'entendirent, à l'exception notable du Président Reynaud, qui l'appela en 1940 au Gouvernement, à un moment où, malheureusement, le destin de la France était provisoirement joué.

C'est ce caractère provisoire que mit en avant Charles de Gaulle dans son appel. La France avait en effet perdu une bataille, mais elle n'avait pas perdu la guerre. Le combat devait être mené et ce, jusqu'à la victoire.

Jamais De Gaulle ne douta de la France et de son avenir. Il était l'homme que la providence avait choisi pour tracer le chemin de l'espérance. C'est cette leçon de notre histoire que nous devons retenir, en un temps où, comme

jadis, notre pays n'est plus gouverné, renonce à ses principes et se laisse déborder de toutes parts.

C'est même dans ces situations là que notre pays sait renouer avec sa grandeur et trouver en son sein les hommes susceptibles d'incarner notre idéal.

Le 18 juin 1940 symbolise dans notre histoire le refus du renoncement, après une décennie d'errements.

La France est aujourd'hui agressée, comme d'ailleurs d'autres pays démocratiques le sont. Elle l'est d'autant plus, qu'elle a trop longtemps accepté sur son territoire l'inacceptable. Il n'y a en effet pas d'identité heureuse dans l'accommodation avec l'obscurantisme. Il n'y a d'identité heureuse que dans l'affirmation de ce que l'on est, c'est-à-dire de ces valeurs que nos aïeux nous ont transmis.

La France, c'est le fruit d'une histoire, la nôtre, et il est de notre devoir à tous d'en préserver les acquis.

La France, c'est une culture, certes riche, mais qui ne saurait être plurielle, à moins de renoncer à son existence même.

La France, c'est la civilisation que nous avons bâtie depuis deux millénaires, à force de courage et de sacrifice.

Aussi, n'oublions jamais que notre premier devoir est de servir notre patrie car, de son indépendance dépend notre liberté et celle de nos enfants. Vive la République. Vive la France".



Journée des Justes et des Camps d'Agde

LE 16 JUILLET, à 18 heures, s'est déroulée la célébration de la journée des Justes et des Camps d'Agde en présence de Robert Craba, Adjoint en charge des Associations Patriotiques, d'Yvonne Keller, Adjointe en charge de la Culture, de Christian Théron, Conseiller Municipal, des représentants des associations patriotiques et des porte-drapeaux.

La cérémonie a débuté par un dépôt de gerbe au pied de la stèle commémorative située rue des Camps d'Agde. Robert Craba, Adjoint au Maire, a ensuite pris la parole, soulignant que *"nous sommes réunis aujourd'hui au pied de cette stèle de la rue du Camp d'Agde pour un double hommage : pour honorer la mémoire des Justes, mais aussi celle des 84 victimes des attentats survenus à Nice le 14 juillet.*

Nous sommes, comme tous les Français, une nouvelle fois meurtris et choqués par ces événements dramatiques, venus endeuiller notre pays en ce jour de Fête Nationale. Ce nouvel épisode tragique montre combien les valeurs de notre République sont précieuses et fragiles et combien il est important, aujourd'hui plus que jamais, de les défendre.

Les valeurs de Liberté, d'Égalité et surtout de Fraternité ont habité les Justes, durant la seconde Guerre Mondiale. La ville d'Agde peut être fière de compter dans ses rangs huit "Justes parmi les Nations" : les familles Boutes, Joly, Carausse et Pallares, dont les noms sont à jamais gravés ici, sur cette stèle, comme ils le sont en Israël, sur le mémorial de Yad Vashem.

Comme les Justes, comme toutes celles et tous ceux qui, au cours de notre Histoire, ont lutté contre l'obscurantisme et la haine, nous ne devons cesser de défendre et de préserver nos valeurs, et de les transmettre aux générations futures. Nous devons rester unis et mobilisés face à ceux qui essayent de nous diviser et de mettre à mal notre idéal républicain".

Le cortège s'est ensuite dirigé vers le Monument du Camp d'Agde pour un ultime dépôt de gerbe.



Agde aux couleurs du drapeau tricolore

C'est quelques heures avant les terribles événements qui se sont déroulés sur la Promenade des Anglais, à Nice, que le Maire Gilles D'Ettore, accompagné d'une grande partie de son Conseil Municipal, avait réuni, en cette fin de matinée du 14 juillet, les représentants des associations patriotiques et des corps constitués agathois sur la place du 18 Juin pour la Fête Nationale. Après le traditionnel dépôt de gerbe, le premier magistrat a pris la parole puis le cortège s'est dirigé, au son de la fanfare, vers la salle des Fêtes, où Gilles D'Ettore, en compagnie de ses Adjoints Sébastien Frey, Jérôme Bonnafoux, Robert Craba et de Rémy Glomot, Conseiller Municipal, a remis un nouveau drapeau à l'Amicale des Sapeurs Pompiers d'Agde, en présence du Capitaine et Chef de Corps Éric Castillon. Une Marseillaise entonnée par toute l'assemblée présente a conclu cette cérémonie placée sous le signe des valeurs républicaines.

Discours du Maire GILLES D'ETTORE

Le 14 juillet, c'est tout à la fois la fête de la France, la fête de la Nation et celle de la République. L'histoire de notre pays a un sens. Née de la volonté de l'État de rassembler tous les peuples de France pour n'en faire plus qu'un, la Nation s'est forgée des valeurs, s'est dotée de principes fondamentaux et, au final, a fait émerger un projet de civilisation que chacun a su faire sien.

Renan disait de la Nation qu'elle est un rêve d'avenir partagé. Ce rêve, nous avons su le partager quand, par deux fois en 1914, nous avons dû combattre pour conserver notre indépendance et donc notre liberté de poursuivre notre rêve commun. Ce rêve, nous avons su le partager quand, après les deux guerres, nous nous sommes mobilisés pour reconstruire notre pays. Ce rêve, nous avons su le faire partager en défendant, comme le Général de Gaulle le fit sans relâche, le droit des peuples à disposer d'eux mêmes. Et tant pis si certains le firent avec un succès pour le moins mesuré, nous avons prôné à tous cette liberté qui est au cœur de notre identité.

Mais ce rêve d'avenir, aujourd'hui, est de moins en moins partagé. Certains dans notre pays font d'autres rêves qui constituent pour l'immense majorité d'entre nous un véritable cauchemar et surtout, une négation absolue de ce que l'on est.

Ce cauchemar a pour objectifs de détruire la liberté de penser, la liberté de croire ou de ne pas croire, l'égalité entre les Français et particulièrement celle entre les hommes et les femmes si chèrement acquise, et enfin la fraternité qui unit tous les Français dans un même sentiment d'appartenance.

Aujourd'hui, les Français ont parfois l'impression que la France leur échappe, qu'elle ressemble de moins en moins à ce que disait d'elle Charles Trenet quand il chantait "Douce France, cher pays de mon enfance".

La France n'a jamais été aussi divisée qu'elle ne l'est aujourd'hui et elle l'est à un moment où elle vit une agression sournoise dont il serait irresponsable de ne pas mesurer l'ampleur. La France n'est plus dirigée mais cela, les Français l'ont compris depuis longtemps. Le gouvernement a pris pour fâcheuse habitude de défaire l'après-midi ce qu'il a décidé le matin même. Il a édicté l'état d'urgence c'est-à-dire, en principe, l'affirmation de l'ordre républicain et depuis, nous vivons dans un chaos permanent où des policiers sont sans cesse pris pour cible gratuitement alors qu'ils sont les garants de nos libertés. Et bien entendu, régulièrement, nous assistons presque impuissants à des agressions terroristes commises par des individus souvent fichés, contre lesquels on ne prend pas les mesures adéquates. Certes rien n'est simple. Pourtant, est-ce que tout est fait aujourd'hui pour faire face à l'agression ? Je n'oublierai pas de saluer les forces de sécurité qui agissent au quotidien pour assurer notre protection. Et nous pensons particulièrement à Jean-Baptiste Salvaing et à sa compagne, Jessica Schneider, inhumés à Montagnac non loin d'ici, si cruellement assassinés par un sauvage.

Tant d'événements qui nous meurtrissent et à chaque fois, nous n'entendons que les droits de l'homme de tous poils qui hurlent à la dictature dès que des mesures de bon sens sont préconisées, avec pourtant toutes les circonvolutions possibles.

La République doit pouvoir se défendre, sinon elle sera anéantie et il sera trop tard pour pleurer la perte de notre rêve d'avenir partagé. Dans quelques mois, la France aura à se désigner un nouveau chef, un vrai, capable de rassembler les Français, de décider les mesures courageuses dont nous avons collectivement besoin, et surtout de relever le défi de notre avenir. L'homme qui sera élu aura à soigner notre République malade, à traduire dans les actes son caractère indivisible et à être sans faiblesse face à ceux qui visent à l'anéantir, et surtout à remettre la laïcité au cœur de nos priorités.

J'ai confiance en notre capacité à nous relever. J'ai l'espoir que le 14 juillet prochain, nous aurons tourné la page du renoncement pour que renaisse l'espérance d'un avenir partagé et que notre rêve républicain se poursuive dans le respect des valeurs fondamentales. Vive la République, vive la France.



Débarquement en Provence

Une date **déterminante** dans l'histoire de la 2^{ème} Guerre Mondiale



Moins connu que celui de Normandie, et pourtant décisif dans la conduite de la libération de notre pays en 1944, le débarquement en Provence est célébré à Agde chaque 15 août, puisque c'est à la suite de ce dernier que la ville a été libérée de l'occupant allemand.



En ce lundi 15 août, il y avait foule au sommet du site de la Grande Conque, au Cap d'Agde. Grâce à l'aide des associations "L'Escouade 39-45" et MVCG Languedoc-Roussillon, la cérémonie a pris cette année de l'ampleur avec la reconstitution d'un camp US au pied du promontoire et la présentation d'une vingtaine de véhicules militaires d'époque.

La journée a commencé par un défilé des engins au travers du Cap d'Agde jusqu'au lieu de la cérémonie, où le Maire Gilles D'Ettore est arrivé en jeep, bientôt rejoint par Sébastien Frey, Premier Adjoint au Maire et Conseiller Départemental, de nombreux élus d'Agde, la fanfare, les porte-drapeaux, les représentants des associations patriotiques.

Après la levée des couleurs et le dépôt de 5 gerbes de fleurs au nom des associations patriotiques et du Conseil Municipal, puis le salut rendu aux morts, c'est

avec beaucoup d'émotion que **Paul Alric, Président des Anciens Combattants d'Agde**, a pris la parole, avec l'émotion de ses 95 ans et de ses 72 années passées à raconter ce conflit auquel il a lui-même participé, afin que le devoir de mémoire ne s'arrête pas. Après avoir demandé à quelques anciens combattants de se joindre à lui, il a rappelé les circonstances et les objectifs de cette opération du débarquement en Provence sur laquelle **"on s'attarde peu dans les livres d'histoire de notre pays"** et **"qui, pourtant, a mobilisé 400 000 hommes dont près de 300 000 Français de la Première Armée. (...) Les pertes, malheureusement très lourdes, ont été chiffrées à 40 000 tués, Européens ou non, et 72 000 blessés, dont beaucoup succomberont dans les hôpitaux de l'arrière. Mesdames et messieurs, votre présence massive, ici, démontre bien que vous restez attachés au devoir de mémoire. Cet emplacement, choisi pour y installer la stèle, n'est pas le fruit du hasard. Caractérisant le débarquement, il surplombe la côte méditerranéenne, domine les restes d'anciens blockhaus comme un défi écrasant à l'homme dominateur, pour lui rappeler le bon sens, pour que plus jamais ne se produisent des guerres meurtrières et destructrices. (...) Je terminerai sur une citation faite si justement par M. Albige, Président National des Anciens Combattants de l'Armée d'Afrique : les cérémonies du souvenir doivent être le recueillement de vous-mêmes en mémoire de ceux qui sont morts au cours de durs combats qui nous ont éprouvés"**.

Paul Alric a ensuite cédé la parole au Maire Gilles D'Ettore qui a conclu les discours.



L'Escouade 39-45''



Trois gerbes de fleurs ont été tour à tour déposées par les différents représentants du monde combattant





DISCOURS du MAIRE

“ Chaque année, nous célébrons en ces lieux symboliques qui surplombent la Méditerranée, le débarquement en Provence des forces alliées. Cette opération militaire de grande envergure, conduite par le Général de Lattre de Tassigny, fut déterminante pour la libération du pays. 260 000 combattants français, venus de Métropole et d'Outremer, y participèrent, chiffre qui vient souligner l'importance de la contribution française dans la défaite du 3^{ème} Reich. Quatre ans auparavant, le Maréchal Pétain, incarnation de tous les renoncements, avait sacrifié l'armée française en sollicitant une armistice hâtive et déshonorante. Durant les mois qui suivirent, à l'appel du Général de Gaulle et à l'initiative de patriotes venus de tous les horizons politiques, des unités combattantes furent créées au sein de la France libre et de la Résistance intérieure.

GILLES D'ETTORE

C'est à ces hommes-là que nous rendons hommage aujourd'hui. Par leur sacrifice, ils ont redonné à la France son indépendance et sa souveraineté. Beaucoup venaient d'Afrique du Nord. Ils étaient chrétiens, juifs ou musulmans, mais combattaient au sein d'une même armée avec la même détermination, au service de leur pays. Ils étaient liés par cette fraternité d'arme qui trouve toute sa noblesse quand elle s'emploie au bénéfice d'une cause juste, en l'occurrence celle de la France et au-delà, celle de la dignité humaine. Ce combat au service de cette double cause, nous devons continuer à le mener. A l'ennemi d'hier, le Nazisme, s'est substitué celui d'aujourd'hui, l'Islamisme, mais sur le fond, il s'agit de deux totalitarismes en bien des points comparables.

Une nouvelle fois, la France, terre de liberté et pays des lumières, est agressée car elle reste, pour les ennemis de l'humanité, l'incarnation historique du triomphe des valeurs démocratiques et républicaines qui rassemblent les hommes. Une nouvelle fois, c'est toute la nation qui va devoir se lever pour faire triompher ce qu'elle a de plus cher et qui se trouve dans sa devise : Liberté, Égalité, Fraternité.

Mais ne nous méprenons pas, ce combat, pour être gagné, devra faire fi de tout laxisme et de tout angélisme. Le confort moral de quelques-uns fait souvent le malheur des autres. Or,



nous voulons aujourd'hui que le combat soit mené sans faiblesse.

Je veux, à cet égard, saluer tout particulièrement, les militaires de la force Sentinelle qui, depuis le début de l'été, contribuent, aux côtés des Policiers Nationaux et Municipaux, à la sécurisation de notre littoral. Ils sont, tout au long de l'année, en France et sur les théâtres d'opérations extérieures, les dignes héritiers des Français libres auxquels nous rendons hommage en ce jour. La célébration de ce 15 août a donc un caractère particulier. Nous sommes à nouveau en guerre et nous le sommes sur notre territoire. Certes, nous ne subissons pas, comme en 1940, l'occupation de notre pays par une force militaire étrangère, néanmoins, l'ennemi est présent sur notre territoire et nous connaissons son visage haineux et l'apparence qu'il peut prendre.

Aussi, je le dis solennellement ici, quand on est en guerre et que l'on connaît son ennemi, on met tout en œuvre pour l'éliminer. La guerre n'est pas affaire de bonne conscience et de bons sentiments mais de courage, de détermination et d'efficacité. Il y a plus de 70 ans, des Français se sont battus, parfois jusqu'au sacrifice de leur vie, pour que la France continue à vivre selon ses valeurs et ses principes. Le meilleur hommage que nous puissions leur rendre, c'est de reprendre ce combat et de le mener sans relâche.

Vive la République. Vive la France.



En clôture de la cérémonie, la médaille d'Officier de l'Ordre National du Mérite a été remise à Jean-Yves Salsédo des mains du Colonel Jean-Pascal Ruviera, au nom de l'UNC.

Au conseil



École Municipale de Musique // adoption du projet d'établissement quinquennal et réactualisation du règlement intérieur

Le projet d'établissement quinquennal de l'École Municipale de Musique arrivant à son terme, le Conseil Municipal s'est prononcé, à l'unanimité, en faveur du nouveau projet d'établissement 2016-2020 qui décline les activités de l'École et les grandes orientations.

Celui-ci, proposé par son Directeur, François Durand, prévoit notamment un projet sur les musiques actuelles, l'ouverture de l'École de Musique aux élèves dès l'âge de 4 ans, l'engagement de nouveaux partenariats avec l'Éducation Nationale, la réflexion sur l'extension des locaux et la poursuite du partenariat avec les autres institutions artistiques et culturelles.

Rappelons que l'École Municipale de Musique adhère au SDEM, Schéma Départemental à l'Enseignement de la Musique, et qu'elle a été classée par le Conseil Départemental de l'Hérault "École Ressource" en 2009.

Dans la foulée, les élus ont approuvé la réactualisation du règlement intérieur, portant notamment sur les points suivants :

- article 12 : les professeurs doivent assurer le pointage des élèves.
- article 14 : les parents doivent s'assurer de la présence des professeurs.
- article 15 : le 2^{ème} versement des droits d'inscription est fixé au 15 janvier de l'année scolaire en cours.
- article 22 : élaboration d'un cursus adulte spécifique

INSTALLATION D'UN NOUVEL ÉLU

Suite à la démission d'Évelyne Keith, Conseillère Municipale, en date du 13 juin 2016, le Conseil a pris acte de l'installation d'un nouvel élu, conformément à l'article L.270 du Code Électoral. C'est Jean-Claude Planes, candidat de la liste "Agde Bleu Marine" qui rejoint les rangs de l'assemblée en qualité de Conseiller Municipal.

Il remplace Mme Keith à la Commission Consultative des Services Publics Locaux tandis qu'Alain Lebaube la remplace au sein de la Commission Vie Sociale.

Décisions votées À L'UNANIMITÉ.

Subventions aux associations //

Attributions pour l'exercice 2016

À L'UNANIMITÉ (ROBERT CRABA, YVES MANGIN, LOUIS BENTAJOU, HENRI GRIMAL, FABRICE MUR ET ANNE-MARIE GARRIGUES NE PRENANT PAS PART AU VOTE ET AYANT QUITTÉ LA SALLE)

le Conseil a décidé d'attribuer

• **821 876 euros de subventions de fonctionnement ordinaires** ainsi réparties : Culture : 47 840 euros pour 29 associations • Éducation : 4 200 euros pour 5 associations • Environnement : 27 600 euros pour 5 associations • Festivités-Commerce-Tourisme : 125 764 euros pour 6 associations • Patriotisme : 3 772 euros pour 6 associations • Police-Sécurité : 3 312 euros pour 3 associations • Jeunesse : 75 440 euros pour 4 associations • Sport : 373 779 euros pour 52 associations et COS : 160 169 euros

90 460 euros de subventions exceptionnelles pour 18 associations : Agde Histoire 39-45, 270 euros pour sa participation aux Journées du Patrimoine et plusieurs expositions ; Agde Musica, 11 040 euros pour divers concerts prévus en 2016 ; Agde Swing Orchestra : 150 euros pour l'animation des Noces d'Or le 11 mars ; Mélopoïa, 11 040 euros pour son concert d'octobre prochain ; Ibis, 920 euros pour la campagne de fouilles archéologiques subaquatiques réalisée en février-mars ; le Whisper Dance Theater, 2 700 euros pour la coproduction de la pièce WDT 2016 ; le Boxing Olympique Agathois, 6 000 euros pour l'organisation d'un gala de boxe professionnelle, le 19 février ; Agd'Elan Le Cap, 10 000 euros pour le 3^{ème} National de pétanque de la Ville d'Agde les 12 et 13 mars ; l'Union Nationale des Combattants, 500 euros pour l'organisation du Congrès Départemental et la célébration de ses 30 ans ; Escouade 1900-2000 : 2 000 euros pour la mise en place d'un camp militaire dans le cadre de la cérémonie du Débarquement en Provence ; Karaté Club Agathois : 400 euros pour le soutien aux compétitions des 28 et 29 mai ainsi que des 10 et 11 juin ; Team Cap Ô Sud, 1 500 euros pour les Championnats de Jet Ski des 20-22 mai ; Once Upon A Time, 5 000 euros pour l'organisation des tournois de tennis qualificatifs et de la phase finale au Cap d'Agde ;

la Compagnie Les Objets Trouvés pour leur spectacle musical et dansé "Rushes" de l'été, 7 360 euros ; Jazzinade pour la 15^{ème} édition de "La Nuit du Jazz" le 2 juillet, 9 500 euros ; Agapé pour l'organisation de trois concerts (juillet, automne et décembre 2016), 21 620 euros ; Agde Handball pour le Tournoi de Sandball au Mail de Rochelongue les 18 et 19 juin, 2 000 euros et COMHA pour l'organisation d'Agde au fil du temps les 9 et 10 juillet, 7 360 euros.

• **190 076,66 euros de subventions complémentaires pour 14 associations** : 2 568,09 euros pour Agde Musica ; 4 488,99 euros pour l'Escolo dai Sarret ; 59 493,53 euros pour la MJC ; 4 240,31 euros pour Agde Tennis de Table ; 4 332,16 euros pour Agde Volley Ball ; 14 360,93 euros pour l'Association de Tir Agathois ; 4 522,85 euros pour l'Athlétic Club des Pays d'Agde ; 3 136,30 euros pour la Cie des Archers Agathois ; 3 068,76 euros pour le Judo Club Agathois ; 7 730,96 euros pour le RCOA ; 17 232,24 euros pour le ROA ; 2 871,52 euros pour le Tennis Club Agathois ; 2 705,64 euros pour le TCCA et enfin 59 323,38 euros pour le COS de la Ville d'Agde.

dans le cadre du Contrat de Ville

À L'UNANIMITÉ

La Ville d'Agde est signataire d'une convention cadre pour la politique de la Ville. Le Cœur de Ville y est identifié comme quartier prioritaire. De manière transitoire pour 2016, un appel à projets a été lancé vis-à-vis des associations susceptibles de proposer des actions sur les thématiques prioritaires identifiées. Dans ce cadre, et après analyse conjointe des dossiers avec la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, les membres du Conseil Municipal ont décidé d'attribuer **39 000 euros de subventions** ainsi réparties :

- **pour le Pilier Cohésion Sociale : 13 500 euros** se répartissant entre les associations Léo Lagrange, Les Petits débrouillards, Planning familial, Tout simplement ensemble, La Compagnie des Objets Trouvés, Music Factory, L'Imagineïre, AdiaV et CDAD
- **pour le Pilier Cadre de Vie - Renouvellement urbain : 1 500 euros** pour les Compagnons bâtisseurs et l'ADIL
- **pour le Pilier Développement économique - Emploi : 11 000 euros** pour Léo Lagrange et le Cours Jules Verne
- **pour le Pilier Dispositif Ville - Vie - Vacances : 13 000 euros** pour le Centre de Loisirs Jeunes de la Police Nationale et l'ACPA

REDEVANCE pour **occupation provisoire** du domaine public communal lors de travaux

Le Décret n°2015-334 du 25 mars 2015 a instauré et fixé le montant de la redevance d'occupation provisoire du Domaine Public des communes pour la réalisation des chantiers de travaux sur les ouvrages de transport et de distribution qu'ils concernent le gaz ou l'électricité.

Tour à tour **À L'UNANIMITÉ**, le Conseil a fixé le taux des redevances à 0,35 euro/mètre de canalisations construites.

Chantier d'insertion

en partenariat avec le PLIE et l'association Le Passe-Muraille

Dans le cadre de sa compétence Insertion Professionnelle, et grâce au service intercommunal du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi Hérault Méditerranée (PLIE), la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée s'inscrit depuis plusieurs années dans une démarche d'insertion et développe des chantiers pour faciliter le retour à l'activité professionnelle des personnes en recherche d'emploi.

La Ville d'Agde est bien évidemment partie prenante de ce dispositif d'insertion qui alterne formation, travail et accompagnement individuel et souhaite vivement continuer dans cette voie.

C'est pourquoi le Conseil Municipal a voté **À L'UNANIMITÉ** un nouveau chantier d'insertion dans le secteur "Valorisation du Patrimoine Naturel - Aménagement Paysager", lequel a démarré le 1^{er} mai dernier et prendra fin au 31 décembre 2016.

Ce chantier, auquel la Ville d'Agde apporte son soutien logistique et financier à hauteur de 19 620 euros, concerne 12 personnes en CDDI (Contrat à Durée Déterminée d'Insertion), salariées de l'association "Le Passe-Muraille", opérateur du chantier désigné par le PLIE.

Il se déroule sur plusieurs sites : la Promenade (création de deux jardinières en basalte - *ci-contre en photo*), l'école Albert Camus (rehausse du mur d'enceinte avec pose d'une brise vue), l'église Saint-André (petits travaux d'assainissement des murs), le cimetière (réfection des joints des murs), le Fort de Brescou (entretien et dévégétalisation du Fort et de la plagette), Rochelongue, le Quartier Naturiste et enfin la Tamarissière (remise en état et pose de ganivelles sur différentes plages).



INTERCOMMUNALITÉ

Tourbes intègre la CAHM

À L'UNANIMITÉ, la Ville d'Agde a émis un avis favorable sur l'extension du périmètre de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée à la commune de Tourbes, jusqu'ici membre de la Communauté de Communes du Pays de Thongue. L'Agglomération compte donc désormais 20 communes.

Par la suite, et toujours à l'unanimité, le Conseil a entériné la modification du nombre de sièges et leur nouvelle répartition au sein du Conseil Communautaire. Comme l'a souligné le Maire d'Agde Gilles D'Ettore, en sa qualité de président de la CAHM, "dans un souci de libre expression démocratique des communes, et afin qu'aucune ne perde de siège, il est proposé de fixer le nombre total de sièges à 58, Agde conservant ses 17 sièges".

////////Trois conventions ////////// ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ

→ Convention de délégation de gestion du Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes (FDAJ)

Ce dispositif d'aides de droit commun, placé sous l'autorité du Président du Conseil Départemental, est destiné à faciliter l'insertion sociale et professionnelles des 18-25 ans. Outre l'approbation de la convention, les élus ont décidé de confier la gestion du FDAJ au Centre Communal d'Action Sociale, qui assure cette mission, dans le cadre de ses compétences, depuis sa création en 1994, et de reverser le montant de la dotation allouée par le Conseil Départemental (correspondant aux deux tiers des 21 000 euros alloués pour 2016, le tiers restant étant la part communale).

→ Convention tripartite Conseil Départemental-Ville d'Agde-MLI pour l'action "Deux roues vers l'insertion"

En sa qualité d'opérateur, la Mission Locale d'Insertion (MLI) du Centre Hérault propose une action dénommée Deux roues vers l'insertion. Celle-ci s'adresse aux 16-25 ans, rencontrant des problèmes de mobilité et en demande d'une solution temporaire, pour se rendre sur un lieu de travail, de stage ou de formation. Concrètement, la MLI propose de mettre à leur disposition des cyclomoteurs, moyennant une participation de principe d'un montant de 30 euros par mois. Pour aider au financement de cette action, la MLI sollicite le Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes (FDAJ), à hauteur de 2 500 euros.

→ Convention tripartite Conseil Départemental-Ville d'Agde-MLI pour l'action "Animateur pourquoi pas moi"

Le domaine de l'animation est un secteur d'activité porteur d'emploi. Les employeurs ont des difficultés à recruter des animateurs lors de vacances scolaires. La Ville d'Agde est-elle même confrontée à cette problématique. Pour répondre à ces besoins, la MLI du Centre Hérault, en partenariat avec l'Espace Jeune Agathois, propose une action visant à travailler sur les savoirs dans les métiers de l'animation et dénommée "Animateur... Pourquoi pas moi", avec pour finalité l'accès à un emploi. L'action s'articule principalement autour de deux formations, l'une théorique et l'autre pratique. Au terme de celle-ci, les participants seront aidés dans leur recherche d'emploi en vue d'éventuels recrutements pour la saison estivale 2017. Ce projet sera financé dans le cadre des actions collectives du FDAJ (auprès duquel la MLI va solliciter une subvention de 2 000 euros pour un budget estimé à 2 820 euros). En parallèle, et afin d'impliquer les jeunes dans leur projet d'insertion, ceux-ci devront s'acquitter d'un montant de 20 euros.



Transfert des compétences Eau et Assainissement

Tour à tour **À L'UNANIMITÉ**, le Conseil a entériné le transfert, à la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée de l'"Eau" au titre de ses compétences optionnelles et de l'"Assainissement" au titre de ses compétences facultatives, à compter du 1^{er} janvier 2017.

L'exercice de ces nouvelles compétences permettra, s'agissant de l'"Eau", de favoriser une gestion mutualisée de la protection, du traitement, du transport, du stockage et de la distribution d'eau destinée à la consommation humaine, avec pour objectifs une meilleure adaptation à l'évolution des normes environnementales et une amélioration de sa performance en appui du développement économique du territoire, à coût maîtrisé.

S'agissant de l'"Assainissement", cela permettra de favoriser une gestion mutualisée du contrôle des raccordements au réseau public de collecte, de la collecte, du transport et de l'épuration des eaux usées, ainsi que l'élimination des boues produites, dans l'objectif d'une mise en conformité des équipements, là aussi à coût maîtrisé.

Dans les deux cas, ce transfert permettra surtout une amélioration qualitative du service rendu aux habitants. Comme l'a souligné le Maire Gilles D'Ettore, "il s'agit d'apprendre à fonctionner ensemble avant la mutualisation en 2020. Pendant trois ans, il y aura donc une addition des budgets communaux. Pour mémo, je vous rappelle qu'en matière d'assainissement, les Villes d'Agde et de Vias étaient déjà liées au niveau de la station d'épuration".

Développement Durable

INSTALLATION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE SUR LE CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Dans le cadre de la démarche de développement durable engagée depuis de nombreuses années, la Ville souhaite aujourd'hui développer la production d'énergie renouvelable sur son territoire communal, en permettant la mise en place de centrales photovoltaïques sur le domaine public. À ce titre, elle souhaite valoriser son patrimoine et faire installer sur les toitures du futur Centre Technique Municipal un ensemble d'équipements photovoltaïques de production d'énergie. L'électricité ainsi produite est destinée à être injectée au réseau public de distribution en vue d'une commercialisation dans le cadre d'un contrat tarifaire délivré aux titulaires de l'appel d'offres de la Commission de Régulation de l'Énergie. Il est ainsi proposé de conventionner, pour une durée de 30 ans, avec la société "CS Ombrières Cap Agathois" afin de permettre la construction et l'exploitation de cette centrale photovoltaïque. En contrepartie, la société procédera au remboursement du coût de construction de la toiture et versera à la Ville une redevance d'occupation. Une décision adoptée **À L'UNANIMITÉ**.

APPEL à projet national pour les "Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte" : engagement de la commune

Pour agir en faveur de la transition énergétique, l'État en lien avec l'ADEME, a souhaité accompagner et encourager des territoires exemplaires, dénommés "Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte", prêts à s'engager dans une trajectoire permettant de tendre vers ou d'atteindre l'équilibre entre la demande d'énergie et la production d'ENR (Énergies Renouvelables) locales à l'horizon 2050.

Un appel à projet national "TEPCV" a ainsi été lancé en novembre 2014 dont les objectifs sont notamment :

- le développement économique de nouvelles filières et la création d'activités et d'emplois,
- la diminution de la vulnérabilité face à l'accroissement potentiel et avéré du prix de l'énergie,
- la réduction des dépenses liées à l'énergie/ la lutte contre la précarité énergétique,
- la participation des citoyens.

Une enveloppe de 500 000 euros (plafonné à 80 %) est réservée aux lauréats dans le cadre du Fonds de Financement de la Transition Énergétique (FFTE) pour la réalisation d'un plan d'actions identifié dans un dossier de candidature finalisé, avec la possibilité, dans le cas d'opérations particulièrement innovantes, de passer un avenant (courant 2017) dans la limite de 2 millions d'euros supplémentaires.

Les six thématiques auxquelles doit répondre le plan d'actions sont :

- réduire la consommation d'énergie dans le bâtiment et l'espace public.
- diminuer les émissions de gaz à effet de serre et les pollutions liées aux transports.
- développer l'économie circulaire et la gestion durable des déchets.
- produire des ENR locales.

- préserver la biodiversité, protéger les paysages et promouvoir l'urbanisme durable.

- développer l'éducation à l'environnement, éco-citoyenneté et mobilisation locale.

Une première déclaration de candidature conjointe entre le SICTOM Pézenas-Agde et la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée a été déposée à la DREAL au printemps 2015 et a fait l'objet d'un classement dans la catégorie "TEPCV territoire en devenir".

Dans ce cadre des prérequis, sont exigés pour passer dans la classification "TEPCV", et bénéficier de l'enveloppe de 500 000 euros, tels que la fourniture de données issues d'un bilan carbone ou un projet de territoire à l'échelle des deux collectivités, ce qui est apparu très compliqué à fournir dans les temps impartis.

En revanche, la CAHM constituée de ses 19 communes, dispose de suffisamment d'éléments issus du Plan Climat Énergie Territorial approuvé en 2015 ou des actions menées dans le cadre de l'exercice de ses compétences, pour finaliser le dépôt d'un dossier et prétendre au classement "Territoire à Énergie Positive".

Les éléments du dossier finalisé se déclinent en un volet littéraire et une proposition de plan d'actions devant connaître un démarrage effectif au 31 décembre 2017 et une fin au plus tard au terme des 3 années suivant la date de la signature de la convention.

Les actions potentiellement éligibles pourraient être, en maîtrise d'ouvrage CAHM :

- les travaux d'amélioration énergétique des bâtiments intercommunaux et les actions visant la réduction de la consommation,
- l'acquisition de matériel et engins roulants (non éligibles au bonus écologique),



Le Centre Aquatique de l'Archipel bénéficie déjà de panneaux photovoltaïques

- l'actualisation schéma directeur ENR pour le volet solaire et étendue de la réflexion aux autres formes d'énergies renouvelables
- et le financement d'une solution d'éclairage public durable sur le site de "La Capucière".

Le projet de construction du futur Centre Technique Municipal, en maîtrise d'ouvrage de la Ville d'Agde, peut lui aussi s'inscrire dans ce projet notamment pour le dispositif de récupération et de valorisation des calories et frigories issues du réseau d'assainissement des eaux usées.

Des actions en maîtrise d'ouvrage du SICTOM sont également prévues.

La signature d'une convention d'appui financier entre le Président de la CAHM, les collectivités bénéficiaires (Ville d'Agde et SICTOM) et un représentant de l'État sera organisée postérieurement au passage en Commission Régionale du dossier technique dont la date sera communiquée postérieurement.

À L'UNANIMITÉ, le Conseil a décidé d'**approuver l'engagement de la Ville d'Agde dans la démarche de "Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte"** et de **désigner Rémy Glomot, Conseiller Municipal, en qualité de référent.**

MISE EN PLACE D'INFRASTRUCTURES DE RECHARGE pour les véhicules électriques et hybrides

Transfert de compétences

À L'UNANIMITÉ toujours, le Conseil Municipal a acté le transfert de la compétence IRVE ("maîtrise d'ouvrage et maintenance des infrastructures de charge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables") à **Hérault Énergies**. Comme l'a expliqué le Maire Gilles D'Ettore, "il s'agit de mettre en place deux bornes au Cap d'Agde afin de permettre le rechargement de ces véhicules".

CONCESSIONS de service public

• **À L'UNANIMITÉ**, le Conseil a approuvé le choix du délégataire pour l'exploitation du Casino de la Ville d'Agde. Il s'agit de la SAS Casino du Cap d'Agde (groupe Barrière). Le présent contrat de délégation porte sur une durée de 20 ans, à compter du 1^{er} janvier 2017, sous réserve de l'obtention de l'autorisation de jeux par le délégataire. Cette autorisation a fait l'objet d'une seconde délibération, elle aussi adoptée par le Conseil **À L'UNANIMITÉ**.

• **À L'UNANIMITÉ** des votants (Anne-Marie Garrigues, Henri Grimal, Corinne Seiwert et Fabrice Mur s'abstenant, Stéphane Hugonnet ne prenant pas part au vote et ayant quitté la salle), le Conseil s'est par la suite prononcé favorablement sur le principe de la gestion concédée du service public des campings de la Clape et de la Tamarissière ainsi que des aires d'accueil des camping-cars pour une durée de 10 ans. En effet, celle-ci permet de concilier les exigences de l'intérêt général, en assurant à la collectivité délégante la maîtrise de l'organisation du service public et le respect des principes d'égalité et de continuité qui le caractérise, avec une gestion plus commerciale de services qui, par leur nature et leur mode de fonctionnement, se rapproche des conditions d'exploitation d'une entreprise privée, dans un secteur concurrentiel.

NOUVEAU PÉRIMÈTRE autour des Monuments Historiques

À L'UNANIMITÉ, le Conseil a approuvé les nouveaux périmètres de protection tels que proposés par l'Architecte des Bâtiments de France, concernant les monuments historiques suivant :

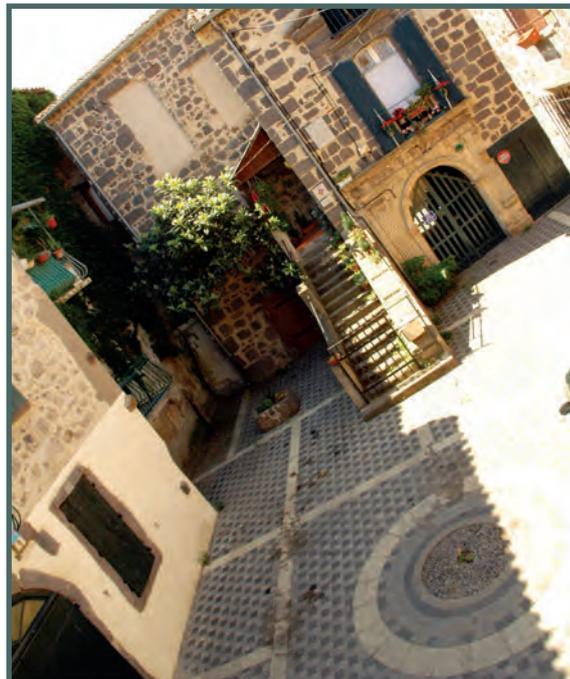
- la cathédrale Saint-Étienne
- l'église Saint-André
- la Glacière communale
- l'hôtel Maraval
- l'entrée, la cour et l'escalier du 5, de la rue Michelet
- le portail du 1, rue du Plan Boudou
- la Villa Laurens
- la Tour dite des Anglais
- l'Hôtel de Ville
- l'hôtel du Viguier Guérin
- les remparts
- l'ancien Évêché
- l'écluse ronde sur le Canal du Midi
- l'ancien phare du Mont Saint-Loup

Ces prescriptions interviennent suite à l'adoption en février 2016 par le Conseil de l'AVAP (Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine), afin de faire concorder les "périmètres de 500 mètres" définis par l'article L.621-30 du code du Patrimoine et protégeant ces monuments, avec les limites de l'AVAP. En effet, plusieurs de ces rayons de protection intégraient des secteurs sur lesquels l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) avait peu d'intérêt.

Une enquête publique relative à ces modifications a été ensuite lancée. Dans un troisième temps, après bilan effectué avec l'ABF de cette enquête, et après notification des arrêtés préfectoraux portant modification des nouveaux périmètres de protection, ces derniers pourront être approuvés par une nouvelle délibération du Conseil Municipal et emporteront modification des servitudes d'utilité publique, aux conditions prévues à l'article L.151-43 du code de l'Urbanisme.



Bois sculpté de l'église Saint-André



Place de l'Hôtel du Viguier Guérin

Dénomination de sept voies et ronds-points

Afin de faciliter le repérage d'itinéraires et de lieux dans la commune d'Agde, les élus ont convenu

À L'UNANIMITÉ d'acter les dénominations suivantes :

- le parking situé au Grau d'Agde, entre le Chemin du Littoral prolongé et le Chemin du Grand Quist a été baptisé **Parking du Grand Quist** (entre les parcelles MP 153 et 147).
- le parking situé au Grau d'Agde, entre le Chemin du Littoral prolongé et le Chemin des Dunes, a été appelé **Parking des Nautilus** (entre les parcelles MP 141 et 137).
- la partie sud du chemin de la Prunette situé à l'intersection avec le Chemin de Notre Dame à Saint-Martin, a pris le nom de **Chemin Grande Prunette** (des parcelles LX 4/LV 48 aux parcelles LX 128/LW 9).
- le rond-point situé, sur Agde, entre celui de l'Éphèbe et celui de l'Archipel, a pris le nom de **Rond-point Hilaire Reynaud** (un Agathois baron d'Empire).
- le chemin situé entre la Route de Vias et la déviation d'Agde, au lieu-dit La Rampe de Pastre, a vu son nom officialisé en **Chemin de Saint-Louis** (de la parcelle HC 7 à la parcelle HC 10).

Par ailleurs, à la demande des services fiscaux pour la délivrance des certificats de numérotage, il convient :

- de remplacer le Chemin dit de la Forestière par **Chemin de la Forestière**.
- de remplacer le Chemin rural n°58 dit de Font de Galibert par **Chemin Font de Galibert (CR n°58)**.

Aménagement du territoire

APPROUVÉES À L'UNANIMITÉ : acquisition d'emprises et de parcelles

Dans le cadre d'aménagements de voies, les élus ont décidé, chaque fois à l'unanimité, l'acquisition, à titre gratuit, moyennant la plupart du temps les frais notariés et le report des droits à bâtir de plusieurs emprises ou parcelles :

- **chemin du Grand Tétrás**, 20 m² à extraire de la parcelle MN n°0044, en vue de son élargissement à 8 m.
- **chemins des Camarines et du Père Maurel**, deux emprises d'environ 13 et 4 m² à extraire des parcelles MR n°0094 et 0095 pour la jonction entre les chemins. Dans le cadre de cet aménagement, un échange de 17 m² a également eu lieu entre la parcelle communale MR n°0090 et la parcelle voisine MR n°0092, ainsi qu'un second échange entre la parcelle communale cadastrée MR n°0090 de 22 m² et la parcelle de superficie identique MR n°0443.
- **impasse des Petits Pins**, 153 m² correspondant à la parcelle ML n°0630, en vue de son élargissement à 6 m.
- **chemins des Camarines**, 31 m² à extraire de la parcelle MS n°0165, en vue de l'élargissement du chemin.
- **chemin des Trières**, 4 m² correspondant à la parcelle MM n°0494, en vue de son alignement.
- **chemin de Fin de Siècle**, 62 m² correspondant à la parcelle MC n°0531, en vue de son alignement.
- **chemin du Mûrier de Sicard**, 46 m² correspondant à la parcelle MM n°0550.
- **au lieu-dit "Malvezy"**, pour la bonne circulation des véhicules et l'adaptation de la voie actuelle aux nouveaux besoins, dans le cadre de l'ouverture de l'école Notre Dame au niveau de la route de Sète, 242 m² à extraire de la parcelle KT n°0037, environ 379 m² à extraire de la parcelle KT n°0066, plus quelque 223 m² à extraire de la parcelle KT n°0038 ainsi que 632 m² correspondant à la parcelle KT n°0005 et enfin, 5 710 m² correspondant à la parcelle KT n°0006.
- **chemin des Enfants à la Mer**, 5 m² à extraire de la parcelle MI n°0276, en vue de son élargissement à 6 m.
- **chemin des Ourmes**, 4 et 19 m² correspondants aux parcelles MO n°0157 et 0158, dans le cadre de l'emplacement réservé n°88 du Plan Local d'Urbanisme.
- **chemin de la Nacelle**, 46 m² correspondants à la parcelle MM n°0561, en vue de son élargissement.
- **chemin des Empêtres**, 126 m² correspondants à la parcelle MS n°0501, en vue de son élargissement à 8 m.
- **impasse du Merle**, 112 m² à extraire de la parcelle MC n°0137, en vue de son élargissement à 8 m.
- **rue des Conscrits**, acquisition de la parcelle IN n°0234, en vue de son élargissement.
- **chemin d'Agde au Mont Saint-Loup**, 102 m² à extraire de la parcelle KS n°0089, en vue de son élargissement.
- **impasse de la Rocaille**, 13 m² à extraire de la parcelle MK n°0150, dans le cadre de l'emplacement réservé n°83 au PLU.

Accessibilité // approbation du Schéma Directeur d'Accessibilité (SDA) - Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'Ap) de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée

Par délibération en date du 29 juin 2015, la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée a approuvé le nouveau Schéma Directeur d'Accessibilité – Agenda d'Accessibilité Programmée du réseau de transport en commun urbain conformément aux termes de l'ordonnance 2014 relative à la mise en accessibilité des établissements recevant du public, des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie pour les personnes handicapées.

Les communes membres, en qualité de cosignataires, sont tenues de s'engager au respect des dispositions de ce nouveau SDA qui prévoit pour la commune d'Agde, la **mise aux normes de 115 points d'arrêts**

prioritaires pour un coût estimé de 368 944 euros HT en 2016, 307 362 euros HT en 2017 et 348 070 euros HT en 2018.

Selon les termes de la délibération du conseil, la CAHM participera au financement de ces travaux à hauteur de 50 % après validation de leur conformité.

Ce nouvel outil de programmation, indispensable à la mise en œuvre des opérations de mise en accessibilité à l'échelle de la commune, sera susceptible d'adaptation en fonction du contexte de terrain.

À L'UNANIMITÉ, le Conseil Municipal a approuvé ce nouveau SDA – Ad'Ap et son plan de financement.



Approbation du **PLU** et de l'AVAP

Rappelons que l'élaboration du PLU poursuivait 8 grands objectifs :

- constituer un nouveau cadre de référence pour les différentes actions et opérations visant à doter la Ville des équipements et infrastructures adaptés à ses besoins ;
 - permettre à la Collectivité de maîtriser quantitativement et qualitativement les formes de son développement urbain en créant les conditions propices au logement des populations permanentes et à l'accueil des populations touristiques ;
- améliorer la forme urbaine du Quartier des Cayrets par une réflexion approfondie sur son organisation, la nécessaire diversification des modes d'habitats et un ancrage paysager affirmé,
 - conduire une politique en faveur du développement économique ;
 - préserver la qualité architecturale et l'environnement, conserver et valoriser les richesses naturelles et patrimoniales ;
 - poursuivre et amplifier la politique en faveur du développement du centre ancien et son renouvellement urbain ;
- inscrire la problématique des déplacements dans une perspective de développement des déplacements doux et de la multi-modalité ;
 - enfin, œuvrer à la nécessaire restructuration des secteurs et espaces publics emblématiques de la station du Cap d'Agde.

En termes de calendrier, le projet, qui avait été arrêté le 30 juin 2015, avait été ensuite soumis pour avis aux Personnes Publiques Associées (PPA), ainsi qu'à la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des sites (CDNPS) et à la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF).

L'ensemble des avis recueillis avait été joint au dossier d'enquête publique conjointe PLU-AVAP, enquête qui s'est déroulée du 15 octobre au 23 novembre 2015.

Dans son rapport, remis le 23 décembre 2015, le Commissaire-Enquêteur avait émis un avis favorable assorti de deux demandes de précisions sur des points de remarques résiduelles mineures qui ne remettaient pas en cause l'économie générale du projet ni son approbation.

Dans la foulée, les élus ont acté l'AVAP, laquelle, rappelons-le, a pour objet de promouvoir la mise en valeur du patrimoine bâti et des espaces paysagers dans le respect du développement durable. Cette révision visait avant tout à la rectification d'incohérences constatées suite à l'application de la ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager) en vigueur, la mise en cohérence avec le PLU et l'extension de la zone paysagère de la Planèze jusqu'aux berges de l'Hérault.

Comme le PLU, le projet d'AVAP avait été arrêté le 30 juin 2015 puis soumis pour avis aux Personnes Publiques Associées (PPA), ainsi qu'à la CRPS. Ces avis avaient été joints au dossier d'enquête publique conjointe PLU-AVAP. Le dossier avait reçu également un avis favorable de la CLAVAP (Commission Locale de l'AVAP, organe consultatif) assorti de deux réserves. Par courrier en date du 4 février 2016, Monsieur Le Préfet de l'Hérault avait donné son accord pour la création de l'AVAP d'Agde tel que validé par la CLAVAP du 29 janvier 2016, réserves soulevées.



C'est À LA MAJORITÉ DES VOTANTS (Anne-Marie Garrigues, Henri Grimal, Corinne Seiwert, Lina Tornare et Fabrice Mur votant contre pour le PLU et s'abstenant concernant l'AVAP) que le Conseil Municipal a entériné le Plan Local d'Urbanisme (PLU) puis l'AVAP (Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine), clôturant ainsi plusieurs années de travail et de procédures.

Acquisitions **À L'UNANIMITÉ** d'emprise et parcelles //

LA PARCELLE HC n°0091, SITUÉE AU LIEU-DIT "LA MATIVE BASSE" ET COMPRISE DANS LE PAEN périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains. D'une surface de 6 290 m², cette parcelle, qui comporte un abri, un puits et une alimentation électrique, a été acquise, après accord de sa propriétaire, au prix de 6 290 euros.

UNE EMPRISE D'ENVIRON 992 M² À EXTRAIRE DE LA PARCELLE IK n°0111

située 11 rue des Entrepreneurs, car cette portion sert d'assiette à un poste de refoulement communal. Une cession acceptée par les propriétaires à titre gratuit.

LA PARCELLE NB n°0065, D'UNE SURFACE DE 589 M² moyennant le paiement d'un prix de 4 130 euros, soit environ 7 euros le m² et d'une indemnité de 6 000 euros en réparation du préjudice subi, des travaux de voirie (goudronnage) ayant été réalisés sur cette parcelle dans le cadre des travaux liés à la réhabilitation de la décharge, à la création de la passerelle Guy Tourreau et à l'extension du Golf. En effet, bien que concernée par l'emplacement réservé n°113 du Plan d'Occupation des Sols (création d'une voie de 6 mètres de large), cette parcelle n'avait pas fait l'objet d'une acquisition préalable par la Commune.

7 PARCELLES, POUR UNE SURFACE TOTALE DE 1 968 M² servant d'assiette à une canalisation correspondant à l'ancien adducteur d'eau potable acquise par la Commune. Ces parcelles, cadastrées KT n°0033, KW n°0004, KW n°0020, KW n°0058, KW n°0061, KX n°0265 et KX n°0266 et situées aux lieux-dits "Malvezy" et "Capiscol Ouest", appartenaient auparavant au Syndicat intercommunal d'adduction d'eau des communes du bas Languedoc, lequel les cède gratuitement à la Ville.

Le second (n°86) dit "de Saint-Martin" longe les parcelles cadastrées NE n°0080, 0081, 0084, 0085, 0086, 0087, 0088 et 0089, propriétés du Centre de Loisirs de Batipaume. Comme l'a montrée l'enquête publique, cette portion n'est plus empruntée par le public puisqu'elle est clôturée au sein du centre de loisirs. Par conséquent, compte tenu de la désaffectation du chemin rural n°86, de l'absence d'intérêt de rétablir son usage et de son utilisation actuelle par le centre de loisirs de Batipaume, il y a lieu de poursuivre la procédure d'aliénation et de mettre en demeure le centre d'acquiescer le-dit chemin au prix de 9 846 euros correspondant à l'évaluation de France Domaine) et, en cas d'accord, de procéder à la vente.

• **L'EXPROPRIATION POUR CAUSE D'UTILITÉ PUBLIQUE D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE MR n°0001 EN VUE DE LA LIAISON CHEMINS DES DUNES, DU CAMPING ET DES CAMARINES**

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) validé lors du Conseil Municipal du 16 février 2016 prévoit, au titre de l'emplacement réservé n°97, la création de la voie de liaison, d'une largeur de 8 mètres, entre les chemins des Dunes, du Camping et des Camarines.

Le projet poursuivi suppose l'acquisition d'une partie (soit 141 m²) de la parcelle MR n°0001, d'une surface de 1 060 m², située en zone Auh4 du PLU et en zones urbanisées rouge et bleue du Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI).

Plusieurs propositions d'acquisition à l'amiable ont été adressées à sa propriétaire qui n'y a pas donné suite. Par conséquent, la Commune a décidé d'engager une procédure d'expropriation afin d'acquiescer cette emprise.

Également adoptées à l'unanimité...

• **L'ALIÉNATION DE LA PARTIE DÉSAFFECTÉE DES CHEMINS RURAUX N°36 ET 86**

Le premier (n°36) longe et dessert les parcelles HN n°0010, 0011, 0012, 0013, 0014, 0015 et 0016. En théorie, ce chemin relie les chemins ruraux n°32, au Nord, et n°37, au Sud. L'enquête publique a permis de vérifier que le chemin rural n°37 est bien identifié et utilisé, que le chemin rural n°32 est envahi de végétations et n'est plus emprunté par le public, enfin que le chemin rural n°36 est, dans sa plus grande partie, incorporé à la propriété adjacente et n'a plus de débouché. Par conséquent, compte tenu de la désaffectation du chemin rural n°36, de l'absence d'intérêt de rétablir son usage et du souhait du propriétaire concerné de régulariser cette situation, il y a lieu de poursuivre la procédure d'aliénation et de mettre en demeure les propriétaires riverains d'acquiescer le-dit chemin au prix de 1 000 euros (correspondant à l'évaluation de France Domaine) et, en cas d'accord, de procéder à la vente.

Demande de subventions à l'unanimité

1• POUR LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DU CŒUR DE STATION DU CAP D'AGDE

Depuis quinze ans une politique d'aménagement du territoire a été engagée par la Municipalité, avec pour objectif la montée en gamme de notre destination. L'accroissement d'une offre hôtelière de qualité, la valorisation environnementale du patrimoine au travers d'une urbanisation maîtrisée, la modernisation et la création de nouvelles infrastructures publiques sont les piliers du dynamisme touristique de notre cité. Aussi, dans la continuité de la création de l'Archipel, de la modernisation et la réhabilitation des infrastructures portuaires, de la requalification du quai Jean Miquel, avec la création de l'Esplanade Pierre Racine, et enfin, de l'extension du Golf et la création de la passerelle au-dessus de la RD 612, la commune, qui a considérablement embelli l'image et l'attractivité du Cap d'Agde, entend aujourd'hui repenser son cœur de station.

Le carrefour de la Bulle d'Accueil, siège de l'Office de Tourisme, constitue en effet un véritable nœud routier d'une conception désuète et connote l'entrée de la station de manière très routière. Aussi, la Ville a-t-elle décidé d'y mener nouveau projet d'aménagement afin de moderniser et de sécuriser les infrastructures routières entrant au Cap d'Agde, de relocaliser l'entrée de la station dans un espace à très forte visibilité qui favorisera le tourisme, le commerce l'habitat et les loisirs, d'y construire des équipements structurants nouveaux (Casino, salle de spectacle à capacité augmentée, centre de congrès et de séminaires), et de créer une structure hôtelière haut de gamme ainsi qu'une offre de stationnement supplémentaire (près de 300 places) et de nouvelles liaisons piétonnes et cyclistes favorisant l'éco-tourisme (au travers de liaisons sécurisées avec les centres d'intérêt sportifs, culturels, commerciaux et touristiques à proximité immédiate que sont le Musée d'Archéologie sous-marine, le Centre International de Tennis, le quartier de Saint-Martin et le Centre-Port).

Le coût global de cet aménagement est évalué à 33 500 000 euros HT comprenant 8 000 000 euros pour les travaux de reconditionnement des infrastructures routières et 25 500 000 euros pour les travaux d'aménagement du nouvel espace urbain avec équipements publics.



Les travaux d'aménagement de la nouvelle entrée de station ont débuté le 12 septembre au niveau de la voirie.

Détails du calendrier et des travaux réalisés en page 49 "PROJET DE VILLE" de ce journal !



2• POUR LA CRÉATION AU SEIN DE LA MAISON DES SAVOIRS D'UN PÔLE CULTUREL

Demande auprès de la Commission Européenne, de l'Etat, la DRAC LR-MP, du Conseil Régional Occitanie, du Conseil Départemental de l'Hérault, de la CAHM. Le projet étant également éligible au titre des fonds FEDER et PRU, il est susceptible d'être financé dans le cadre du Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local (FSIPL).

Ce nouvel équipement serait en effet construit par la Municipalité au titre de la Politique de la Ville, au cœur du périmètre du Contrat de Ville, en lieu et place de l'actuelle médiathèque Maison des Savoirs. Il regroupera l'actuelle médiathèque restructurée et modernisée, des salles à destination des associations culturelles locales, ainsi qu'un espace de diffusion du spectacle vivant, théâtre, musique, danse et autres esthétiques. Ce pôle culturel a en outre pour ambition de permettre aux habitants de ne pas être seulement de simples usagers mais de devenir des citoyens susceptibles de s'engager dans une vie culturelle locale dans toutes ses dimensions.

Le projet de construction se décompose en deux grandes étapes :

- restructuration de la partie médiathèque (sans changer la superficie, les collections seront entièrement redistribuées et l'accent mis sur les nouvelles technologies pour en faire une médiathèque résolument novatrice).
- création à l'arrière du bâtiment d'une salle de diffusion d'une capacité de 220 places ainsi que de 2 grandes salles de répétition.

Le montant total de l'opération a été estimé à 3 500 000 euros HT et l'ouverture du nouvel établissement, suite aux travaux, prévue pour la Saison Culturelle 2019-2020.

3• POUR LA CRÉATION DE SERVICES NUMÉRIQUES AU SEIN DE LA MÉDIATHÈQUE MAISON DES SAVOIRS

à savoir, un portail documentaire de dernière génération, le Prêt Numérique en Bibliothèque (PNB) et l'accès à de nombreuses ressources numériques (telles que Médiathèque Numérique, Kidilangue, la Souris qui raconte etc.), auprès du Ministère de la Culture et de la Communication et de la DRAC LR-MP.

4• POUR L'ACQUISITION D'UN VÉHICULE DESTINÉ AU PORTAGE DE DOCUMENTS À DOMICILE PAR LA MÉDIATHÈQUE MAISON DES SAVOIRS

Demande auprès de l'État, au titre de la DGD (Dotation Générale de Décentralisation) pour les bibliothèques municipales. Ce service de proximité dessert l'ensemble de la commune d'Agde avec une fréquence de deux matinées par semaine, les mardis et vendredis. Il propose par ailleurs un abonnement adapté à ces publics empêchés : vingt documents pour une durée de quatre semaines.

5• POUR LE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

Demande auprès du Conseil Départemental de l'Hérault, dans le cadre du Schéma Départemental d'Enseignement Musical de l'Hérault.

6• POUR LA REPOSE DES 5 TABLEAUX DE NOTRE-DAME DU GRAU

auprès de la DRAC LR-MP, du Conseil Régional Occitanie, du Conseil Départemental de l'Hérault et de tous les institutionnels concernés. La Ville souhaite en effet procéder, en 2017, à la repose, après restauration de "Saint-Roch", "Ex-Voto", "Éducation de la Vierge par Sainte-Anne" et "Saint-Antoine", inscrits au titre des Monuments Historiques, ainsi que de "Sainte-Philomène".

7• POUR LA RÉUTILISATION DES EAUX DE LA STATION D'ÉPURATION



Demande auprès du Conseil Départemental de l'Hérault, du Conseil Régional Occitanie, de l'Agence de l'Eau et de l'Europe.

Actuellement, la Ville d'Agde utilise l'eau potable du réseau public pour l'irrigation du terrain de golf (green, fairways,...), soit 300 000 mètres cubes par an en fonction de la pluviométrie et de l'évapotranspiration.

Depuis deux ans, la station d'épuration est dotée d'un système de traitement par ultrafiltration qui permet d'obtenir un rejet dans le fleuve Hérault de qualité "Eaux de Baignade".

Grâce à la dernière évolution réglementaire du mois de juin 2014, il est dorénavant possible, moyennant l'obtention des autorisations réglementaires, de réutiliser l'eau ainsi traitée de la station d'épuration pour arroser les espaces verts.

Pour la Commune, la priorité est le Golf ainsi que le Complexe sportif des Champs Blancs, les espaces verts qui bordent la Planèse et la future zone de Malfato (en goutte à goutte).

Le montant prévisionnel de l'opération s'élève à 5 500 000 euros Hors Taxes. Ce projet répond aux exigences du SAGE de Thau approuvé en 2015 ainsi qu'au nouveau programme d'intervention d'aides de l'Agence de l'Eau.

Pour mener à bien cette opération, il convient de créer un poste de refoulement dans la station d'épuration, de procéder à une extension de réseau jusqu'au Golf ainsi qu'à la desserte du Complexe sportif avec la zone de Malfato, de créer une bache de stockage sur le Golf pour affiner le traitement de l'eau et de reprendre l'ensemble du réseau d'irrigation dans l'enceinte du Golf pour se conformer à la réglementation du mois de juin 2014).

8• POUR L'EXTENSION DU SYSTÈME DE VIDÉOPROTECTION

auprès de l'État dans le cadre du FIPD.

En complément des 32 caméras actuellement en fonction à Agde sur 7 périmètres identifiés, d'autres secteurs de la ville sont susceptibles d'être dotés de 16 nouvelles caméras, développées sur 2 ans, selon une cartographie répondant à des critères objectifs et quantifiés.

Sont, à ce titre, notamment concernés les entrées et sorties de ville, les zones commerciales "Espace Grand Cap" et "Portes du Littoral", le parking du cinéma "Le Travelling", le Cœur de Ville et les grands marchés saisonniers du Cap d'Agde et de la Tamarissière.

Le coût estimatif de cette opération est estimé à 150 000 euros TTC pour la tranche 2016 du projet dont le déploiement se poursuivra en 2017.

9• POUR LA MISE À JOUR DU SCHÉMA DIRECTEUR D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

auprès de l'Agence de l'Eau. Le schéma directeur d'alimentation en eau potable finalisé en 2010 a débouché sur un programme de travaux qui a rapidement été mis en œuvre avec, notamment, un important programme de renouvellement de réseaux, couplé aux extensions, afin d'améliorer et de fiabiliser le fonctionnement du système d'eau potable sur l'ensemble de la commune d'Agde, laquelle compte environ 25 000 habitants permanents. Compte-tenu de l'évolution de son urbanisation, la Ville souhaite aujourd'hui revoir ce document et c'est à ce titre qu'une consultation de bureau d'études a été réalisée, pour un montant prévisionnel estimé à 20 000 euros HT.

10• POUR LA RESTAURATION DU MOBILIER DU JEANNE-ÉLISABETH

bâtiment suédois coulé en Méditerranée en 1755, auprès de la DRAC LR-MP, du Conseil Régional Occitanie, du Conseil Départemental de l'Hérault et des institutionnels concernés. Ce mobilier, découvert lors de fouilles réalisées durant l'été 2009 sous l'égide du DRASSM, Département de Recherches Archéologiques Subaquatiques et Sous-Marines, nécessite en effet un traitement de restauration et de conservation approprié avant de pouvoir être présenté au public au sein des collections du Musée de l'Éphèbe et d'Archéologie Sous-Marine.

11• POUR LA RESTAURATION DE 4 200 PIÈCES EN ARGENT, PROVENANT DU JEANNE-ÉLISABETH

auprès de la DRAC LR-MP. Il s'agit d'assurer la stabilité de leur environnement climatique et éviter les départs de corrosion suite aux traitements de restauration effectués au Département des Monnaies, médailles et antiques, à la Bibliothèque Nationale de France, jusqu'à leur retour au Musée de l'Éphèbe, puis d'assurer un stockage adéquat du trésor en réserve muséale. Le montant de ce conditionnement s'élève à 1 292,91 euros HT.

12• POUR LA RESTAURATION DU FORT DE BRESCOU

dans le cadre du projet à vocation touristique, patrimonial et culturel porté par la Ville d'Agde, auprès de l'Union Européenne, de l'État, notamment de la DRAC LR-MP, du Conseil Régional Occitanie, du Conseil Départemental de l'Hérault et de tout autre établissement public ou privé concerné. Cette vaste opération comprend 3 phases :

- **Phase 1** : Diagnostic - confortation et travaux d'urgence - mise en sécurité
- **Phase 2** : Restauration et mise en conformité en vue de l'ouverture au public
- **Phase 3** : Reconversion du site : viabilisation et mise en œuvre du projet culturel.

Dans un premier temps, la Ville envisage de s'engager sur l'initialisation de la 1^{ère} phase par la réalisation du diagnostic. Cette étude, à ce jour, est estimée à 100 000 euros.

échanges et cessions // // // // // en vue de l'aménagement de la partie Est de l'Île des Loisirs

Dans le cadre des OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation) définies par le PLU afin de créer, sur la partie Est de l'Île des Loisirs, un espace destiné aux équipements et loisirs diurnes, en relation avec le port et les activités nautiques, la Ville a contacté les propriétaires des terrains nécessaires au projet. Comme l'a souligné le Maire Gilles D'Ettore, "le premier des loisirs diurnes à être mis en place sur le site sera l'Aquarium. À terme, il sera rejoint par d'autres activités".

Après évaluation par les services de France Domaine, un accord a été trouvé, portant sur la cession à la Ville d'Agde par leurs propriétaires de 36 parcelles issues de la section OC, représentant une surface totale de 19 793 m² et évaluées à 1 225 000 euros. En échange, la Ville leur cède la parcelle OC n°0040 d'une surface de 17 232 m², ainsi qu'une emprise d'environ 10 500 m² à extraire de la parcelle OC n°0088, évaluées à 5 millions d'euros. La différence de surface entre les parcelles échangées donne donc lieu au paiement d'une soulte au profit de la Commune d'Agde, d'un montant de 3 775 000 euros.

Une décision validée par le Conseil **À LA MAJORITÉ (Gérard Rey, Anne-Marie Garrigues, Castel, Henri Grimal, Corinne Seiwert, Fabrice Mur, Alain Lebaube et Jean-Claude Planes votant contre)**.



BUDGET **13 MILLIONS D'EUROS D'INVESTISSEMENTS** programmés en **2016**

Sur le budget 2016, c'est une enveloppe de plus de 13 millions d'euros que les élus ont décidé de consacrer aux investissements.

- **en matière de développement durable et d'aménagement**, pour des études d'aménagements (à hauteur de 500 000 euros) sur les secteurs de Malfato, de la Planèze et du centre ancien ; la réhabilitation du Fort de Brescou ainsi que des études expérimentales sur les récifs artificiels.
- **en matière de voirie**, pour la fin des études et le début des travaux de réaménagement de l'entrée du Cap d'Agde (à hauteur de 3,1 millions d'euros), l'étude relative à la suppression du passage à niveau, route de Bessan (270 000 euros), l'aménagement du parvis au lycée Auguste Loubatières, la poursuite des travaux de réfection sur les parkings du Cap d'Agde (100 000 euros) et de la piétonisation en Cœur de Ville, enfin l'aménagement des quais sur l'Hérault.
- **en matière de patrimoine**, pour la restauration de l'église Notre-Dame (180 000 euros).
- **en matière de culture**, pour l'étude de maîtrise d'œuvre concernant le réaménagement de la Médiathèque Maison des Savoirs (150 000 euros).
- **en matière d'accessibilité**, pour la 2^{ème} tranche de travaux destinés à l'accessibilité des personnes dans les bâtiments publics et sur l'espace public (310 000 euros).
- **en matière d'éducation**, pour des travaux de rénovation dans les écoles et groupes scolaires (à hauteur de 500 000 euros).
- **en matière de bâtiments**, pour la construction du Centre Technique Municipal (1,5 million d'euros).
- **en matière de sécurité**, pour l'acquisition et l'installation de nouvelles caméras de vidéoprotection (188 000 euros).



tribunes libres

Texte de la Majorité Municipale Pour une ville accessible à tous

La Ville s'y est engagée fortement au travers de l'Agenda D'Accessibilité Programmée (AD'AP), qui a été approuvé en Conseil Municipal et qui concerne **près de 140 bâtiments communaux**. Selon les autorités de l'État en charge de cette question, la Ville fait figure d'exemple avec une programmation des investissements nécessaires, dont ils ont tous tenu à souligner la pertinence et l'efficacité dans la mise en œuvre. Parallèlement, nous avons élargi la commission communale "Accessibilité et Vie Quotidienne de la ville d'Agde" à l'ensemble des domaines d'intervention de la commune, ce qui souligne, notre volonté d'avancer avec efficacité et au-delà de ce qu'impose la loi. Par ailleurs, les commerces ont l'obligation de procéder à la mise en conformité de leur établissement. Conscients des difficultés des commerçants face à cette obligation, nous avons déployé un dispositif d'accompagnement qui leur est dédié et qui est fortement utilisé. Nous ne pouvons que saluer les efforts non négligeables qui ont été réalisés et souligner qu'une grande majorité d'entre eux se sont engagés dans cette démarche exigeante et ce, malgré les sacrifices financiers énormes que cela représente pour les plus petites structures.

En matière de transports...

Par délibération en date du 29 juin 2015, la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée a approuvé le

nouveau Schéma Directeur d'Accessibilité (Agenda d'Accessibilité Programmée) du réseau de transport en commun urbain.

Ainsi, lors de la séance du 16 février 2016, le Conseil Municipal d'Agde a délibéré pour approuver ce nouveau "SDA-AD'AP" nécessaire à la **mise en accessibilité des 115 points d'arrêts prioritaires de la commune**. Les coûts estimés pour cette opération sont de 368 944 euros HT en 2016, 307 362 euros HT en 2017 et 348 070 euros HT en 2018. **Mais voyons au sens plus large, comment nous contribuons à rendre la vie plus facile à ceux qu'elle n'a pas épargnés.**

Le Cap d'Agde est la première station de France en termes d'accueil et elle se devait d'être en capacité de rendre accessible la plage et la mer à tout un chacun et ce, quel que soit le type de handicap. Nous venons ainsi d'obtenir le **label "tourisme handicap"** pour la plage de la Roquille (accessible désormais pour les 4 types de handicaps) et désormais toute personne en situation de handicap peut profiter des trésors de notre belle station sans aucune contrainte ! C'est une très grande fierté pour nous que d'avoir obtenu ce label qui vient récompenser notre détermination dans la mise en œuvre de cette priorité.

Et l'accessibilité des malentendants ?

En France, plus de 5 millions de personnes sont concernées par un pro-

blème auditif. C'est exactement pour cette raison que, dans quelques semaines, les usagers en situation de handicap auditif verront leur communication simplifiée lors de leurs échanges avec les services municipaux grâce au **dispositif ACCEO doté d'une plateforme de transcription**. Ce dispositif sera généralisé sur l'ensemble des services communaux ainsi qu'auprès des commerçants de la ville qui le souhaiteront.

L'accessibilité c'est également l'accès aux loisirs, aux sports, aux droits, aux soins, à l'école... et notre mission est d'accompagner l'ensemble des administrés dans les difficultés rencontrées au quotidien, avec le soutien du Conseil Départemental dont c'est la compétence administrative et avec qui la Ville, au travers de son CCAS, œuvre en étroite collaboration.

Par ailleurs, Agde compte un tiers de sa population âgée de 60 ans et plus, c'est de loin nettement supérieur à la moyenne nationale. C'est exactement pour cette raison que nous menons un grand nombre d'actions de prévention et d'accompagnement du vieillissement de la population, un engagement prioritaire qu'est venu symboliser la première édition du salon connecté avec la présence de 250 experts de la question de la dépendance.

La Majorité Municipale



Texte du groupe des Élus Minoritaires et Citoyens

À l'heure où nous imprimions, le texte du groupe des Élus Minoritaires et Citoyens ne nous était pas parvenu.

Texte du groupe UDI Indépendant

Pour un développement de l'économie touristique hors saison

Le développement touristique est certes un enjeu économique essentiel pour notre commune mais il nous semble primordial de diriger tous nos efforts vers une augmentation de la fréquentation au printemps et en automne.

C'est la seule attitude qui peut justifier les aménagements prévisionnels de l'entrée du Cap d'Agde et les projets de création ou d'extension des espaces commerciaux de notre territoire. Ceci sous réserve qu'ils soient programmés en parfaite concertation avec les professionnels des activités concernées.

Notre développement économique est nécessaire pour la pérennité des emplois liés au tourisme mais doit être exclusivement dirigé en dehors de la très haute saison.

La qualité de vie des agathois est essentielle et nécessite de stabiliser sans augmentation le pic de fréquentation estivale.

Dans ce but, l'organisation hors saison de manifestations promotionnelles importantes est indispensable et entraîne des budgets supplémentaires à l'Office du Tourisme de la commune. La restriction des subventions liées à l'augmentation des taxes de séjour

ne permettra pas d'envisager cet effort supplémentaire pourtant fondamental à l'amélioration de notre économie touristique. C'est pour nous une décision inadaptée à la situation actuelle.

L'Office du Tourisme est le moteur de notre gestion communale. Pour aller plus loin, il est nécessaire d'augmenter le carburant... Pas d'allonger la carrosserie...

Gérard Rey - Germain Castel
Conseillers Municipaux UDI



Texte du groupe Agde Bleu Marine

Le groupe des élus AGDE BLEU MARINE, bien que siégeant dans l'opposition, approuve la volonté de la majorité de créer un nouveau pôle d'attractivité touristique (casino - hôtel) administratif (services public) et culturel (salle de spectacle et séminaires) par ce palais des congrès nouveau et futuriste, accompagné de bâtiments commerciaux et d'habitations à l'entrée du cap d'Agde. Pour nous cette modernisation de l'entrée du cap et perspectives sur les nouvelles infrastructures du centre port via l'esplanade pierre RACINE n'est pas sans rappeler le symbole et l'esprit porté par la mission interministérielle d'aménagement touristique du littoral du Languedoc-Roussillon plus connue sous le nom de "mission racine" dirigeant qui donna son nom à l'esplanade mais surtout... qui donna naissance au Cap d'Agde.

Toutefois si ce projet n'a en effet rien de superflu, il est aussi important pour nous que les délais des tranches de travaux soient respectés (tranche ferme pour octobre 2018), bâtiment

du casino limité au clos et couvert en septembre 2017 et tranche conditionnelle mars 2018 à mars 2023) et que l'estimation prévisionnelle des 31 500 000 euros H.T soit plus fiable qu'une prévision météo.

Dépenser utilement mais raisonnablement pour notre rayonnement touristique et économique national comme international est légitime, mais n'oublions pas toutefois qu'avant le Cap d'Agde il y avait Agde et que les ruelles et routes de notre belle ville ne doivent pas être négligées pour autant, il est aussi primordial de créer et de budgéter un plan pluriannuel d'entretien de voirie qui pour le moment n'existe pas.

C'est en ce sens que nous serons une opposition constructive... Mais lucide et critique quand il est légitime de l'être.

En ce qui concerne la création de bâtiments de résidences nouvelles, cela va dans le bon sens pour fixer une population de qualité dans des bâtiments répondants aux normes nouvelles pour une qualité de vie

sédentaire. Il va de soi que nous serons vigilants sur les accords de permis de construire respectant les règles élémentaires de hauteur d'immeuble conforme à l'esprit cap d'Agde et du nombre de parking et garages en rapport avec les habitations ainsi créées afin de ne pas restreindre l'utilisation des parkings publics.

Enfin nous profitons de cette tribune pour féliciter Thierry Duval, président du club gymnique agathois, Auxane, Laure, Prune, Andréa et Lorie pour leurs beaux résultats à la finale nationale jeune, l'ACPA et ses 14 médailles aux régionaux jeunes (Antoine, Maxence, Yrïa, Yasmine, Carla, Elisa, Aurélie, Max et Milo) l'Agde basket champion de pré nationale catégorie seniors pour son nouveau titre et le team Cramail de la MJC pour leurs nombreuses victoires et titres régionaux.

Alain Lebaube
et Jean-Claude Planes

“Entre Mer et Terre”

L’escale estivale d’art contemporain



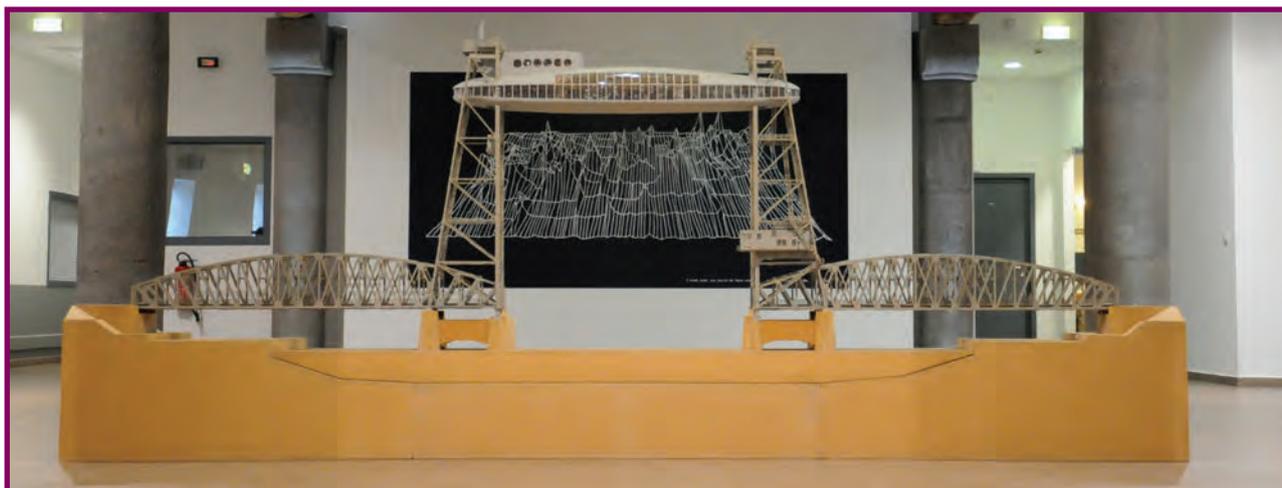
Après une première exposition d’art contemporain en 2015 intitulée “*Temps Libre*”, proposant comme une déambulation dans une cité imaginaire au sein de l’Espace Molière, le FRAC a fait cet été escale au Moulin des Évêques pour un rendez-vous “*Entre Mer et Terre*”,

poursuivant la présentation d’œuvres contemporaines réalisées par une vingtaine d’artistes.

Lors du vernissage, le 15 juin, Yvonne Keller, Adjointe au Maire déléguée à la Culture, accompagnée de Christine Antoine, Adjointe au Patrimoine et de Christian Théron, Conseiller Municipal, a remercié le FRAC d’avoir une nouvelle fois choisi Agde pour y présenter ses collections, issues du FRAC Languedoc-Roussillon, mais aussi des Ateliers FRAC Midi-Pyrénées et du LAC Sigean.

Emmanuel Latreille, Directeur du FRAC LR et par ailleurs commissaire de l’exposition, a quant à lui mis en relation chaque œuvre avec le contexte du thème retenu.

Au final, c’est une exposition faite d’oppositions, de légèreté et de force, de pastels et de noirs, d’aquarelles évanescentes ou encore d’huiles travaillées avec force, qui a été fréquentée, durant deux mois, par 1 611 visiteurs.



A noter !

Les numéros utiles de la sécurité

Sur Agde, vous pouvez appeler :

- le Commissariat de Police au 04 67 01 01 73
- le Centre Supérieur Urbain au 04 67 00 80 40
- le Secrétariat des élus au 04 67 94 61 14

En cas d’urgence ou de nécessité, vous pouvez contacter :

- Le Numéro Vert de l’assistance contre la lutte des filières terroristes et la radicalisation violente du Ministère de l’Intérieur : 0 800 00 56 96
- le site Internet dédié : www.stop-djihadisme.gouv.fr



Nouveau stand pour l'ATA 100 m de plus !

Le club de tir de la ville d'Agde vient d'ajouter un nouvel équipement à sa panoplie : un stand de tir à 100 m. Celui-ci a été installé au creux du Mont Saint-Loup, parmi tous les stands que compte l'ATA (Association de Tir Agathois) et offre ainsi une nouveauté qui s'inscrit parfaitement dans l'esprit de compétition sportive insufflé par son président Jean-Marc Bentajou.

Ce nouveau stand a été officiellement inauguré début juin par le Maire Gilles D'Ettore d'un magistral tir à 100 m sur une bouteille à bulles. Le Premier Magistrat était accompagné pour l'occasion de ses Adjoints Sébastien Frey, Jérôme Bonnafoux, délégué à la Sécurité, et Robert Craba ainsi que de la Conseillère Régionale Géraldine D'Ettore.

Le Maire en a profité pour rappeler que le club compte parmi les plus importantes associations de la ville avec près de 500 adhérents, ce qui le place également numéro 2, en termes d'importance, au niveau départemental.

"Je tiens à remercier tous ceux qui ont participé, de près ou de loin, à l'établissement de ce nouveau stand, qui va permettre de compléter la gamme du club. Je remercie également les représentants de la Police Nationale qui sont présents ce soir, car si ce club compte une part sportive importante, il permet également à nos forces de l'ordre de s'entraîner. Ce chantier n'a pas été facile, il a fallu en effet déblayer le pourtour de cette ancienne carrière, ce qui a représenté, pour la Ville, un investissement de 75 000 euros. Pour finir, je tiens à féliciter l'ensemble du club : vous êtes des bénévoles passionnés qui donnez beaucoup aux autres, notamment en matière de sécurité au quotidien, mais aussi en termes de convivialité".

1^{ère} édition de la "Fête des Familles"

• **MERCREDI 29 JUIN** • C'est sur le parvis de la Maison des Savoirs qu'a eu lieu la 1^{ère} édition de la "Fête des Familles", organisée par la Maison de la Justice et du Droit d'Agde et le Réseau Parentalité Agathois.

Il s'agissait d'offrir, sur la place du Jeu de Ballon, de multiples animations aux parents et aux enfants, l'occasion de partager des moments de convivialité tout en acquérant des connaissances et en s'informant. Une première partie du site a ainsi été consacrée à des ateliers ludiques tels que le badminton, le Kamishibai (théâtre de contes japonais) et les jeux, tandis que sur la deuxième, avaient pris place des stands d'information sur la parentalité, proposés par la Réussite Éducative, la Protection Maternelle Infantile, le CCAS, les crèches ou encore le Relais Assistantes Maternelles, le Centre Social Louis Vallière et la Maison des Savoirs, avec, à chaque fois, une proposition d'animation. Yvonne Keller, Adjointe au Maire s'est rendue en fin d'après-midi sur le lieu de la manifestation où elle a assisté à une séance de théâtre japonais, après avoir fait le tour des stands, pour remercier l'ensemble des organisateurs comme des participants.



Journée VIF

Véritable succès pour la 3^{ème} édition

• **MARDI 24 MAI** • Le parc de Belle Isle a accueilli le rendez-vous annuel de la journée VIF. Une journée à destination des élèves des écoles primaires de la ville, et articulée autour du bien-être et du "bien manger", sans oublier, bien sûr, le "bien se dépenser".

Au total, ce sont **plus de 250 élèves**, accompagnés de leurs professeurs et parents, qui sont venus s'essayer aux différentes animations proposées comme le tir à l'arc, l'escalade, le rugby, le judo mais aussi les arts du cirque, la danse, le ping pong ou encore les jeux d'adresse.

Côté nutrition, les enfants ont pu partir à la rencontre de nombreux stands axés sur l'information par le biais de jeux ludiques. Il faut savoir que 15 % des écoliers agathois sont identifiés comme étant en surpoids, ainsi que nous l'a expliqué Yannick Martinez, Responsable

de l'Espace Jeune Agathois (EJA) qui coordonne, sur Agde, cet événement. Un chiffre à la baisse, puisqu'en 2010, ils étaient 23 % à être concernés, preuve que les actions engagées tout au long de l'année auprès des plus jeunes commencent à porter leurs fruits...

Avant que les enfants ne prennent une pause déjeuner bien méritée, dans l'herbe, avec leur panier pique-nique, Jean-Luc Chaillou, Conseiller Municipal délégué à la Jeunesse et à la Politique de la Ville, a tenu à remercier l'ensemble des participants, des encadrants et des bénévoles pour la réussite de ce rendez-vous, inscrit dans la durée.

En guise de digestion, et pour bien clôturer cette belle journée, les enfants se sont rassemblés sous le magnolia qui fait face à la Villa Laurens, afin d'assister à un spectacle intitulé "Bec d'oiseau", proposé par la compagnie Carlota tralala. Un spectacle pour toute la famille, qui traite de la nutrition au travers de l'histoire pétillante de Madeleine, son chat moutarde et une petite fille qui a un appétit de moineau...

Errata Deux erreurs se sont glissées dans notre Journal 86...

• Jean-Louis Guggisberg (portrait page 19) était membre et non fondateur de l'association Générale des étudiants d'Agde qu'il a intégré en terminale • Dans notre article sur le Salon du Chocolat (légende page 22), il a été fait référence au regretté Nicolas Albano en lieu et place de son fils, Lionel. Nous renouvelons nos excuses aux deux intéressés pour ces erreurs bien involontaires...



• • • • •

3^{ème} édition des "Journées du collectionneur" les chineurs ont du cœur !

• • • • •

• **SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12 JUIN** • Durant deux jours, le quai Jean Miquel, situé au Centre-Port du Cap d'Agde, a accueilli des passionnés en tout genre à l'occasion des "Journées du collectionneur". Cartes postales, poupées, timbres et autres parfums, il y en a eu pour tous les goûts et pour toutes les envies lors de ce salon à ciel ouvert.

Organisé en partenariat avec les commerçants de l'ADEC (Association pour le Développement Économique du Cap d'Agde), par l'association du Lion's Club, cet événement a été une fois de plus une réussite et une partie de ses bénéfices est revenue au profit des œuvres de l'association.



Tradimar

Quand Agde célèbre la tradition maritime...

• **SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12 JUIN** Voiles traditionnelles, latines ou encore rames traditionnelles, au total une quinzaine de bateaux ont sillonné le rivage agathois dans la lignée des traditions maritimes locales en ce deuxième week-end de juin. Pour l'occasion, c'est un

programme riche et varié qui attendait les marins férus de traditions maritimes.

Organisée par la SNAGAT, cette fête, à laquelle a participé Miss Agde 2016, Amélie Marco, a placé le nautisme au centre de la manifestation avec notamment des défis rames.

Un week-end également ponctué par des compétitions avec les trophées Corsaire Terrisse et ARAUR ainsi que des moments de convivialité comme la remontée de l'Hérault pour arriver place de la Marine où un repas musical attendait les participants.



Anniversaire Nos centenaires en pleine forme !

Il fait bon vivre à Agde et ce ne sont pas nos aînés qui vous diront le contraire. En effet, depuis le 17 mars, la Ville compte une nouvelle centenaire et une autre a fêté ses 105 printemps.

Deux anniversaires qui ont été célébrés dans les différents EHPAD d'Agde en présence des familles, des amis mais également du Maire d'Agde Gilles D'Ettore, de Carole Raynaud Adjointe au Maire en charge de l'Action Sociale, de Brigitte Martinez, Conseillère Municipale déléguée à l'Âge d'Or et du personnel des différents établissements..

• **JEUDI 17 MARS** • C'est à la Villa Clémentia d'Agde que Denyse Mazel a soufflé ses 100 bougies. Née en 1917 à Levallois-Perret, Denyse a travaillé sur Agde avec son mari au sein de l'épicerie familiale puis à la quincaillerie "Guilhem", rue Jean Roger. Sa grande famille, 3 enfants, 6 petits-enfants et 10 arrière petits-enfants, était présente à ses côtés en ce jour unique rempli d'émotion et de cadeaux !

• **VENDREDI 20 MAI** • Du côté de l'EHPAD Dr Laurent Antoine, Madeleine Reboul, la doyenne de l'établissement, a dignement fêté ses 105 ans ! Si Madeleine est née le 11 mai 1911 c'est afin que son fils adoptif, Jean-Marie, soit présent le jour J, que la date a été décalée au 20 mai. C'est autour d'un joli gâteau et en musique que s'est déroulé ce bel après-midi anniversaire.

• **VENDREDI 20 MAI** • Du côté de l'EHPAD Dr Laurent Antoine, Madeleine Reboul, la doyenne de l'établissement, a dignement fêté ses 105 ans ! Si Madeleine est née le 11 mai 1911 c'est afin que son fils adoptif, Jean-Marie, soit présent le jour J, que la date a été décalée au 20 mai. C'est autour d'un joli gâteau et en musique que s'est déroulé ce bel après-midi anniversaire.



Associations

Les dossiers de demande de subventions à remplir avant le 31 octobre

.....

Guichet Unique des Associations
1^{er} étage de la Mairie Mirabel (porte 102)
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
et de 14h00 à 16h30
Tél. 04 67 94 63 86 - 04 67 94 64 66
guichet.associations@ville-agde.fr

Depuis le 12 septembre, les dossiers de demandes de subventions sont disponibles, soit à l'accueil de la Mairie d'Agde, soit au Guichet Unique des Associations.

Il est également possible de compléter sa demande en ligne, sur le site Internet de la Ville après avoir créé (si ce n'est pas déjà fait) son compte association : <https://ville-agde.espace-citoyens.net>. Pour être instruits, les dossiers doivent être impérativement complets. Leur dépôt doit s'effectuer au plus tard le 31 octobre 2016 à l'attention de Monsieur le Maire, au Guichet Unique des Associations, en Mairie d'Agde et jusqu'au 6 novembre 2016 s'il s'agit d'un dépôt en ligne.

Lorsque la demande concerne exclusivement une action (événement, animation, action à une période précise), le dépôt de dossier doit s'effectuer au moins deux mois avant la date du Conseil Municipal pour en permettre l'instruction.



Le "Rando Subaquatique Tour"

a fêté ses 10 ans au Cap d'Agde

• **MARDI 5 ET MERCREDI 6 JUILLET** • Voilà déjà dix ans que l'équipe de la "Rando Sub" pose chaque été ses valises - ou plutôt ses palmes - sur la Plagette du Cap d'Agde.

Une tournée qui s'étend d'Agde à Toulon et qui permet au grand public de découvrir les activités sous-marines, la faune et la flore locale, ainsi que les bons gestes pour les préserver.

Durant deux jours, **pas moins de 400 personnes**, équipées de combi, palmes, masque et tubas, sont allées à la découverte du sentier sous-marin du Cap d'Agde, aux côtés des professionnels.

Daniel Méouchy, organisateur et créateur de l'événement, transmet avec toujours autant de passion son amour pour cette activité marine. L'occasion également pour le public de participer à une chasse au trésor orientée vers l'observation des espèces sous-marines.



Un chalet pour les Pétanqueurs du Môle

• **LUNDI 9 MAI** • La Ville d'Agde a remis un chalet en bois tout neuf au club de pétanque de la Capagathoise du Môle. Cette remise s'est faite en présence du Maire d'Agde Gilles D'Ettore, de Chantal Guilhou, Conseillère Municipale déléguée aux Relations avec les administrés du Cap d'Agde, et du président du club, Bruno Herbeck.

Ce chalet servira de bureau à l'association, ainsi que de lieu de vie pour l'accueil notamment de compétitions. Un bel outil pour les 150 licenciés de ce club où la convivialité est de mise !

En parallèle, les services Techniques de la Ville ont réalisé des travaux autour des terrains de pétanque, en posant des clôtures faites à partir de plastique recyclé.

Hommage à Roland Martin-Pages ancien Adjoint au Maire d'Agde

Roland Martin-Pages nous a quittés le 5 septembre dernier, à l'âge de 76 ans, après de nombreuses années consacrées au service de sa Ville et des Agathois.

Recruté sous la Municipalité de Pierre Leroy-Beaulieu, il fut longtemps, à la mairie, l'un des principaux cadres des services Techniques, avant d'en assurer la supervision en qualité d'Adjoint au Maire délégué à l'Urbanisme et aux Travaux Publics.

En effet, en 2000, il fut l'un des premiers à rejoindre Gilles D'Ettore lorsque celui-ci annonça sa candidature pour les Municipales de l'année suivante.

Après la victoire, il s'investit pleinement dans cette nouvelle mission, avec pour objectif constant d'améliorer la qualité de vie des Agathois, en privilégiant toujours l'entretien de la voirie.

En 2002, après le décès de Christian Montalieu, il prit la présidence de la Criée aux Poissons des Pays d'Agde où, avec Guy Mirette comme Directeur Général, il participa grandement à la modernisation de cette infrastructure, contribuant à la valorisation de l'identité de notre territoire et à son développement économique.

Il fut d'ailleurs très apprécié des pêcheurs, qui trouvaient en lui un interlocuteur présent et attentif.

En 2008, il quitte, non sans regret, l'équipe municipale



mais conserve l'affection et le respect de tous ceux qui ont œuvré à ses côtés.

Gilles D'Ettore, lors de ses obsèques, rappela la personnalité marquante de Roland Martin-Pages, sa pudeur naturelle qui ne l'amenait pas à se livrer facilement et son caractère parfois ombrageux quand il était convaincu de la nécessaire mise en œuvre d'un projet.

L'homme, derrière ses apparences viriles, était d'une grande sensibilité et faisait preuve d'une grande générosité quand ses amis étaient dans la difficulté. C'est ce souvenir là qui restera dans nos mémoires, au-delà de tous les autres.



• **SAMEDI 16 AVRIL** • Élus, famille, amis... En cette matinée, au Centre Aquatique de l'Archipel, nombreux étaient les Agathois présents pour rendre hommage au jeune Joffrey Campins, décédé quelques mois plus tôt dans un tragique accident de voiture, avec son père.

"Un garçon emporté par la folie des hommes" comme l'a souligné le Maire Gilles D'Ettore, qui, au nom de l'ensemble des Agathois, a tenu à témoigner de toute la compassion que l'on puisse apporter dans ces moments terribles en donnant le nom du jeune homme au bassin principal du Centre Aquatique. Joffrey, Champion Régional de Sauvetage Sportif, nageur au sein de l'AASS,

Une plaque pour Joffrey Campins Son nom a été donné au bassin du Centre Aquatique

Association Agathoise de Sauvetage et de Secourisme, était un jeune homme plein de vie. Sa maman a d'ailleurs tenu à offrir les dernières palmes qu'il portait à l'AASS, représentée en cette matinée par un grand nombre de jeunes et de maîtres nageurs. Sur le grand bassin du Centre Aquatique, une plaque porte donc désormais le nom de Joffrey Campins, un bel hommage qui nous rappelle aussi à quel point la vie peut être fragile.

État Civil



NAISSANCES

RAMIA Aaron • MAGNIN Louise • CHAVARRIA CAYROU Emy • LAVIT Léa • HERNANDEZ Noah • PELLICHERO Sandro • PUCCINELLI Ayden • IRLANDE Maysan • MESSAOUDI Ilyan • LEGRAS Hanaël • POULAIN BAK Julia • REGRAGUI Layina • DUGUET Joy • SENEAS BOUDRA Daël • COPIN Hanzo • PATRAC Nino • PATRACH Moulata • MAKHLOUFI Walim • BARTHELEMY Aydan • PATRAC Kyslon • GARCIA Louka • CONTE Théo • BUQUET Léna • EL OUAHID Souleyman • DELLA-RAGIONE BAYLE Eléa • ECHARD Myla • BASILE Gianni • GTARI Dalia • HOQUY Liam • MARINI Émilie • FRIGNAC Eléana • DE LA ROSA Sacha • SABATIER Djaïna • MEGUENI Ryad • MATIP WEGER Lilia • BLAQUIERE Elio • BELMAHBOUL Schainez • CAZES Lessynai • MEGUENI Driss • CAVAILLE Kivan • DEHBI Adam • PRAVET Romane • BARROCO Leya • CROUZET Ethan • ROUANET Théo • MONTELOU Marion • LONGE Alice • MONTAGNE Eléona • BONNET Siloë • CARDONA Sofia • VILLALONGA Jayden • GUYOT Lukyan • CASPAR GIL Noam • JOLIS Lise • VANNEREAU Mylva • MENDOZA Gabriel • GUETARI Tayssir • FAES Tess • VASSEUR Gabriel • VIGUES Miguel • BRUALLA Pierre • CAMBOULIVE Chloé • DRU Tao • FENOY Hayden • MAROTTI Théo • CLEMENT Nolhan • SOUDAN Gabrielle • CHAVALLE Léo • BONNET Shayle • DROZDZYNSKI Raphaël • ADZOVIC Delssy • BERTRAND Tilyo • MAINGRE Manassé • CARRIER FOUQUE Maëlya • BOMMAREZ MATHIEU Djayden • PIGASSOU Alessio

MARIAGES

BENNI Mourad et ATTIA Dounya • D'ISANTO Pierre et GIL DROUET Aurore • VIALA Grégory et NAVARRO Coralie • JULLIEN Raphaël et MAULEON Rebecca • GARRIGUES Dimitri et MACIA Marielle • DAVID Olivier et PIGNO Cécile • GASNOT Alban et PALUMBO Magali • DELLAC Stéphane et LOY Boey • MADELAINE Jimmy et EMMA Emmanuella • SUTRA Jean-Pierre et PEREA Gilda • DUTHILLEUL Fabien et AZAIS Miléna • LAVAILL Jean-Pierre et BOUHADIBA Lina • BEC Mathieu et DELFIEU Sophie • CATANZANO Nicolas et BUONO Cindy • AUGER Nicolas et TESORO Pauline • BAERR Gaylord et ADGE Anaïs • NOUGUIER Adrien et CUNTZ Jacqueline • MASSOUDI Dimitry et BELMADANI Lydia • CAVAILLES Jérôme et MÉDAL Florence

DÉCÈS

GOMEZ CUELI José, 76 ans • HORST Heiko, 57 ans • PIANATANIDA Jean, 93 ans • FOURNIER Lucien, 78 ans • GAUTIER François, 81 ans • VACASSY Louis, 79 ans • DEGROND Michèle épouse GRAVEN, 87 ans • DEBOS Jean-Henri, 54 ans • CAFFIN Jacques, 90 ans • LEMONNIER Stéphane, 56 ans • CHOURRAU Maurice, 89 ans • COULET Marcel, 87 ans • SENDRA Ghislain, 44 ans • COCHE Freddy, 53 ans • DUVAL Monique veuve PLIGERSDORFFER, 78 ans • CARON Louise-Jeanne veuve SEPCHAT, 95 ans • MARTY Louis, 86 ans • MARTINEZ Caroline épouse MARC, 74 ans • ROUSSEAU Fernande veuve BRUMARD, 95 ans • GENIEIS Jean-Claude, 76 ans • LAURENT Claude, 60 ans • CASTALDO Joseph, 84 ans • DENIZEAU Marie-Françoise, 93 ans • PRADINES Marc, 77 ans • THEILLARD Danielle, 69 ans • CLEMENTE Vicente veuve REQUENA, 94 ans • PEREZ Marie veuve LAUTARD, 89 ans • BADOY Yvonne, 95 ans • BERTUEL Pierre, 78 ans • MORALES Vincent, 78 ans • SOUQUES Henri, 83 ans • GARNIER Marc, 80 ans • SOLER Gonzalo, 51 ans • REDON Viviane épouse WAGNER, 89 ans • PERERA Paule épouse SANJOU, 87 ans • REILLES Thérèse veuve REY, 87 ans • AUDIBERT Edmonde veuve ALLIES, 86 ans • ESPEL Gisèle, 62 ans • REBOUL Marius, 93 ans • TRAUILLÉ Pierre, 85 ans • SCALISI René, 54 ans • DEMOEN Bruno, 61 ans • DUCA Lucien, 93 ans • SCICLUNA Madeleine épouse BOUGEROL, 86 ans • LOUIS Mireille épouse LEIB, 69 ans • MATAS MARQUEZ Rosario veuve GUILLEN GARCIA, 85 ans • TRAVIGNET Michel, 61 ans • SOUTY Denise veuve LOUISY, 88 ans • TORMOS William, 78 ans • CIMAUN Henriette veuve BURAI, 88 ans • ANDERSEN Pal, 61 ans • MUCHA Ivan, 90 ans • MULLIER Robert, 76 ans • CAZALA Alice veuve ANGLADE, 103 ans • LODDI Jules, 85 ans • ALENGRI André, 88 ans • PUECHBERTY Roger, 87 ans • DOUZAL Marcel, 80 ans • DUPAS Andrée épouse TORRES, 73 ans • GANDALFO Gilles, 47 ans • BRAYET Annie épouse LIÑOSSI, 71 ans • POELAERT Bernard, 81 ans • ASINS SANTARRITA Maria, 91 ans • CHEVROT Raymonde veuve GUEGNON, 92 ans • GATTI Roger, 73 ans • LEDOUX Josette veuve LAVALLEE, 84 ans • GROSSET-GRANCHE Denise veuve CREUZET, 87 ans • SCHIVOT Robert, 77 ans

AGDE 2016 2017
SAISON CULTURELLE

*vivez
vos émotions*

